



MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Master Évolution, Patrimoine naturel et Sociétés

Master 2 spécialité : *Environnement, dynamiques des territoires et des sociétés*

Composer avec ce que laisse la mer : agencements spatio-temporels entre humains et non humains



Présenté par Axel ROBIN
Programme « Plages Vivantes » – Station marine de Concarneau
Stage encadré par Alix LEVAIN
Joanne CLAVEL
Isabelle LE VIOL



RÉSUMÉ

Français : Ce que laisse la mer sur les plages est composé d'une hétérogénéité d'entités vivantes et non vivantes variables dans l'espace et dans le temps. Cet assemblage fait l'objet d'une décomposition biologique plus ou moins longue selon des facteurs écologiques reliés à chaque type de substances qui compose la laisse de mer. Celle-ci possède donc une temporalité biologique et écologique à la fois singulière, complexe et hétérogène. Visions et formes de gestion de ce que laisse la mer ont évolué jusqu'à son écologisation récente en tant qu'habitat, milieu vivant à conserver. La laisse de mer reste toutefois l'objet d'une gestion intensive, associée à une image négative des usagers de l'estran et à des expériences symboliques et sensorielles de rencontre avec le processus de décomposition qui restent problématiques. Ce mémoire a pour objet de saisir la façon dont s'agencent, dans et au travers des pratiques de gestion, diverses « expériences sociales du temps » chez les acteurs humains et non humains peuplant et gérant les plages en privilégiant leur mise en symétrie. Il est alors possible d'appréhender l'implication de ces non humains dans un monde regroupant des acteurs chargés de mettre en place des stratégies de gestion de ces laisses de mer.

Mots clés : littoral ; estran ; laisse de mer ; gestion de la nature ; algue ; déchet ; temporalité ; ethnographie multiespèces ; écologisation ; France ; Bretagne

English: What the sea leaves on the beaches is composed of a heterogeneity of living and non-living entities that vary in space and time. This assemblage is subject to a more or less long biological decomposition according to ecological factors related to each type of substance that makes up "beach wrack". It therefore has a biological and ecological temporality that is singular, complex and heterogeneous. Visions and forms of management of what the sea leaves have evolved until its recent definition as a habitat and a living environment to be preserved. However, the beach wrack remains under intensive management, associated with a negative image of foreshore users and symbolic and sensory experiences of encountering the decomposition process, which remain problematic. The purpose of this thesis is to capture the way in which various "social experiences of time" among human and non-human actors populating and managing beaches are organized, in and through management practices, with a focus on their symmetry. It is then possible to apprehend the involvement of these non-humans in a world gathering actors in charge of setting up management strategies for these sea leashes.

Keywords: coastline, foreshore; beach wrack; nature management; seaweed; waste; temporalities, multispecies ethnography; France; Brittany

NOTE AU LECTEUR

1 – Conventions d'écriture

- Les références et citations

Les références bibliographiques sont insérées dans le texte entre guillemets avec le nom de l'auteur et la date (qui se réfère à l'édition utilisée). Lorsque les citations sont en anglais, une traduction est proposée directement dans le texte avec la citation originale en note de bas de page. Les citations longues font l'objet d'un paragraphe à interligne plus petit et décalé par rapport au corps du texte.

Les citations de mes informateurs figurent en italique, entre guillemets avec en note de bas de page l'auteur du propos et sa profession. Les citations longues font également l'objet d'un paragraphe à interligne plus petit et décalé par rapport au corps du texte. Cette présentation est la même pour les informations tirées de sources écrites issues de l'enquête.

- La forme narrative

L'utilisation de la première personne du singulier a été privilégiée dans ce mémoire pour différentes raisons. Elle permet d'exprimer, en quelque sorte, la « solitude » de l'enquêteur. Ainsi, je peux différencier ce qui est de l'ordre du collectif, réalisé par un groupe de chercheurs auquel j'appartiens, qui privilégiera la première personne du pluriel, par rapport à ce qui est de l'ordre du personnel, réalisé par moi-même. Finalement, au vu du cadre théorique que l'analyse de la gestion des laisses de mer m'a poussé à adopter, la première personne du singulier me permet de prendre part à l'écriture scientifique sans me déresponsabiliser des propos que je porte dans ce mémoire.

2 – Respect de l'anonymat

Étant donné le contexte de la gestion des laisses de mer, un certain respect de l'anonymat de mes informateurs est obligatoire. Nombre d'entre eux occupent en effet des postes de la fonction publique qui exigent une obligation de neutralité et un devoir de réserve. Au titre de cette obligation, les fonctionnaires de services techniques ou administratifs ne peuvent avoir un comportement favorable ou défavorable vis-à-vis des usagers du service public, ni exprimer publiquement des opinions critiques sur les politiques qu'ils ont la charge de mettre en œuvre. Pour favoriser leur libre expression dans le cadre des entretiens et rester au plus proche de la vision de mes interlocuteurs, un contrat de cession de droits garantissant la confidentialité et l'anonymat de leurs propos a été signé. C'est pour cela que dans ce mémoire, je me suis efforcé de respecter l'anonymat afin de protéger mes informateurs, tout en donnant assez d'informations aux lecteurs pour que mes propos soient compréhensibles.

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

AFB : Agence française pour la biodiversité

AME : Aire marine éducative

ANSEL : Association de nettoyage au service de l'environnement et du littoral

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

CEL : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

CM : Cours moyen

CNRTL : Centre national de ressources textuelles et lexicales

DOCOB : Document d'objectifs

DPM : Domaine public maritime

FRB : Fondation pour la recherche sur la biodiversité

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

RNN : Réserve naturelle nationale

RNR : Réserve naturelle régionale

SEPNB : Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

ZSC : Zone spéciale de conservation

ZPS : Zone de protection spéciale

GLOSSAIRE DES TERMES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Écosystème : ensemble formé par une communauté d'êtres vivants, animaux et végétaux, et par le milieu dans lequel ils vivent.

Estran : partie du littoral qui se situe entre les limites des plus hautes et des plus basses marées.

Dune blanche : domaine des dunes littoral caractérisé par une butte, colline de sable fin formée par le vent sur le bord de la mer.

Dune embryonnaire : domaine des dunes littoral caractérisé par de petits amoncellements de sable juste en avant de la dune blanche où la végétation naissante permet de fixer le sable.

Dune grise : domaine des dunes littorales caractérisé par un couvert végétal de type arbustif et rampant, voire forestier, qui recouvre et fixe le sable sous-jacent. La dune grise est située en arrière de la dune blanche.

Grève : terrain plat et uni, généralement constituée de sable et de graviers, sis au bord d'un cours d'eau ou de la mer

Marnage : Différence en mètre entre le point le plus haut et le point le plus bas de la mer d'une marée.

Phénologie : étude de l'apparition d'événements périodiques, liés aux variations saisonnières et climatiques, dans le monde vivant.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	I
NOTE AU LECTEUR	II
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS.....	III
GLOSSAIRE DES TERMES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	IV
SOMMAIRE	V
TABLE DES ILLUSTRATIONS	VIII
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Une hétérogénéité de données pour une anthropologie interprétative	5
I – L’enquête par questionnaire.....	5
1.1 la mise en œuvre du questionnaire.....	6
1.2 La diffusion du questionnaire.....	7
1.3 Objectifs et analyse du questionnaire	7
II – Enquête ethnographique	8
2.1 Le terrain de l’enquête	9
2.2 Les entretiens.....	11
2.3 Les observations.....	13
2.4 Les archives publiques et la littérature grise.....	17
2.5 Une anthropologie « interprétative ».....	18
III – Un cadre d’analyse pour la gestion des laisses de mer	19
3.1 La gestion : un monde social pour la laisse de mer ?.....	19
3.2 La gestion de la nature : des rapports entre humains et non humains	20
3.3 Les humanités environnementales et la gestion	22
3.4 L’ethnoécologie et les pratiques de gestion	23
3.5 L’ethnographie multiespèces et l’agentivité	24
Chapitre 2 : Des temporalités pour comprendre ce que laisse la mer	28
I – Un ramassage de déchets à Trégunc	28
1.1 Une association bretonne impliquée dans la protection des laisses de mer	28
1.2 Une sortie dans le cadre d’une Aire Marine Éducative.....	29
1.3 Un milieu composé d’éléments naturels et anthropiques.....	31
1.4 Un discours sur ce que laisse la mer.....	35

1.5	<i>Des déchets étrangers laissés par la mer</i>	38
1.6	<i>Des déchets ramassés</i>	39
II	Un échouage massif sur la même plage	41
2.1	<i>Ce que la mer reprend</i>	41
2.2	<i>La fleur de mai une laisse de mer particulière</i>	42
III	Des variabilités temporelles et spatiales pour des humains et non humains	43
3.1	<i>Le temps écologique des pratiques humaines</i>	43
3.2	<i>Le temps de ce que laisse de mer</i>	43
3.3	<i>Une catégorisation de ce que laisse la mer</i>	44
 Chapitre 3 : Des catégorisations des lasses de mer par les usagers des plages.....		46
I	Laisse de mer et trajectoires humaines	46
1.1	<i>Usages de la plage et laisse de mer à Kersidan</i>	46
1.2	<i>La laisse de mer et les « baigneurs »</i>	47
1.3	<i>La laisse de mer et les activités sportives</i>	49
II	Laisse de mer et discours des usagers des plages	51
2.1	<i>Une laisse de mer qui n'existe pas</i>	51
2.2	<i>Amalgames, circulations, distinctions</i>	51
2.4	<i>Une affection pour les algues abondantes passées</i>	53
2.5	<i>Un attachement au milieu qui fait exister la laisse de mer</i>	54
III	L'expérience de la laisse de mer	56
3.1	<i>Laisse de mer et usagers des plages : une interagentivité</i>	56
3.2	<i>Des perceptions selon des expériences humaines</i>	57
3.3	<i>Des discours, des temporalités et des pratiques émergentes</i>	57
 Chapitre 4 : L'émergence de la laisse de mer comme catégorie de gestion.....		59
I	Une histoire humaine de la laisse de mer	59
1.1	<i>Une histoire humaine globale de la laisse de mer</i>	59
1.2	<i>Une histoire humaine locale de la laisse de mer</i>	61
II	Laisse de mer et discours des gestionnaires	63
2.1	<i>Une limite du domaine public maritime de l'État</i>	63
2.2	<i>Un écosystème médiatisé</i>	65
III	Concordance de temporalités et gestion des lasses de mer	66
 Chapitre 5 : Concordance et discordance de temporalités dans la gestion des lasses de mer à Concarneau et à Trégunc.....		69

I – La gestion des laisses de mer à Concarneau	69
1.2 Cycle des saisons et gestion des laisses de mer	70
1.3 Spatialisation et accords de temporalités	71
1.4 L’annonce du nouveau plan de gestion aux partenaires.....	73
1.5 Temporalité écologique de l’imprévisible et temps sociaux quotidiens des usagers.....	74
1.6 Élu et temporalités sociales, biologiques et environnementales.....	75
1.7 La polémique inversée de 2019 ou le cercle vicieux des temporalités sociales.....	76
II – À Trégunc une gestion différenciée selon deux secteurs	77
2.1 Temporalités biologiques de la laisse de mer sur le territoire du CEL.....	77
2.2 Temporalités sociales quotidiennes des usagers des plages.....	78
2.3 Des tensions de temporalités parmi les gestionnaires	79
III – Agencer les temporalités de ce que laisse la mer	80
CONCLUSION	83
BIBLIOGRAPHIE	85

TABLE DES ILLUSTRATIONS

• LISTE DES FIGURES :

Figure n°1 : Extrait d'une délibération du conseil municipal de Trégunc du 26 mars 2019 ..	31
Figure n°2 : Extrait de la clef de détermination du protocole ALAMER présentant la morphologie des algues	34
Figure n°3 : Schéma présenté aux enfants par Catherine (Gauche) et celui d'une plaquette d'information du conservatoire du littoral (Droite).....	37
Figure n°4 : Extrait d'une délibération municipale de la commune de Trégunc du 23 septembre 2011	52
Figure n°5 : Extrait d'une délibération municipale de la commune de Concarneau le 21 septembre 2017	53
Figure n°6 : En haut, la délibération du conseil municipal de Concarneau du 28 novembre 1966. En bas celle de Trégunc du 30 mai 1974	54
Figure n°7 : Extrait d'une délibération du Conseil municipal Concarneau le 30 mai 2013 portant sur la création d'un sentier littoral.	62
Figure n°8 : Extrait d'une délibération du Conseil municipal Trégunc du 29 septembre 2005 portant sur une demande de subvention Natura 2000	63
Figure n°9 : Extrait de la délibération du décret qui stipule l'acquisition du site des dunes et étangs de Trévignon par le Conservatoire du littoral	80

• LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie n°1 : Signalement des zones de nidification et conseil de pratiques pour protéger les gravelots à collier interrompu (Trégunc, 05/04/2018).....	29
Photographie n°2 : Photo d'algues mélangées, des os de seiche, du bois et des déchets (Plage de Don, le 15/03/2019).....	33
Photographie n°3 : Différentes espèces d'algues pouvant composer la laisse de mer.....	35
Photographie n°4 : Photo présentée par Catherine aux enfants d'un oiseau éventré	38
Photographie n°5 : Étiquette d'une bouteille d'eau	39
Photographie n°6 : Image montrant la durée de dégradation des déchets	40
Photographie n°7 : À gauche une photo de la Plage de Don le 5 mai 2019. À droite une photo de la plage de Don le 15 mars 2019	41
Photographie n°8 : Photos de la plage de Kersidan le 14 mai 2019 (à gauche le côté est de la plage et à droite le côté ouest de la plage).....	47
Photographie n°9 : Photographie des scénarios budgétisés pour le nouveau plan de gestion des plages à Concarneau.....	73

• LISTE DES SCHÉMAS

Schéma n°1 : Schéma récapitulatif des divers temps de la laisse de mer	45
Schéma n°2 : Schéma montrant toutes les trajectoires des usagers observées sur la plage de Kersidan le 14 mai 2019.....	50
Schéma n°3 : Schéma représentant le domaine public maritime et autres limites administratives (source : J-C Bonnafé, Conservatoire du littoral)	64
Schéma n°4 : Schéma récapitulatif des temps sociaux de la laisse de mer	68
Schéma n°5 : Schéma représentant la disposition des personnes présente à la réunion du 27 mars 2019 à Concarneau.	74

Schéma n°6 : Agencement des temporalités donnant lieu à des pratiques de gestion des laisses de mer sur des espaces 82

- LISTE DES CARTES :

Carte n°1 : Carte INPN de la zone Natura 2000 de Concarneau et de Trégunc 10

Carte n°2: Carte INPN de la zone du conservatoire du littoral en bleu, et de Natura 2000 en vert à Trégunc..... 11

Carte n°3 : Les zones géographiques et plages sélectionnées pour enquête ethnographique. À droite pour la commune de Concarneau et à gauche pour la commune de Trégunc..... 16

Carte n°4 : Carte satellite de la Plage du Don à Trégunc (Source : GoogleMap)..... 32

- LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Détails des entretiens réalisés durant l'enquête..... 13

INTRODUCTION

Durant cinq années, les mois de juillet et d'août, j'ai travaillé pour la commune où je suis né. L'une des missions de ce « job d'été » était de me lever aux premiers rayons du soleil pour ratisser une ligne d'algues et de déchets, échoués sur une plage, finissant dans le godet d'une tractopelle qui me suivait au ralenti. Avant de candidater pour un stage de master 2 en anthropologie, je n'avais jamais entendu parler de l'expression « gestion de la laisse de mer ». Une expression qui rendait poétique ce que j'avais fait : ce que laisse la mer, c'était donc cette ligne constituée de plusieurs éléments venant d'un ailleurs que j'avais enlevé sur cette plage. J'étais loin de m'imaginer que, pendant six mois, cette ligne allait me révéler une complexité sociale et environnementale que j'allais décrypter dans un mémoire de Master 2 en anthropologie environnementale.

En anthropologie, l'étude des relations entre environnement et sociétés est relativement ancienne. Marcel Mauss le démontre dans son Essai sur les variations saisonnières des Eskimo (1904-1905). Largement influencé par la sociologie française – et son oncle Émile Durkheim – il remet en cause le déterminisme environnemental et montre que les changements de comportement des individus dépendent de faits sociaux. La gestion des lasses de mer regroupe différents faits sociaux qui se structurent dans des dynamiques sociales caractéristiques des sociétés dites littorales. Elle regroupe des pratiques humaines qui sous-tendent des rapports entre humains et non humains. Ces rapports se structurent dans une complexité temporelle et spatiale propre à ce genre de sociétés, que je vais tenter de décrire dans cet écrit.

Ce mémoire découle d'une enquête qui s'est déroulée en Bretagne, dans le Finistère Sud, sur les communes littorales de Concarneau et de Trégunc. Le stage s'inscrit dans le projet de recherche Plages Vivantes, coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et financé par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB). Son but est de suivre, comprendre et accompagner l'impact des changements globaux sur les hauts de grève¹ via un programme de suivi participatif des lasses de mer. Le programme est multidisciplinaire et regroupe des chercheurs issus de l'écologie et des sciences sociales². Il y a donc deux pôles collaboratifs de recherche. Un pôle dédié à l'écologie et aux sciences de la conservation ayant

¹ Définition sur le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : « Terrain plat et uni, généralement constitué de sable et de graviers, sis au bord d'un cours d'eau ou de la mer ».

² Dans le pôle « Écologie et sciences de la conservation » : Isabelle LE VIOL (coordinatrice du projet), Christian KERBIRIOU (coordinateur du projet), Pauline POISSON, Yvan LE BRAS.

Dans le pôle « Humanités environnementales » : Joanne CLAVEL (coordinatrice du volet Humanités Environnementales), Alix LEVAIN, Florence REVELIN.

pour objectif de mieux comprendre la dynamique de l'écosystème littoral d'un point de vue fonctionnel, notamment *via* l'étude des laisses de mer ; et un pôle dédié aux Humanités environnementales dont l'ambition est d'améliorer la compréhension des mécanismes d'appropriation des enjeux de conservation du littoral par les citoyens, en étudiant ce même objet.

Trois axes thématiques complémentaires structurent les activités du groupe de recherche en Humanités environnementales : la patrimonialisation du littoral, les expériences du littoral et la gestion des laisses de mer. Ces thèmes sont regroupés à travers différents stages :

- Deux stages portant sur la gestion des laisses de mer :
 - Un stage de Master niveau un qui s'intéresse aux politiques de gestion des laisses de mer, dans une perspective à la fois historique et comparative. Il s'est terminé début mars 2019 et permet d'avoir un premier aperçu de l'évolution des modes de gestion et de l'identification des cadres, instruments, pratiques de gestion ainsi que de leurs déterminants. Il s'est effectué dans une zone s'étendant de Plougonvelin au Relecq-Kerhuon, qui correspond au littoral de l'agglomération brestoise (Finistère Nord)³.
 - Un stage de Master niveau deux, correspondant à ma recherche, qui s'intéresse aux pratiques de gestion des estrans sableux, notamment en ce qui concerne les laisses de mer. Il s'est déroulé sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc (Finistère Sud) du 1^{er} mars 2019 au 31 août 2019.
- Un stage de Master niveau deux portant sur la patrimonialisation du littoral, qui s'est déroulé du 1^{er} avril 2019 au 31 août 2019. Il s'intéresse à la patrimonialisation des paysages littoraux au travers des trajectoires, usages, enjeux et représentations, avec une attention particulière portée aux laisses de mer⁴.
- Deux stages de master portant sur les expériences du littoral qui seront développés au cours de l'année 2020 :

³ GALLIOU Q. & LE PELLE F.(2019). *Gestion littorale et developement territorial, étude des pratiques et des enjeux en mer d'Irroise (mémoire de première année de master)*, Université de Bretagne Occidentale : Management et Ingénierie du developement des territoire en Europe.

⁴ INFANTINO, C. (2019) *Patrimonialisation des paysages littoraux : trajectoires, usages, enjeux et représentation liés à la laisse de mer (Mémoire de deuxième année de master)*, Muséum d'Histoire Naturelle de Paris : Dynamics of Cultural Landscapes and Heritage Management.

- Une première étude interrogera les expériences de nature de différents acteurs du littoral. Les perceptions du rivage et de la plage seront décrites par une enquête chorégraphique.
- La seconde se focalisera sur les participants attentifs aux laisses de mer, dans le cadre du dispositif de sciences participatives de Plages Vivantes.

La décision de conduire une enquête sur la gestion des laisses de mer a émergé des nombreuses discussions entre les coordonnateurs du projet Plages Vivantes et les chercheuses impliquées dans le volet Humanités environnementales : elle est pensée comme un élément intégrateur. Elle permet en effet une collaboration entre écologie et sciences sociales au sein du projet. Effectivement, la gestion des laisses de mer participe à appréhender la dynamique de cet écosystème d'un point de vue fonctionnel en incluant une dimension sociale et humaine. Autrement dit, elle permet de prendre en considération des spécificités d'un système socioécologique⁵ (Lagadeuc et Chenorkian, 2009) qui est ici la laisse de mer. Cette démarche suppose également une communication accrue avec tous les membres du projet Plages Vivantes. Cette communication a été permise par des temps de terrain partagés et des réunions collaboratives avec les membres là où s'est déroulé mon stage, c'est-à-dire à la Station de Biologie Marine de Concarneau, dépendante du MNHN. D'autres fois, cette communication a fait l'objet de discussions informelles permettant une meilleure compréhension des notions écologiques et guidant parfois les axes de ma recherche.

La démarche à suivre durant le stage est donc guidée par des instructions afin d'entretenir au mieux cette collaboration. Étant donné que le premier enjeu de la recherche est de caractériser les modes de gestion actuels, un dispositif d'enquête mixte associant ethnographie et enquête par questionnaire a été mise en place. Ce type d'enquête mixte dans ce projet a pour but :

- d'identifier les pratiques de gestion qui sont mal connues et hétérogènes ;
- de mieux connaître la catégorie des « gestionnaires » qui comprend de multiples acteurs et de saisir leurs logiques d'actions ;
- d'appréhender la gestion comme un jeu de relation sensible avec les milieux et les savoirs.

⁵ Les Systèmes Socio-Écologiques (SES) sont définis par des systèmes intégrés couplant les sociétés et la nature (Liu et al., 2007), ce qui vise « finalement à redéfinir les écosystèmes en considérant explicitement l'ensemble des acteurs, en intégrant donc l'homme comme une composante active du système » (Lagadeuc et Chenorkian, 2009 : 194)

C'est dans ce cadre que je mène mes recherches auprès des acteurs de la gestion du littoral. Ces pratiques étant peu documentées et peu connues, des diagnostics erronés de cette gestion peuvent parfois être faits. Ils tendent à mettre l'accent sur son caractère peu ou pas respectueux du fonctionnement des écosystèmes littoraux, en particulier pour ce qui concerne les pratiques dites de « nettoyage » des plages. Il semble donc pertinent d'étudier les formes de pratiques et déterminants pris en compte dans cette gestion de la laisse de mer afin d'en comprendre les caractéristiques et les ressorts.

Cette recherche m'a amené à vouloir répondre à différentes interrogations en explorant des rapports humains et non humains qui s'inscrivent dans des temporalités et spatialités particulières. En effet, comment s'articulent les temporalités sociales et biologiques des humains et non humains pour construire ce qui est appelé « la gestion des lasses de mer » ? Comment identifier ces diverses temporalités sans pour autant hiérarchiser les rapports entre humains et non humains ?

Pour répondre à ces différentes interrogations, dans le chapitre 1, je m'attacherai à décrire mon corpus de données, qui est hétérogène, ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse des données collectées que j'ai privilégiées. Cette description me permettra ensuite de me situer dans des approches anthropologiques qui me permettront d'appréhender mon objet d'étude. Ensuite, dans le chapitre 2, je décrirai cet objet central à l'étude du programme Plages Vivantes pour appréhender quelques temporalités propres à la laisse de mer. Le chapitre 3 sera consacré à la catégorisation des éléments constituant la laisse de mer pour faire ressortir des temporalités sociales spécifiques qui se construisent dans des interactions entre humains et non humains. Ces temporalités sociales m'amèneront, dans le chapitre 4, à mettre en forme et en récit une histoire humaine de la laisse de mer, pour retracer l'émergence de celle-ci comme catégorie de gestion. Finalement, le chapitre 5 sera consacré à la gestion des lasses de mer à Concarneau et Trégunc. J'essaierai d'identifier des concordances et discordances de temporalités entre humains et non humains et contribuerai ainsi à affiner la caractérisation de ces pratiques particulières.

Chapitre 1 : Une hétérogénéité de données pour une anthropologie interprétative

Une méthodologie consiste à l'usage systématique et discipliné de techniques afin de produire une connaissance scientifique sur un objet d'étude. Elle vise à expliciter et à développer une articulation pertinente des étapes de la construction de l'analyse d'un objet de recherche. Jean-Pierre Olivier De Sardan (2003) rappelle que les sciences sociales possèdent une même épistémologie empirique, mais qu'elles diffèrent par les « formes d'investigation empirique » qu'elles privilégient (Olivier de Sardan, 2003 : 41). Ainsi, l'historien privilégiera les archives, le sociologue le questionnaire et l'anthropologue placera au cœur de sa démarche le « terrain ». Mon enquête repose donc sur la construction de données qualitatives, qui consiste à systématiser des observations par des procédés mettant en évidence la composante sociale des comportements humains. Dans ce chapitre, en première partie, je décrirai l'enquête par questionnaire qui est une des composantes essentielles de mon stage. Ensuite, j'expliquerai les méthodes de traitement et d'analyse des données collectées pour l'enquête ethnographique. Finalement, je décrirai les approches anthropologiques qui ont orienté mon regard et mon analyse de la gestion de la laisse de mer.

I – L'enquête par questionnaire

Les éléments contextuels mentionnés en introduction permettent de comprendre l'une des caractéristiques de mon stage, qui est de travailler à partir de données particulièrement hétérogènes. J'ai ainsi réalisé un travail de terrain ethnographique en m'appuyant sur des observations, des entretiens combinés à la consultation d'archives et à la conception d'un questionnaire. Cette combinaison a été faite dans le but de saisir l'entière et la complexité du socio-écosystème des lisses de mer à travers la gestion de celles-ci. Adopter une démarche combinatoire s'appuyant sur des corpus hétérogènes rend particulièrement nécessaire une explication des méthodes de collecte et de traitement que je leur ai appliquées, dans le but de les articuler. Je commencerai donc par décrire les éléments de l'enquête par questionnaire pour ensuite préciser les données recueillies à l'occasion de l'enquête ethnographique et finir sur les archives.

1.1 la mise en œuvre du questionnaire

L'enquête par questionnaire vise les professionnels et bénévoles participant directement à la gestion des estrans⁶ sableux sur le territoire français comprenant l'arc de la mer du Nord, la Manche et l'Atlantique. Elle cible donc les parties prenantes à la gestion, quel que soit le titre auquel les acteurs interviennent. Elle a été conçue par l'équipe Plages Vivantes, en s'appuyant sur le stage de M1 réalisé en début d'année 2019 et a donné lieu à des échanges avant mon arrivée entre tous les chercheurs du projet. L'objectif de ce questionnaire est de dresser un état des lieux des pratiques de gestion des milieux littoraux, des débats qu'elles suscitent et d'identifier les catégories d'acteurs « gestionnaires ». Outre l'enjeu scientifique, il permet d'être un « objet intermédiaire⁷ » (Vink, 1999) puisqu'il intègre des questionnements propres à chacun, il rassemble des données exploitables par tous, et il permet une diversité de niveaux d'exploitation.

Néanmoins, un questionnaire suppose une épistémologie différente d'une enquête ethnographique ordinaire. Il relève plus de la sociologie et permet aux sociologues de décrire un phénomène social en introduisant un élément d'objectivation à travers des définitions, des mesures et un traitement statistique. Ce questionnaire m'a permis de prélever « des informations circonscrites et codables sur la base d'échantillons raisonnés et dotés de critères de représentativité statistique » (Olivier de Sardan, 2003 : 30). Diffusé sur tout le littoral atlantique, il relève donc d'une échelle différente de celle de l'enquête ethnographique qui suppose une méthode de traitement spécifique. C'est pour cela que dans le cadre de mon stage il est essentiel de le différencier de l'enquête ethnographique, même s'il permet de venir compléter des informations lors de mon enquête de terrain.

Alix Levain, encadrante de mon stage, a réalisé une version « test », que j'ai été chargé, à mon arrivée, de finaliser, mettre en forme et éprouver en passation directe auprès d'une variété d'interlocuteurs impliqués dans la gestion des estrans sur mon terrain d'enquête. Cette passation s'est faite en complicité avec mes interlocuteurs, c'est-à-dire qu'ils ont été amenés à me faire part de leurs critiques. J'ai interrogé cinq personnes qui ont été, tout au long de mon enquête, des informateurs que je qualifierais de « privilégiés », directement impliqués dans la gestion des laines de mer :

⁶ Définition : partie du littoral qui se situe entre les limites des plus hautes et des plus basses marées

⁷ « Entités physiques qui relient les acteurs humains entre eux. Il s'agit par exemple du tableau noir par lequel passe une partie des relations entre l'enseignant et les élèves ». (Vink, 1999 : 392).

- Un élu de la mairie de Trégunc
- Deux gestionnaires du Conservatoire du littoral (CEL) sur la commune de Trégunc,
- Le cofondateur de l'association Association de nettoyage au service de l'environnement et du littoral (ANSEL)
- Une salariée de l'association Bretagne Vivante.

En testant la version directement sur le terrain, dans le but de la coconstruire avec mes informateurs et les membres du projet « Plages Vivantes », cela m'a permis de spécifier les questions, afin que nous soyons précis dans l'analyse des réponses. Ainsi, le questionnaire a été divisé en cinq parties et comporte une quarantaine de questions qui permet de regrouper le spectre large des thématiques du projet Plages Vivantes. Les deux premières parties concernent l'organisme qui emploie les individus et son rôle dans la gestion. Les trois dernières parties s'intéressent au regard personnel des individus sur les milieux littoraux et la gestion des estrans sableux⁸.

1.2 La diffusion du questionnaire

Cette enquête sur la gestion a ensuite été diffusée en ligne grâce à un important travail d'identification des répondants potentiels et de constitution d'une base de données. Elle a été réalisée par une membre du pôle écologie et comprend des associations, des agents des collectivités locales, des têtes de réseaux impliquées dans la gestion des estrans sableux. Cette identification de ceux qui contribuent à la gestion est difficile et constitue un travail important. Cela est un indicateur d'une complexité administrative, et explique aussi pourquoi une vision étendue et large de la gestion a été privilégiée, qui inclut non seulement les autorités gestionnaires, mais également un nombre croissant d'acteurs associatifs. Cette diversité d'acteurs recoupe donc également un degré d'implication divers, dépendant du rôle et de la fonction de chacun des acteurs.

1.3 Objectifs et analyse du questionnaire

L'objectif de cette première campagne durant mon stage était d'obtenir un bon taux de réponse sur la région Bretagne et de mettre en place un partenariat avec des têtes de réseaux qui possèdent de nombreux contacts dans la gestion des estrans sableux. Le nombre de réponses visé était un minimum de 50 répondants. Nous avons obtenu une trentaine de réponses, que j'ai

⁸ Voir annexe I : « Le questionnaire ».

analysées selon trois niveaux en sélectionnant des types de variables qui m'apparaissent significatives dans le cadre de mon stage. Certes, le nombre de répondants n'a pas eu l'importance espérée, mais le taux de remplissage⁹ des questions est d'environ 89%, ce qui peut permettre de dégager quelques résultats. Il y aura ensuite d'autres campagnes pour obtenir des analyses plus approfondies qui s'appuieront sur la base de cette première campagne.

Premièrement, j'ai effectué une analyse univariée de ces données, c'est-à-dire que j'ai décrit linéairement les variables pour quelques questions. Il s'agit d'abord de variables sociologiques qui permettent d'identifier le profil des acteurs¹⁰. Il s'agit ensuite de variables qui documentent les différentes pratiques mises en œuvre pour gérer ces estrans, et d'approcher les facteurs qui déterminent ces pratiques.

Deuxièmement, j'ai réalisé des analyses multivariées à partir des données. Cette étape nécessite l'élaboration d'hypothèses qui orientent le traitement et l'organisation des données récoltées. Cette analyse a eu pour but de corrélérer les informations données par les répondants afin d'identifier les enjeux qui déterminent les pratiques de gestion sur les estrans sableux.

Troisièmement, j'ai réalisé un travail d'analyse textuelle en analysant et en encodant les réponses aux questions ouvertes qui m'apparaissent les plus pertinentes dans l'analyse. Ce travail m'a amené à comprendre la vision des acteurs gestionnaire envers les pratiques utilisées sur les estrans sableux et leurs relations aux milieux littoraux. Ces résultats ont ensuite été présentés dans un rapport de recherche pour les membres de « Plages Vivantes » et viennent compléter mon analyse ethnographique.

II – Enquête ethnographique

Par rapport à la partie questionnaire, j'ai défini la méthodologie de la partie ethnographique de façon beaucoup plus autonome et indépendante. L'enjeu de l'enquête ethnographique sur Trégunc et Concarneau était de décrire et de mettre en perspective les différents points de vue d'acteurs sur la gestion des laisses de mer, l'évolution de leurs pratiques et les rapports entre des éléments humains et non humains qui se jouent et se construisent dans cette gestion des

⁹ Le taux de remplissage indique, pour l'ensemble des répondants, le pourcentage de questions ayant obtenu une réponse effective. Les non concernés ne sont pas pris en compte.

¹⁰ Les variables sociologiques permettant de caractériser l'échantillon des répondants :

- La structure d'appartenance : Dans quel structure l'individu est-il employé ?
- La provenance
- L'âge
- La qualification

laisses de mer. Pour cela, j'ai réalisé des observations, des entretiens et des consultations d'archives.

2.1 Le terrain de l'enquête

J'ai donc mené un travail ethnographique ordinaire qui utilise « le terrain » pour produire des données et accéder à la réalité sociale de la gestion des laisses de mer. Pour cela, j'ai utilisé les principes du terrain énumérés par Jean-Pierre Olivier de Sardan (2004). Le premier d'entre eux est la triangulation, qui est le fait de choisir plusieurs informateurs pour brosser une pluralité de perceptions en lien avec mon objet de recherche. Le second est l'itération, c'est-à-dire le processus de va-et-vient qui s'exerce sur le terrain. Ce processus entraîne une réflexion incessante vis-à-vis de la problématique de recherche, qui évolue donc au cours de la production de données. Ce lien entre production de données, reformulation et réflexions permet de réaliser des phases d'introspection et de rétrospection afin d'affiner les interprétations.

Ce terrain a duré quatre mois et s'est déroulé principalement sur les communes de Trégunc et de Concarneau dans le Finistère Sud. Ce territoire a été sélectionné parce qu'il présente une grande diversité de configurations dans une zone relativement restreinte : un panel allant de plages urbaines très fréquentées à des plages isolées, et comprenant des sites Natura 2000, des zones de protection spéciale au titre de la Directive oiseaux, et une diversité d'usages et de pratiques (pêche à pied, sports nautiques, plongée, randonnée nature, relevés naturalistes...).

La commune littorale de Concarneau, autrefois une ville basée économiquement sur la pêche à la sardine et au thon, est structurée autour d'un port de pêche. Ce port a été longtemps considéré comme le premier français concernant la pêche au thon (Levain, 2014 : 151). De nombreuses conserveries s'y sont installées durant le 20^e siècle, mais ce secteur, touché par de nombreuses crises, a dans le courant des années 1980, laissé place au développement du tourisme et à la périurbanisation liée à la relative proximité de Quimper, préfecture du Finistère. La ville accueille aujourd'hui environ 19 000 habitants, population qui double l'été par l'intermédiaire des activités touristiques.

Trégunc est une commune littorale de 7000 habitants située immédiatement à l'Est de Concarneau. Elle est constituée d'un bourg rétrolittoral, situé à environ 8 kilomètres des plages. Son littoral est beaucoup moins urbanisé que celui de Concarneau, même si quelques résidences secondaires sont présentes au bord de la « route de la corniche » qui longe la côte. Elle comporte

également une zone Natura 2000 qui se superpose à un endroit avec un territoire racheté par le Conservatoire de l'Espace littoral et des rivages lacustres (CEL).

Sur mon terrain, un site Natura 2000 est appelé « Dunes et étangs de Trévignon » et couvre quatre communes : Trégunc, Concarneau, Névez, Forêt-Fouesnant (carte n°1). Trégunc est la commune « opérateur local du site » (De Baets, 2013 : 17) et donc le principal gestionnaire de cette zone géographique. Le site est classé en zone Natura 2000 au titre des directives Oiseaux et Habitats. Cette zone couvre donc pratiquement toute la bande littorale de Concarneau et Trégunc sauf les plages urbaines au cœur de la ville Concarneau et son port de pêche.



Carte n°1 : Carte INPN¹¹ de la zone Natura 2000 de Concarneau et de Trégunc

¹¹ Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

À Trégunc, sur environ 320 hectares, cette zone Natura 2000 se superpose à un territoire racheté par le Conservatoire du littoral en 1983 (carte n°2). Cette structure, créée en 1975 par l'État est un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels. Cet espace de la commune est donc une zone faisant l'objet de réglementation environnementale particulière et d'une gestion influencée par celle-ci, que je décrirai plus en détail dans le dernier chapitre.



Carte n°2 : Carte INPN de la zone du conservatoire du littoral en bleu, et de Natura 2000 en vert à Trégunc

2.2 Les entretiens

Les entretiens produisent des données discursives où « se joue une part décisive de la connaissance et de l'intelligibilité anthropologique » (Sardan, 2004 : 43) notamment dans le rapport qui se construit entre le terrain, l'enquêté et l'enquêteur. Ce rapport donne accès aux

représentations sociales *émic* des groupes d'acteurs étudiés (Sardan, 1998 : 152). Les notes et les transcriptions de ces entretiens constituent la majeure partie de mon corpus de données.

Ils ont été menés de trois différentes manières. Pour les cinq informateurs privilégiés évoqués plus haut, les premiers entretiens ont pris appui sur le questionnaire dont j'assurais le test de passation ; ils ont donc été dirigés. La majeure partie d'entre eux étaient cependant semi-dirigés, c'est-à-dire qu'ils suivaient une trame auparavant réalisée dans un canevas d'entretien. J'ai également réalisé des entretiens à l'occasion de rencontres non programmées et occasionnant des discussions informelles.

Ces entretiens ont été réalisés avec divers interlocuteurs appartenant à différentes catégories d'informateurs (tableau n°1). Premièrement, il y a ceux que je qualifie de « privilégiés » qui représentent un panel diversifié, mais sont très impliqués dans la gestion des lasses de mer sur les littoraux de Concarneau et Trégunc. Ces acteurs m'ont informé sur le contexte et les dynamiques sociales que recouvre la gestion des lasses de mer dans leurs communes. Ils ont été, en quelque sorte, « mes » experts de la gestion des lasses de mer grâce à leurs connaissances et visions personnelles sur ce sujet. Pour certains d'entre eux, nous nous sommes rencontrés plusieurs fois et avons parfois établi des relations de confiance et d'amitié. Deux types d'entretien ont été réalisés avec eux. Un dirigé par le questionnaire et l'autre semi-dirigé et enregistré. Le second guidé par un canevas, a été parfois retranscrit et d'autres fois a fait l'objet d'une retranscription ciblée selon des questions qui m'apparaissaient pertinentes dans le cadre de ma recherche. Une analyse par encodage thématique a été réalisée afin de faire ressortir les caractères techniques de la gestion (qui gère quoi ?), les déterminants pris en compte dans la gestion de la lasse de mer, les visions de la nature des individus, les diverses perceptions de la lasse de mer.

Deuxièmement, j'ai rencontré un informateur que je qualifie « d'intermédiaire ». Il m'a permis d'avoir des informations techniques sur la gestion des milieux littoraux à une échelle nationale. Il m'a également fourni des documents d'expertise sur la gestion des milieux littoraux, informations parfois difficiles à acquérir. Avec lui, j'ai réalisé un entretien de type semi-dirigé guidé par un canevas plus général afin d'aborder des sujets plus larges sur la gestion des milieux littoraux. Il a été totalement retranscrit et a fait l'objet d'une analyse textuelle pour en tirer des informations techniques sur la gestion des lasses de mer. Il servira également aux membres du projet « Plages Vivantes » et à mes probables successeurs qui s'occuperont d'enquêter sur la gestion des lasses de mer.

Troisièmement, il y a les informateurs que je qualifie de « généralistes ». Ils ne sont pas directement impliqués dans la gestion des laisses de mer, mais possèdent un regard particulier sur les estrans sableux. Ces acteurs seront plutôt des usagers des plages et m’informeront sur leur perception de la laisse de mer. Ils sont aux nombres de cinq, résidents de la commune, promeneurs sur les plages ou pratiquant une activité particulière en lien avec les estrans sableux (moniteur de voile, véliplanchistes, pêcheur à pieds...) Pour ces informateurs, j’ai plutôt réalisé des entretiens de type ouvert qui sont tournés vers une discussion informelle. Cette discussion a quand-même été guidée par un canevas d’entretien beaucoup plus général que les deux précédents. Ils n’ont pas été retranscrits totalement, mais sont plutôt basés sur des notes de terrain. Ces dernières ont été analysées textuellement par thématique afin de rendre compte des différentes visions que possèdent les usagers des plages sur la laisse de mer et la gestion de celle-ci.

Détails entretiens de l’enquête						
Nombre d’entretiens : 18			Nombre d’entretiens enregistrés : 11			
Nombre de personnes questionnées : 17			Nombre d’entretiens non enregistré : 7			
Nombre d’entretiens selon catégories d’acteurs et types d’informateurs				Nombre du type entretien		
Catégorie d’acteurs	Privilégiés	Intermédiaire	Généraliste	Semi-dirigé	Dirigé par questionnaire	Discussion informelle
Gestionnaire élu local	5	0	0	4	1	0
Gestionnaire technique de terrain	3	0	0	2	2	0
Gestionnaire associatif	3	1	0	2	2	0
Usagers des plages	0	0	5	0	0	5

Tableau n°1 : Détails des entretiens réalisés durant l’enquête

2.3 Les observations

Les observations m’ont permis d’accéder aux pratiques et aux interactions sociales quotidiennes avec la laisse de mer, dans sa dimension matérielle, mais également en tant qu’objet social et politique. Elles ont été participantes ou non.

2.3.1 Les observations participantes

J'ai réalisé six observations participantes lors d'interventions de gestion :

- Un nettoyage de déchets sur le littoral avec l'association Bretagne Vivante et une classe de CM1/CM2 sur la plage de Don (Trégunc).
- Un ramassage de macro-déchets avec le véhicule d'intervention des gardes du littoral de Trégunc.
- Quatre participations à des réunions pour la constitution d'un nouveau plan de gestion de nettoyage des plages pour la saison 2019 à Concarneau.

Ces observations participantes m'ont permis d'appréhender les dispositifs et les savoirs mobilisés dans la gestion des laines de mer par mes informateurs privilégiés, puis les interactions sociales qui se produisent sur mon terrain. Elles m'informent également à propos du rôle et de la fonction de mes informateurs sur le terrain.

2.3.2 Les observations directes non participantes

J'ai également réalisé des observations directes, non participantes, en m'appuyant sur une grille d'observation, qui m'a permis d'observer l'évolution des milieux littoraux, la composition et la variabilité de la laisse de mer selon les conditions météorologiques, la saison, les marées¹². Elles sont au nombre de huit et se sont effectuées sur cinq plages selon des grandes zones géographiques. Effectivement, pour appréhender cela, j'ai décidé de découper mon terrain en quatre zones géographiques selon des enjeux particuliers ou dominants associés à leur gestion. La gestion se matérialise en effet par des interventions qui ne sont pas les mêmes selon les caractéristiques des milieux. Ce processus m'a permis de faciliter mes observations et de sélectionner des plages où se concentraient différents enjeux sociaux, économiques et environnementaux pouvant influencer la gestion des laines de mer :

1 – Une première zone urbaine située au cœur de la ville de Concarneau (carte n°3 : cercle jaune). Elle comprend des plages très fréquentées par des résidents permanents et des vacanciers. J'ai choisi de focaliser mon regard sur l'une d'entre elles, la plage des Sables Blancs, puisqu'elle est la plus vaste et la plus fréquentée. C'est ici que se concentrent les enjeux économiques de la ville, enjeux liés au tourisme, principale ressource pour cette commune du littoral. La baignade y est surveillée l'été, et de nombreuses activités telles le kayak ou le stand-up paddle y sont pratiquées et proposées. Un établissement de thalassothérapie a ouvert

¹² Voir annexe II : « La grille d'observation ».

récemment à environ 200 mètres de la plage. On y trouve également quelques bars et restaurants, ainsi qu'un hôtel. Elle ne fait pas partie d'une zone Natura 2000 et ne fait donc pas l'objet de restriction réglementaire imposée par des directives européennes ou protections environnementales particulières.

2 – Une deuxième zone située dans le quartier du Cabellou, à l'Est de Concarneau, de l'autre côté du port (carte n°3 : cercle rouge). J'ai choisi de focaliser mon regard sur deux plages qui sont celles du Porzou et de la Belle Étoile. La première est surtout prisée par des locaux et est accessible uniquement par un sentier littoral, elle est beaucoup moins fréquentée. La baignade n'y est pas surveillée et elle est soumise à des échouages d'algues vertes. La seconde possède une dune soumise à une très forte activité anthropique. En effet, elle est la seconde plage la plus fréquentée et de nombreuses activités s'y déroulent. Il y a des mouillages pour bateaux, des pêcheurs à pied, des kayaks, et des filets de volley-ball sont parfois installés directement sur la dune. C'est dans cette zone que la conciliation des enjeux économiques et environnementaux est la plus sensible pour la commune de Concarneau. D'un côté, il y a un fort risque de submersion marine et la dune, soumise à un piétinement permanent, est très détériorée, elle ne peut plus faire office de rempart. Cette zone, également classée Natura 2000, fait l'objet de restrictions environnementales particulières notamment imposées par les directives européennes Oiseaux et Habitats. De l'autre côté, il y a de nombreuses résidences secondaires et un camping de luxe¹³ quatre étoiles qui se situent à proximité des plages.

3 – Une troisième zone protégée par le Conservatoire du littoral située à Trégunc (carte n°3 : cercle vert). Cette zone a fait l'objet d'une acquisition financière par le CEL dans les années 1980. Elle est donc soumise à une réglementation environnementale forte que le CEL met en place sur une zone d'environ 320 hectares, qui comprend les plages, les Dunes et étangs de Trévignon, également classés zone Natura 2000, au titre des directives Oiseaux et Habitats. Cette zone est surveillée par des gardes du littoral qui dépendent du CEL, mais qui sont rémunérés par la commune et exercent donc sur l'entièreté du littoral de Trégunc. Les plages de cette zone, plus tranquilles, font l'objet d'un type différent de pratiques, comme l'observation naturaliste, la baignade, la promenade ou la randonnée. Le naturisme est également autorisé sur l'une d'entre elles. La fréquentation sur ces plages est plutôt modérée, elle concerne surtout des locaux ou des vacanciers de types écotourisme. Ils viennent découvrir un environnement où l'anthropisation est moindre.

¹³ Le nom du camping est le « Cabellou Plage » il est composée d'environ 196 emplacements sur 5,4 hectares.

4 – Une quatrième zone semi-urbaine à usages multiples (carte n°3 : cercle violet) située entre la pointe de Trévignon et la limite administrative entre la commune de Trégunc et celle de Névez plus à l'Est. Une route départementale, en plus du sentier littoral, permet de longer pratiquement l'entièreté de la côte trégunoise. De nombreux parkings facilitent l'accès aux plages, dont celles de Kersidan et du Don, qui font l'objet d'un regard particulier de ma part. Sur ces plages, de multiples usages tels la pêche à pied, les sports de glisse, la baignade, le kayak coexistent. La fréquentation sur ces plages par les locaux ou vacanciers est très forte en période estivale. Il y a également un camping trois étoiles avec son restaurant situé à 100 mètres de la plage de Kersidan. Cette zone est classée en site Natura 2000.



Carte n°3 : Les zones géographiques et plages sélectionnées pour enquête ethnographique. À droite pour la commune de Concarneau et à gauche pour la commune de Trégunc.

Ces observations font le lien entre usagers des plages, gestion des laisses de mer et types d'espaces. L'analyse de ces données m'a permis de prendre un certain recul et de décrire densément des situations. Cette description « dense » est un concept développé par Geertz (1998) qui a repris cette notion à Gilbert Ryle. Cette méthode correspond à décrire les faits observés sur le terrain par l'intermédiaire de récits ethnographiques précis en y intégrant les contextes sociaux qui les sous-tendent. Les observations sont ainsi inscrites dans des situations sociales et l'interprétation se mêle aux discours sociaux et faits observés.

Pour moi, ces situations concernent : les composantes non humaines de mon terrain et les pratiques humaines sur les estrans sableux. Les premières regroupent l'évolution de la laisse de

mer (les échouages plus massifs à certaines périodes) ; la composition de la laisse de mer (déchets, algues, animaux...) et l'évolution générale des milieux (érosion, mouvements du sable...). Les deuxièmes correspondent aux rapports tactiles à la laisse de mer (les comportements d'évitement ou non avec les algues de la laisse de mer) puis aux temporalités et à la nature des interactions avec les différentes composantes de la plage, ainsi que le type de pratiques auxquelles elles sont associées. Toutes ces observations ont été accompagnées de photos qui permettent de figer une action à un moment précis, de voir l'évolution des milieux et de garder une trace de celle-ci.

2.4 Les archives publiques et la littérature grise

La littérature scientifique nous informe peu sur l'histoire des pratiques de gestion de la laisse de mer, qui permettrait de retracer son évolution et les enjeux qui lui sont reliés. Les archives publiques, tels les articles de presse et les délibérations des conseils municipaux, couplés à la littérature grise que j'ai recueillie, c'est-à-dire des documents non publiés parfois difficiles d'accès, m'ont permis de combler partiellement ce manque d'informations.

2.4.1 Les archives publiques :

Les délibérations des Conseils municipaux des communes de Concarneau et Trégunc informent sur l'évolution des pratiques et de l'intérêt porté par les élus locaux à cette problématique de la gestion des lasses de mer. Elles correspondent aux retranscriptions des débats lors des conseils municipaux où le pouvoir, les opinions, mais aussi les expressions individuelles et collectives, sont mis en avant. Ces caractéristiques donnent à ces sources un statut ethnohistorique pouvant être mobilisé pour rendre compte de l'histoire environnementale et de l'évolution des relations entre pouvoir et nature. Elles mettent en évidence des fondements légitimant des types de gestion à des moments donnés qui sont cadrés par des contextes sociaux. Ainsi, les délibérations « donnent accès à la fois aux modes d'imposition de représentations dominantes, mais également à des représentations alternatives » (Levain, 2019).

Dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée entre 2010 et 2014, une première campagne de collecte et d'analyse des délibérations communales sur ce terrain a été réalisée (Levain, 2014). Ce corpus porte sur les années 1943 à 2010 pour les communes de Concarneau et Trégunc. Il a été construit de façon à rendre compte de l'agencement, dans le débat public local, de différents thèmes : le tourisme, le littoral, l'agriculture, l'eau, la gestion des déchets et des pollutions. Il est constitué de 181 délibérations pour Trégunc et de 296 pour Concarneau.

Je me suis chargé de collecter les délibérations concernant la période de 2010 jusqu'à l'année la plus récente pour chacune des communes. Pour Trégunc, ce corpus va jusqu'à l'année 2019 alors que pour Concarneau il va jusqu'à l'année 2018. Dans la collecte de ce corpus, je me suis intéressé uniquement à ce qui touchait le thème des plages et des algues de manière générale. Le corpus final regroupe, pour Trégunc, 18 délibérations, dont 15 sélectionnées dans le corpus initial et 3 que je suis allé collecter directement en mairie. Pour Concarneau, il regroupe au total 30 délibérations, dont 22 sélectionnées dans le corpus initial et 8 que j'ai collectées.

2.4.2 Les articles de presse concernant le nettoyage des plages

Ils me permettront de saisir le contexte en amont de mon arrivée sur mon terrain et de connaître les grands événements parfois polémiques concernant le nettoyage des plages. Ils peuvent être un outil pour appréhender la manière dont les enjeux de la gestion des laines de mer s'imbriquent entre eux. La collecte s'est faite via une base de données multidisciplinaire « Eureka » donnant accès à des revues et des journaux d'actualité du monde entier en texte intégral ainsi qu'à des fils de presse, retranscriptions d'émissions de télé et de radio, site Web d'actualité, tweets politiques et blogues.

2.4.3 La littérature grise

Dans mon cas, la littérature grise concerne les lettres de plainte des usagers des plages concernant les algues. Celles que j'ai pu collecter et analyser concernent la commune de Trégunc. Ces lettres montrent la perception de la laisse de mer et les conflits que sa gestion peut susciter pour les usagers des plages de cette commune.

Elle concerne également les documents méthodologiques sur le nettoyage des plages. Ils constituent une source précieuse d'informations sur les enjeux reliés aux diverses pratiques de gestion des laines de mer à un niveau plus général. Ils me permettent de saisir le type d'arguments légitimant une pratique plus qu'une autre, en particulier en ce qui concerne les enjeux environnementaux.

2.5 Une anthropologie « interprétative »

Finalement, j'ai inclus une dimension réflexive dans mes notes d'analyse pour pouvoir ensuite replacer ces discours dans leur contexte. Il s'agit pour moi d'éclaircir au mieux les présupposés de départ que je possède en tant que chercheur et en tant qu'individu. Effectivement, j'ai été

auparavant impliqué dans la gestion des lisses de mer sans pour autant en avoir eu conscience. Cet objet je l'ai donc pratiqué, mais j'ai également reçu un processus d'apprentissage spécifique au projet dans lequel je suis inséré¹⁴. C'est pour cela que j'ai tenté de prendre du recul sur les théories interprétatives mobilisées lors du recueil, du traitement, de l'analyse et de la restitution des résultats. Ce processus d'interprétation implique un découpage du réel où mon corpus de données est organisé en fonction de mes propres catégories et des questions que je me pose. Il s'agira donc de comprendre le sens que l'individu donne à une action en la décrivant densément et en l'interprétant. Pour cela, je lirai par-dessus l'épaule de mon informateur en alternant entre des lectures *émic* (vision interne, la perspective des individus) et *étic* (la perspective extérieure aux individus) de la société. Finalement, je chercherai à appréhender les savoirs implicites que les acteurs mobilisent pour légitimer leurs activités en vue de la gestion des lisses de mer. Pour cela, j'utiliserai un cadre d'analyse particulier que je vais tenter de détailler.

III – Un cadre d'analyse pour la gestion des lisses de mer

3.1 La gestion : un monde social pour la lisse de mer ?

« Il faut enlever la pression sociale qui est du côté de la lisse de mer »¹⁵

Ces mots prononcés par Jean, adjoint au maire de Concarneau, reflètent la vivacité des interactions et des débats auxquels j'ai été confronté dès le début de mon terrain. Il les prononce alors qu'il introduit une réunion entre des membres d'associations, des scientifiques de la station marine de Concarneau, et des membres des services techniques et administratifs de la mairie de Concarneau impliqués dans la gestion des lisses de mer, réunion qu'il a organisée dans la perspective de l'adoption d'un nouveau plan de nettoyage des plages concarnoises pour la saison 2019. Le but est alors de mettre en place une nouvelle approche qui suppose d'abandonner un ramassage mécanique de la lisse de mer sur certaines plages, pour ramasser manuellement et sélectivement les déchets qui s'y sont mêlés.

Jean fait partie de ceux qui, par hasard ou par choix, participent à définir des orientations de gestion. Les communes, mais aussi de multiples acteurs, dont le nombre a beaucoup crû ces dernières années (associations environnementales, usagers des plages, experts scientifiques, entreprises de travaux...) régissent ces orientations. Le programme de recherche dans lequel

¹⁴ La station Marine de Concarneau via son programme « Plages Vivantes » est directement impliquée dans la gestion des lisses de mer et a donc une vision particulière de ce qu'elle devrait être.

¹⁵ Entretien avec Jean, adjoint au Maire de Concarneau le 16 mai 2019

s'inscrit mon stage participe de ce mouvement, à un double titre : parce qu'il prend la laisse de mer comme objet central, parce qu'il prend acte de ces formes multiples d'engagement et les intègre, à sa façon, dans un dispositif à vocation participative. Mais comment identifier cette pression qualifiée par Jean de « sociale » ? Comment pourrai-je rendre compte du monde social de la laisse de mer, s'il existe ? La gestion serait-elle reliée à des pratiques dépendant de rapport entre humains et non humains ? Est-il possible de parler de la laisse de mer comme une partie prenante de ma première ethnographie de terrain, au même titre que les humains ?

Ces interrogations m'ont poussé à adopter un regard spécifique sur mon sujet de recherche. La première partie de ma réflexion se concentrera à comprendre le processus général qui a amené les humains à intervenir sur la nature, afin d'appréhender la notion de gestion. Je pourrai ainsi m'inscrire dans les Humanités environnementales qui représentent le cadre de recherche de mon stage. Ensuite, j'exposerai les approches anthropologiques que j'utiliserai, qui sont l'ethnoécologie et l'ethnographie multispèces (Kirksey et Helmreich 2010, Smart 2014).

3.2 La gestion de la nature : des rapports entre humains et non humains

Appréhender la gestion de la nature ou de l'environnement n'est pas une tâche facile pour l'ethnologue. Ce terme sous-tend une complexité où de multiples acteurs interagissent avec un milieu afin de l'aménager et/ou d'orienter son évolution selon différents cadrages sociaux, politiques ou économiques. Il suppose une pluralité d'interactions qui forment donc une complexité sociale qu'il est possible de rendre intelligible avec des techniques et méthodes ethnographiques. Pour appréhender cette notion, je vais tenter de contextualiser une situation actuelle en faisant référence à des événements antérieurs pour caractériser les interventions des Hommes dans la protection de la nature.

Le point de départ de ma réflexion réside dans une prise de conscience environnementale mise en place depuis des décennies au niveau international et politique. Elle peut notamment se manifester par les nombreuses conférences internationales sur le changement climatique dont les prémisses ont été posées dans le rapport Brundtland (1987) et dans la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio (1992). À cette époque, on assiste à l'identification globalisée des problèmes environnementaux qui touchent le monde.

Cette prise de conscience ira de pair avec la diversification des stratégies et instruments de protection de l'environnement, mais également avec la multiplication d'outils préexistants que sont les aires protégées et les parcs naturels, qui seront autant de moyens de gouverner la nature

d'une manière durable. Cette gouvernance s'exprime par une pluralité de stratégies mobilisées pour gérer la nature. Par exemple, en 1872, on assiste à la création du premier parc naturel au monde de Yellowstone dans le Nord-Ouest du Wyoming (Roderik, 1963 : 7). À cette époque, c'est le terme de *wilderness* qui régit les modes de gestion de cet espace dit naturel aux États-Unis. Cette notion a peu à peu changé de sens pour exprimer l'idée d'une nature sauvage mise à l'abri de toute emprise humaine (Larrère, 2015). Catherine Larrère (2015) exprime cette différence en disant que l'idée de nature, comme ensemble matériel, existant par soi et indépendamment des humains est typiquement occidentale sans équivalent dans les cultures de ces populations qualifiées parfois « d'autochtones ».

En France, d'autres stratégies sont employées pour gouverner la nature. L'exemple le plus significatif est sûrement la création du parc naturel de la Vanoise en 1963 qui superpose trois stratégies de gestion qu'Adel Selmi nous expose. Il utilise la catégorie de paysage comme catégorie ethnographique pour appréhender la façon dont les individus comprennent le rapport de l'homme à la nature et comment un zonage est mis en place selon des stratégies de gestion particulières. Premièrement, il identifie les paysages fermés qui seraient régis par l'idée de *wilderness* c'est-à-dire la protection de la nature sans l'homme. Deuxièmement, il parle des paysages ouverts des amateurs d'une nature récréative où la conservation de la nature prend en compte les activités humaines. Finalement, il qualifie les paysages propres où la protection de la nature prend en compte les savoirs naturalistes des populations locales.

C'est également durant ces conférences internationales que l'on verra se diffuser le terme de développement durable (Sauvé 2007, Blandin 2009). Cette notion apparaît « comme une habile stratégie séductrice à l'intention des acteurs de la sphère politico-économique, qu'il importe de convaincre d'intégrer des préoccupations sociales et environnementales à leur agenda de croissance économique » (Sauvé, 2007 : 1). Bien que cette notion soit parfois remise en cause, elle contextualise la prise en compte, au niveau international, d'un déséquilibre dans les rapports entre humains et milieux naturels.

La gestion d'un espace est donc intimement liée à des interactions entre humains et non humains. Dans le cadre de mon objet de recherche, cette gestion, cadrée par le développement durable, s'exprime sur un milieu particulier qui est le littoral. Ainsi, la mise en pratique du développement durable sur le littoral rejoint cette idée du fait que les espaces – terrestre ou marin – font l'objet d'une protection plus ou moins accrue afin de protéger et conserver les ressources naturelles d'un territoire (Sécula, 2010 : 5). Le contexte géographique de mon terrain

exposé auparavant traduit en partie ces stratégies de sanctuarisation des aires protégées qui a pu se produire à Concarneau et à Trégunc.

Cette protection implique également des acteurs humains qui ont pour rôle la gestion de ces territoires. Ils utilisent des pratiques hétérogènes, dans le sens où elles sont influencées par des dispositifs matériels (cartes, politiques publiques...), des expériences individuelles et des représentations sociales au niveau de la problématisation d'une question environnementale. Cette gouvernance de la nature forme une trame d'objectifs qui est souvent contradictoire et qui occasionne des conflits d'interprétation, d'usages et d'appropriation entre les acteurs impliqués dans cette gestion. Il y a donc là une écologisation des pratiques de gestionnaires qui peut être définie comme l'ensemble des processus avec lesquels une société intègre des préoccupations environnementales dans ses façons de faire (Mélard 2008 ; Beck et al. 2006). Ce processus fait donc l'objet d'un jeu de relation sensible entre humains et non humains spécifique à la gestion de la nature qui s'exprime également sur mon terrain à travers les pratiques de gestion des laines de mer.

3.3 Les humanités environnementales et la gestion

Cette caractérisation spécifique de la gestion des laines de mer permet également de rentrer dans le champ de recherche où s'inscrit mon stage : les Humanités environnementales (Blanc et al. 2017, Choné et al. 2016, Emmett et al. 2017.) Elles apparaissent dans les années 1970 – 1980 dans différents départements institutionnels anglophones des sciences sociales. Dans les années 1990, l'un des pôles de création de ce courant de recherche se situe en Australie. Des chercheurs issus de multiples disciplines en sciences sociales¹⁶ et en sciences naturelles travaillent en collaboration sous le nom d'une rubrique de la revue « *Australian Humanities review* » nommée « *ecological humanities* ». L'objectif de ces chercheurs est de dépasser une dichotomie déjà bien en place dans les sciences sociales et naturelles afin de les rapprocher. Effectivement, avec la prise de conscience environnementale que j'ai évoquée précédemment, de plus en plus de scientifiques s'intéressent aux rapports humains avec l'environnement. Pour eux, les pratiques des Hommes sont intimement liées à l'environnement qui les entoure. Ils tendent ainsi à décrire des rapports humains et non humains selon des méthodes et une épistémologie spécifique pour chacune des sciences sociales.

¹⁶ Économie, géographie, anthropologie, philosophie, histoire etc.

Cette épistémologie spécifique trouve son point commun dans la nécessité d'abandonner une dichotomie qui s'est cristallisée dans les sociétés occidentales. Elle est souvent caractérisée par la séparation de la Nature et de la Culture et donc par définition, des sciences sociales avec les sciences naturelles. Depuis 2012, avec la création de la revue internationale « *Environmental Humanities* », on assiste dans différents pays au développement de ce champ de recherche. Il a pour but de promouvoir une interdisciplinarité entre les sciences sociales elles-mêmes, mais également avec les sciences naturelles en institutionnalisant celle-ci dans les champs académiques qui tendent à rester fragmentés dans les universités. Ces Humanités environnementales inspirent mon approche, car elles me permettent d'appréhender les pratiques de gestion des laines de mer comme une construction d'interactions entre humains et non humains en y ajoutant une dimension temporelle propre à ces derniers. En anthropologie, ce champ de recherche fédère différents courants qui s'intéressent à l'environnement et aux relations entre humains et non humains. Pour analyser la gestion des laines de mer dans cette perspective, je m'inscrirai dans deux de ces courants.

3.4 L'ethnoécologie et les pratiques de gestion

L'un de ces courants est regroupé sous le terme d'ethnoscience. Elles font leurs apparitions dans les années 1950. George Murdock est « le premier à utiliser le terme « ethnoscience » afin de décrire une section de l'index *Outline of cultural material* » (Friedberg, 1991 : 252). Harold Conklin est le premier à utiliser cette nouvelle science dans l'étude des plantes et la définit comme le fait d'utiliser « des catégories sémantiques indigènes pour étudier les connaissances d'une société en vue de son environnement » (Conklin 1954, cité par Friedberg, 1991 : 253). Cette science s'inspire des mouvements de pensée anglo-saxonne qui se rapportent à la phonologie. Afin de se distancer d'une approche *étic*, qui explique la réalité des sociétés selon une vision extérieure, elle utilise une approche *émic* qui part des sociétés pour expliquer leurs propres réalités (Demeulenaere, 2017 : 49). Conklin explique que ce domaine « lorsqu'il s'intéresse aux savoirs naturalistes locaux, doit faire abstraction des disciplines relevant des sciences naturelles » (Conklin 1954, cité par Friedberg, 1991 : 253). Pour lui, l'essentiel de la recherche en ethnoscience doit se concentrer sur les savoirs eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Ce mouvement est rapidement remplacé par de multiples sous-disciplines connexes qui sont centrées sur un type de savoir naturaliste telles l'ethnobotanique, l'ethnozoologie, l'ethnométéorologie... L'ethnoécologie en fera partie, et là encore, Conklin sera considéré comme « le précurseur de cette approche qui découle des ethnoscience » (Roué, 2012 : 7).

Cette discipline se charge, d'une manière holistique, d'étudier les relations en partant du point de vue des sociétés locales (Fournier 1971, Friedberg 1991 ; Roué 2012 ; Bahuchet 2017). Il s'agit donc, pour cette discipline, d'appréhender l'entièreté des systèmes cognitifs que possèdent les sociétés par rapport à leurs environnements en étudiant « l'écologie vécue et pensée par les sociétés humaines en mêlant deux axes complémentaires » (Bahuchet, 2017). Cette complémentarité se traduit par l'utilisation d'un axe écologique et ethnologique qui sont respectivement l'étude des pratiques et des connaissances d'une société vis-à-vis de son environnement (Bahuchet, 2017). La première approche se charge d'étudier les savoir-faire qui sont caractérisés par le fait de fabriquer, transformer et utiliser l'environnement qui entoure les individus. La seconde correspond à étudier les savoirs qui sont le fait de reconnaître, nommer, classer, interpréter, expliquer et se représenter l'environnement.

Dans cette école, les conceptions de la nature des sociétés sont systématiquement liées aux pratiques et savoirs humains sur les non humains entourant les Hommes (Friedberg, 1992, Deumeulenaere, 2017). Cette approche situe donc l'ethnoécologie dans l'étude du façonnement des natures par les hommes et de leurs pluralités de perceptions envers elles. Pour cela, les ethnoécologues utilisent une méthode où la finesse de leur regard permet une description détaillée des techniques, usages et représentations de l'environnement par l'intermédiaire des relations entre humains et non humains.

Ce courant inspire mon approche puisqu'il me permet d'appréhender les savoirs et dispositifs mis en place dans la gestion des laisses de mer par le biais des relations entre humains et non humains et des catégories avec lesquelles usagers et gestionnaires pensent, décrivent, se représentent les laisses. Par mes observations, j'utiliserai la finesse du regard de l'ethnoécologue pour en identifier des acteurs humains et non humains impliqués de près ou de loin dans la gestion des laisses de mer. S'inscrire dans cette méthode me permet également d'adopter une description détaillée des milieux et des contextes dans lequel se déroule la gestion des laisses de mer. Cette approche me permet de mobiliser des catégorisations locales pour décrire finement les observations que j'ai faites, mais ne seront pas utilisées analytiquement comme moyens de lire les dynamiques sociales et environnementales d'une société embarquée dans la gestion des laisses de mer.

3.5 L'ethnographie multiespèces et l'agentivité

Le second courant s'inscrit dans la continuité de la critique faite par Tim Ingold (2011) sur la distinction qui est généralement faite entre étic/émic dans ces ethnosciences. Selon lui, elle ne fait que renforcer des dichotomies entre la nature et l'humanité et la modernité et la tradition. Appréhender la gestion comme un jeu de relation sensible suppose d'aller au-delà de la méthode ethnoécologique. Ce jeu sensible suppose que les non humains prennent une part aussi importante que les humains dans les pratiques qui forment ce que j'appelle « gestion des laines de mer ». En d'autres termes, l'ethnoécologie ne me permet pas de rendre compte d'un monde social propre à la laine de mer en adoptant une symétrie interactionnelle entre humains et non humains (Manceron, 2016), dans le sens où la laine de mer est d'abord prise dans un jeu de dynamiques faisant intervenir des mouvements, des processus et des comportements extra-humains. La limite de cette approche, pour moi, apparaît donc à ce moment-là. Les pratiques humaines acquièrent une capacité d'action dominante par rapport au monde des non humains puisqu'elles expliquent ce que représente la nature pour les Hommes, sans toujours accorder une importance significative à l'agentivité des acteurs non humains.

Pour rendre compte de cette agentivité, j'ai décidé de coupler la méthode de l'ethnoécologie et notamment la finesse du regard qu'elle suppose à une exploration de ce que peut apporter l'ethnographie multiespèces. L'agentivité est un concept qui provoque un décentrement du sujet humain intentionnel aux profits d'une hétérogénéité d'actants, qu'ils soient humains ou non humains (Fornel, 2013). Il révèle des capacités d'actions d'éléments humains et non humains qui se construisent dans une dimension symétrique d'interactions entre eux. Ainsi, l'approche multiespèces s'attache « à densifier la description des situations de terrain par l'ethnographie des êtres vivants, quels qu'ils soient » (Leblanc et al., 2017 : 8). Elle pose de multiples questions épistémologiques qu'Anna Tsing expose clairement :

« Premièrement, comment a-t-on pu imaginer que les non-humains ne sont pas sociaux ? Deuxièmement, comment peut-on étudier le monde social d'autres espèces si elles ne peuvent pas nous parler ? Troisièmement, comment pouvons-nous espérer apprécier une socialité plus grande que l'humain si nous ne pouvons pas contourner les limites de la connaissance spécifiquement humaine ? Quatrièmement, à quoi sert tout cela dans la connaissance du monde ? » (Tsing, 2014 : 28)¹⁷

¹⁷ Traduit de l'anglais: « *First, how did anyone ever come up with the idea that non-humans are not social? Second, how can anyone study the social worlds of other species if they can't talk to us? Third, how can we expect to appreciate more-than-human sociality if we can't get around the limitations of specifically human knowledge? Fourth, what use is any of this in knowing the world?* » (Tsing, 2014 : 28)

La première question (comment a-t-on pu imaginer que les non-humains ne sont pas sociaux ?) est à mettre en relation avec l'émergence de l'anthropologie de la nature. En 2001, avec la création de la chaire « anthropologie de la nature » au Collège de France par Philippe Descola, on assiste à une prolifération des non humains en anthropologie. Cette prolifération est justifiée par une rupture épistémologique que j'ai évoquée précédemment qui doit s'imposer dans les sciences sociales. Effectivement, plusieurs auteurs (Latour 2004, Descola 2005, Ingold 2011) soutiennent qu'il faut dépasser une dichotomie entre Nature et Culture présente dans les sciences sociales qui s'est cristallisée au fil des époques. Elle empêcherait de rendre compte de la complexité des relations entre humains et non humains pour expliquer le monde. Mais, là encore, une pluralité de théories va émerger pour rendre compte de ces rapports complexes sans pour autant les hiérarchiser. L'ethnographie multiespèces (Kirksey et Helmreich 2010, Smart 2014) s'inscrit dans le prolongement de ce mouvement. Bruno Latour (1991) parlera de la théorie de l'acteur réseau, c'est-à-dire un ensemble d'entités (actants ou acteurs) humaines ou non humaines articulées les unes avec les autres. La laisse de mer est un objet hybride, composé de divers éléments, qu'ils soient artificiels ou naturels, humains ou non humains, que cette théorie me permet de décrypter pour en comprendre sa gestion. Tim Ingold (2012), lui s'intéressera aux expériences du monde des individus à travers les rapports entre humains et non humains pour comprendre comment se construisent les réalités du monde qui nous entoure. La gestion des lasses de mer suppose de composer avec des non humains pour les humains. Chacun ayant une expérience différente propre à cet objet hybride, il me faut les appréhender pour en faire ressortir les diverses temporalités qui existent autour de la laisse de mer.

La deuxième question (comment qui que ce soit peut étudier le monde social d'autres espèces si elles ne peuvent pas nous parler ?) pose selon moi un problème beaucoup plus complexe. Elle oblige à utiliser des approches précises pour tenter de rendre compte de la socialité des non humains, sans leur accorder une parole/une intentionnalité qu'ils n'ont pas – ou en tout cas auxquelles nous n'avons pas accès. Par socialité, j'entends la capacité d'action des êtres vivants composant la laisse de mer à agir sur les actions de gestion des humains. L'une de ces approches consiste à s'intéresser à l'évolution des formes corporelles¹⁸ des êtres vivants permettant de raconter « leur biographie ; c'est une histoire de relations sociales à travers laquelle elles ont été façonnées. » (Tsing, 2014 : 32). Dans un souci de symétrie interactionnelle, entre humains/non humains, que présume l'ethnographie multiespèces, j'ai décidé de coupler ce regard à des

¹⁸ Expression traduite de l'anglais utilisée par Anna Tsing (2014) : « bodily form »

descriptions denses d'observations ponctuelles. Elles me permettront donc de ne pas uniquement m'appuyer sur les « porte-parole »¹⁹ des non humains (Latour, 2004) et d'appréhender comment la laisse de mer se meut, se transforme, tisse des liens sans intervention humaine perceptible.

Cette dernière remarque révèle la limite principale de l'ethnographie multiespèces, présentée par certains auteurs comme une contradiction intrinsèque. Les auteurs utilisant cette méthode revendiquent en effet explicitement vouloir accorder une importance similaire aux humains et non humains, mais il est difficile de déterminer, quels savoirs peuvent être utilisés pour décrire les pratiques non humaines (Swanson, 2017). Ce couplage des méthodes ethnographiques est, selon moi, l'un des moyens pour arriver à surmonter cette contradiction. La finesse du regard ethnoécologique contribue à appréhender les techniques/pratiques et savoirs mis en jeu dans la gestion des laisses de mer. Le souci de symétrie interactionnelle de la méthode multiespèces permet d'envisager une agentivité de la laisse de mer, qui contribue à configurer les pratiques de gestion. En d'autres termes, cette dernière approche permet de montrer que la laisse de mer fait faire des choses aux humains qui se cachent derrière des pratiques de gestion. Pour reprendre l'expression d'Anna Tsing (2014 : 34), « nous n'aurons jamais la chance de devenir une plante »²⁰. Je ne vais donc pas prétendre que la laisse de mer possède une intentionnalité, puisque je n'y aurai jamais accès. Mais je vais tenter d'appréhender sa capacité d'action au même titre que les humains à travers des situations relationnelles – ce que Tim Ingold nomme « interagentivité » (Ingold, 1996 : 129). Dans ce mémoire, je vais donc raconter l'histoire de la laisse de mer par un récit d'expérience du monde en la considérant comme un actant au même niveau que les humains dans des situations données.

¹⁹ Pour Bruno Latour (2004), au même titre que les politiques parlent des individus d'une société, les biologistes le font sur les non humains et deviennent donc des porte-paroles de ceux-ci.

²⁰ Traduit de l'anglais "We'll never have the chance to become plants" (Tsing, 2014 : 34)

Chapitre 2 : Des temporalités pour comprendre ce que laisse la mer

La laisse de mer est un objet central d'étude dans le cadre du programme Plages Vivantes. Il est pourtant difficile de la saisir ou de décrire l'enchevêtrement d'êtres, de discours, d'espaces et de temporalités qui contribuent à la faire exister. Dans ce chapitre, je vais m'y attacher en me situant dans le cadre d'une « ethnographie multiespèces » (Kirksey et Helmreich 2010, Smart 2014). Je vais donc commencer par une description dense issue d'observations que j'ai réalisées sur la plage de Don à Trégunc. Elles me permettront de décrire différents éléments qui existent par eux-mêmes et qui se regroupent sous le terme « laisse de mer ». Ensuite, je m'intéresserai à une autre courte observation qui me permettra de relever un événement particulier que la laisse de mer produit d'elle-même. Je terminerai mon propos en relavant différentes temporalités biologiques et écologiques propres à la laisse de mer.

I – Un ramassage de déchets à Trégunc

1.1 Une association bretonne impliquée dans la protection des lasses de mer

Le 15 mars 2019, j'ai rendez-vous à 14h avec Catherine, l'une de mes interlocutrices, qui est animatrice au sein de l'association Bretagne Vivante²¹. Cette association a été créée en 1958 et œuvre dans la protection de l'environnement en Bretagne. Initialement nommée Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et héritière des sociétés savantes du premier XXème siècle, elle est l'une des plus importantes associations naturalistes en Bretagne. Son territoire d'action recouvre les 5 départements de cette même région, même si elle participe ou porte des projets à une échelle nationale. Composée de bénévoles et de salariés, la SEPNB tente de comprendre les mécanismes de la biodiversité pour mieux la conserver et sensibiliser les citoyens. Son implication se traduit également par sa forte présence dans les débats publics afin de mieux prendre en compte la protection de la nature dans les politiques publiques locales et nationales. Elle anime notamment un réseau constitué de plus de 120 sites naturels, dont 4 Réserves Naturelles Nationales (RNN) et 2 Réserves Naturelles Régionales (RNR). Pour cela, elle mène des actions de suivi, de gestion et de conservation en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales et les propriétaires publics et privés. Par exemple, elle est présente sur certains sites du Conservatoire du littoral, dont celui situé à Trégunc. Elle s'occupe de gérer le gardiennage des sites de nidification des gravelots à collier interrompu (*Charadrius*

²¹ Toutes les informations sur Bretagne Vivante sont tirées de leur site internet en ligne : [Bretagne Vivante](#)

alexandrinus, Linné 1758). Pour cela, l'association indique des conseils de pratiques pour les humains sur les zones à risque pour ces oiseaux marins (photographie n°1).



Photographie n°1 : Signalement des zones de nidification et conseil de pratiques pour protéger les gravelots à collier interrompu (Trégunc, 05/04/2018)

Mon interlocutrice s'occupe de l'antenne Concarneau/Trégunc, notamment en animant des actions de sensibilisation pour la protection du milieu marin. Cette association est partenaire du projet de sciences participatives Plages Vivantes, auquel je suis rattaché, et c'est ainsi que nous avons fait connaissance dès mon arrivée à Concarneau. Catherine m'est souvent présentée par mes interlocuteurs comme une figure locale : elle a joué et joue toujours un rôle de médiatrice sur l'importance écologique de la laisse de mer. Par exemple, j'ai demandé à un élu de la commune de Trégunc, d'où venait son savoir sur la laisse de mer, il m'a répondu : « *Je pense que ça vient d'une sensibilisation qui nous a été faite par Bretagne Vivante* ²² ».

1.2 Une sortie dans le cadre d'une Aire Marine Éducative

Ce jour-là, nous nous retrouvons pour participer à un ramassage des déchets déposés par la mer sur la plage de Don avec une classe de CM1/CM2 de l'école publique René Daniel, située à Saint-Philibert, village trégunois proche du littoral. Cette classe souhaite faire partie du projet Aire Marine Éducative (AME), un projet pédagogique mis en place par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Ce label est décerné aux écoles qui s'engagent dans un processus de gestion participative du milieu marin. Trois axes structurent ce label : « Connaître la mer »

²² Extrait d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc le 15 mai 2019

par l'acquisition de connaissances sur le milieu marin ; « Vivre la mer » en rencontrant des professionnels de la mer afin de permettre la transmission des savoirs entre les générations ; « Gérer la mer » en proposant des mesures de gestion et en organisant un suivi de la zone AME (AFB, 2017 : 6). Le processus d'obtention de ce label dépend d'un cahier des charges précis. Premièrement, il faut identifier une personne référente qui assistera l'enseignant pour les activités réalisées dans le cadre de l'AME (AFB, 2017 : 15). Deuxièmement, une AME doit mettre en place « un conseil de la mer » des enfants incluant divers acteurs de la mer pour déterminer un plan de gestion et des actions concrètes à mettre en œuvre sur un site (AFB, 2017 : 16). Troisièmement, il faut proposer une zone littorale maritime de petite taille avec ou sans statut de protection, et proche de l'établissement (AFB, 2017 : 19). Quatrièmement, il faut avoir reçu un avis favorable de la commune dont l'école est dépendante (AFB, 2017 : 21). Enfin, il faut établir un diagnostic écologique dans les deux ans après l'obtention du label (AFB, 2017 : 30).

Dix jours après mon observation, dans une délibération municipale (figure n°1), je retrouve le processus qui a mené cette classe à obtenir ce label. J'observe ici le rôle d'un opérateur national extérieur qui intervient dans la gestion d'une zone du littoral de Trégunc Il y est indiqué que Bretagne Vivante, tout comme la station marine de Concarneau, sont des partenaires impliqués dans ce projet. De plus, il est clairement précisé que les classes de Cours Moyens (CM) vont participer à des protocoles scientifiques pour recenser la composition de la laisse de mer. Ces différentes activités, auxquels participeront les élèves, seront menées dans le secteur de Kersidan qui est également une plage située à proximité de la plage de Don où se déroule mon observation. Ce ramassage de déchets n'est pas la première activité pour cette classe. Dans le cadre de cette AME, un membre du projet Plages Vivantes m'explique ainsi qu'il a déjà réalisé avec Catherine, en début d'année, le protocole des sciences participatives du projet concernant la composition des algues de la laisse de mer. Il y a donc une mise en œuvre d'un dispositif de gestion sur un espace qui mobilise des sciences participatives pour sensibiliser un jeune public par des interventions sur la laisse de mer.

La classe de Cours Moyen (CM) de l'école René Daniel se lance cette année dans ce projet sur le site de Kersidan, qui sera inscrit au prochain projet d'école.



Il s'agit d'un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics.

La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement (pour ce projet : Bretagne Vivante, mais aussi les usagers du port, le conservatoire du littoral, les amis du patrimoine, les scientifiques de la station marine de Concarneau).

C'est un projet qui engage la classe, la commune et tous les partenaires sur la durée, avec l'obtention d'un label.

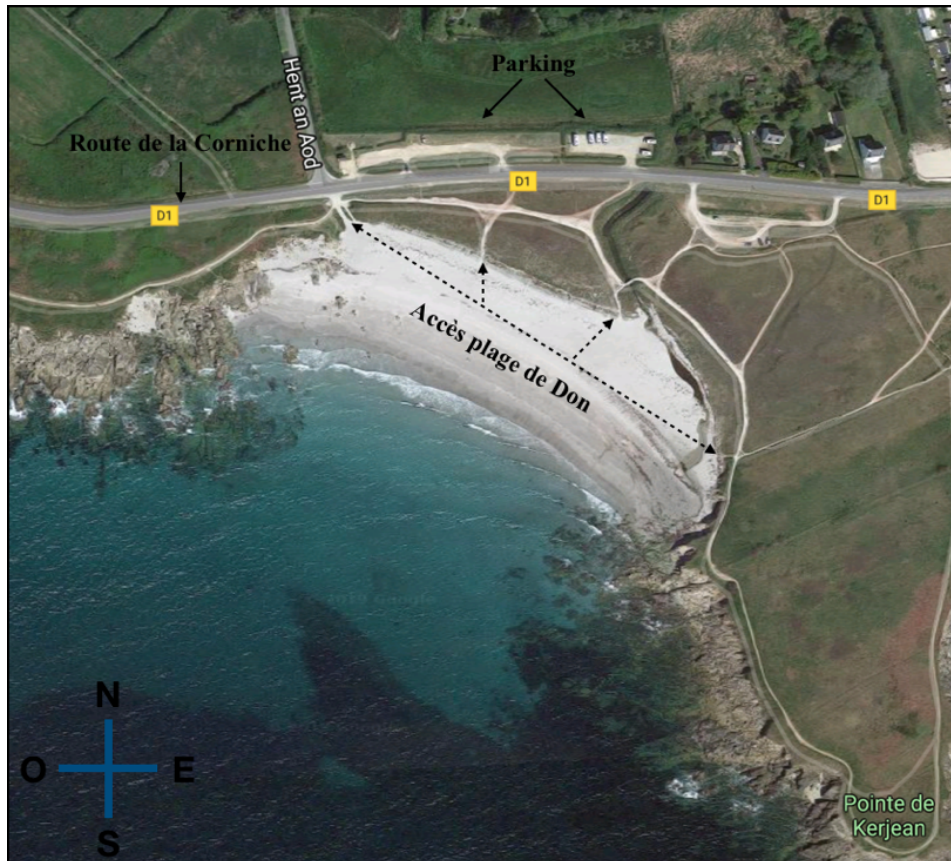
Concrètement, la classe de CM va participer à des protocoles scientifiques pour recenser la laisse de mer, entreprendre des actions pour sensibiliser les usagers à la fragilité de l'environnement et à sa préservation, communiquer dans le bulletin municipal... Les classes de cours élémentaire (CE) seront sensibilisées afin de se préparer à prendre le relais des CM dans les années qui viennent. Ce projet pourra aussi servir de support d'échange entre les classes via des expositions par exemple.

Figure n°1 : Extrait d'une délibération du conseil municipal de Trégunc du 26 mars 2019

1.3 Un milieu composé d'éléments naturels et anthropiques

Le milieu où se déroule mon observation est donc une plage à Trégunc facile d'accès. La « route de la corniche », construite dans les années 1960 « que l'on ne ferait plus maintenant »²³ passe au plus près. Un parking, à cent mètres, a été aménagé pour que les visiteurs y accèdent le plus facilement possible. Elle se situe entre deux petites falaises et forme une petite crique offrant un espace de sable fin et blanc (carte n°4).

²³ Citation tirée d'un entretien avec Éric l'adjoint au maire de Trégunc le 15 mai 2019.



Carte n°4 : Carte satellite de la Plage du Don à Trégunc (Source : GoogleMap)

Étant arrivé plus tôt, je descends sur la plage afin d’attendre Catherine et les élèves par un petit accès situé à l’est de la plage. Je suis seul sur la plage : le vent souffle fort, la température de l’air frôle les 15 degrés et il y a parfois de fortes averses. Je longe le haut de la plage, jonché de petit amas d’algues mélangées à des morceaux de bois, des galets, des sépions²⁴ et d’objets divers, tels de petits bouts de filets de pêche dont les couleurs vives tranchent avec le camaïeu de gris, de beiges, d’ocres, de verts et de bruns qui domine (photographie n°2). Tous ces éléments sont sur la dune embryonnaire²⁵, juste devant la dune grise²⁶ où sont fichés des poteaux reliés par du fil du fer qui servent à mettre la dune en défens. Cet amoncellement hétérogène, c’est ce que l’œil distingue du processus d’accumulation qui donne naissance à la dune embryonnaire : une jeune dune, située juste après la limite des plus hautes mers. L’estran, partie du littoral périodiquement recouverte par la marée, est largement découvert. La marée basse est prévue aux alentours de 17h15. Le coefficient de marée est de 41, ce qui est relativement bas.

²⁴ Nom scientifique de l’os de seiche qui est une lame calcaire qui constitue la coquille interne dorsale de la seiche (*Sepia officinalis*, Linné 1758)

²⁵ Domaine des dunes littorales caractérisé par de petits amoncellements de sable juste en avant de la dune blanche où la végétation naissante permet de fixer le sable.

²⁶ Domaine des dunes littorales caractérisé par un couvert végétal de type arbustif et rampant, voire forestier, qui recouvre et fixe le sable sous-jacent. La dune grise est située en arrière de la dune blanche.

Ce jour-là, la mer ne parviendra pas jusqu'à la dune embryonnaire puisque l'écart entre la marée basse et la marée haute en termes de hauteur d'eau ne sera que de 1,80 mètres environ. Nous sommes en période de mortes eaux, c'est-à-dire que le marnage²⁷ est en dessous de la moyenne²⁸. Ces petites algues mêlées à des déchets expriment donc la mémoire d'une ancienne marée haute de vives eaux, c'est à dire avec un plus grand coefficient. Cet enchevêtrement d'êtres naturels et anthropiques, c'est ce que les membres du projet Plages Vivantes nomment laisse de mer. Je n'étais pas familier avec ce terme avant d'arriver dans ce projet par l'intermédiaire de mon stage.



Photographie n°2 : Photo d'algues mélangées, des os de seiche, du bois et des déchets (Plage de Don, le 15/03/2019).

Cela fait donc maintenant 15 jours que j'utilise ce terme et que j'observe cette laisse de mer à différents endroits pour tenter de comprendre sa composition. Grâce à une clé de détermination²⁹ réalisée par une collègue de Plages Vivantes, je peux déjà observer et identifier différentes espèces d'algues à différents endroits. Cette clé a été réalisée dans le cadre du protocole « ALgues de la LAisse de MER (ALAMER³⁰) » du projet Plages Vivantes. L'objectif

²⁷ Différence en mètre entre le point le plus haut et le point le plus bas de la mer d'une marée

²⁸ Le plus grand coefficient étant chiffré à 120, la moyenne est de 60.

²⁹ Voir annexe III : « La clé de détermination ALAMER ».

³⁰ Sur le site internet de Plages vivantes on nous expose les objectifs précis de ce protocole « Dans quelle mesure les espèces d'algues de la laisse de mer sont-elles différentes d'une plage à l'autre ou au cours des saisons ? Reflètent-elles la composition en algues des habitats marins à proximité ? Autant de questions auxquelles les scientifiques souhaitent répondre, et bien d'autres... Pour répondre à ces questions, les scientifiques ont besoin d'étudier la composition en algues et la structure de la laisse de mer à large échelle spatiale et temporelle. D'où le protocole ALAMER, proposé dans un premier temps à l'échelle du littoral de la Manche et de l'Atlantique. En

est qu'un grand nombre de personnes, scientifiques ou non, l'utilisent pour reconnaître les algues qui composent la laisse de mer afin de partager leurs observations avec les scientifiques. Cette clef est divisée en plusieurs étapes, elle prend en compte diverses caractéristiques permettant de reconnaître les algues. La première étape d'identification est la pigmentation, qui constitue, depuis longtemps, « l'un des caractères importants dans la classification des algues » (Reviere, 2002 : 116). La seconde étape est la morphologie des algues basée sur différents critères, par exemple, si elle possède une lame, un stipe, un crampon ou des flotteurs (figure n°2).

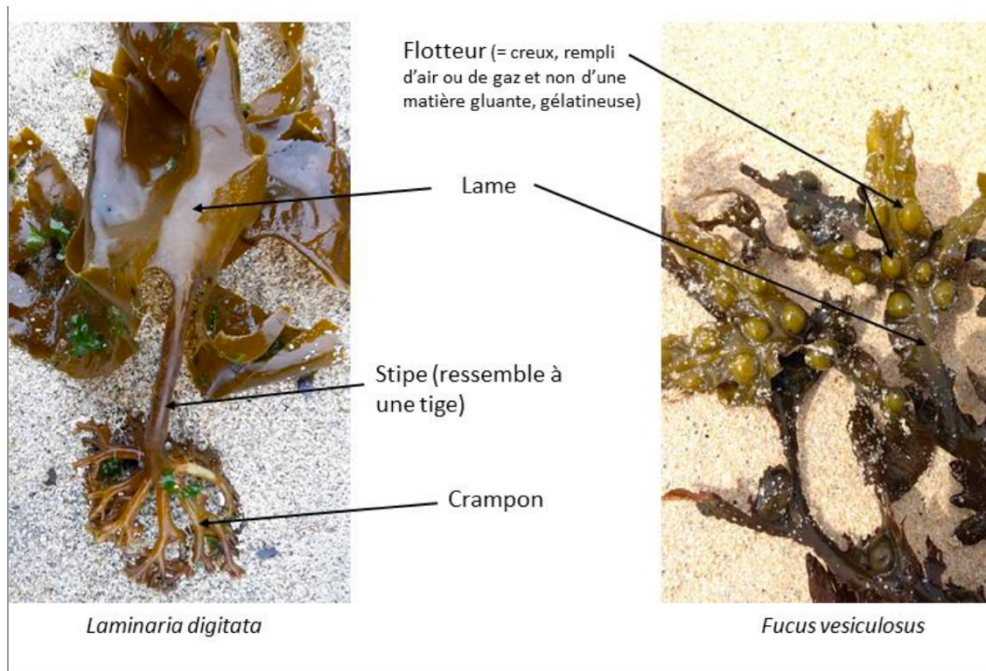


Figure n°2 : Extrait de la clef de détermination du protocole ALAMER présentant la morphologie des algues

Ainsi, ce jour-là, la laisse de mer est majoritairement composée de Fucus vésiculeux (*Fucus vesiculosus*, Linné 1753), une algue brune très commune. Depuis que je suis arrivé sur mon terrain, c'est pourtant la première fois que je rencontre ce type de laisse. Effectivement, je me suis rendu à différents endroits pour pouvoir observer la composition des algues de la laisse de mer sur différentes plages de Trégunc et Concarneau. Parfois, elles sont de la même couleur et appartiennent majoritairement à la même espèce (photographie n°3). Deux jours avant, à Kersidan, la laisse de mer était relativement homogène et composée majoritairement d'une autre espèce d'algues brunes, une grande laminaire nordique (*Laminaria hyperborea*, Foslie

proposant à tous de participer à cet échantillonnage, les scientifiques espèrent récolter un grand nombre de données tout en sensibilisant les participants aux enjeux de préservation de cet écosystème » (Plages Vivantes).

1884). Ce même jour, sur la plage du Porzou, j'ai pu observer une laisse de mer composée uniquement d'algues vertes couramment appelées *laitues de mer* (*Ulva lactuca*, Linée 1753). D'autres fois, les algues échouées forment un mélange de couleurs et d'espèces. Durant le séminaire de Plages Vivantes du 6 mars 2019, lors d'une démonstration du protocole ALAMER, j'ai pu observer ce genre de laisse de mer. Effectivement, sur la plage appelée « le Quai Nul » à Concarneau, algues vertes, brunes et rouges s'entremêlaient. Il y en avait des vertes (laitue de mer et diverses autres espèces du genre *Ulva*), des rouges, dont la *dulse* (*Palmaria palmata*, Weber & Mohr 1805) et des brunes, comme des fucales et des laminaires, mais aussi la *voleuse d'huîtres*, une espèce introduite provenant d'Amérique du Nord (*Colpomenia peregrina*, Sauvageau 1927). La laisse de mer n'est donc pas une entité figée, elle peut être composée de différents éléments et se situer à différents endroits sur l'estran. Elle n'a jamais, ou presque, le même visage.



Photographie n°3 : Différentes espèces d'algues pouvant composer la laisse de mer

1.4 Un discours sur ce que laisse la mer

Lorsque Catherine et les enfants arrivent, ils prennent le même sentier côtier que moi situé à l'est de la plage. Catherine est vêtue d'un coupe-vent marqué du logo de Bretagne Vivante. Par

un geste de la main, elle me demande de m'avancer vers elle. À ce moment-là, je suis au bord de la dune embryonnaire en train de regarder la laisse de mer juste devant le sentier qui descend sur la plage. Les enfants sont une vingtaine et sont accompagnés de deux adultes. La première personne est la directrice de l'école alors que l'autre dame est une accompagnante parente d'élève. Il y a également la « marraine » de ce ramassage, Samantha Davis, une skippeuse réputée qui participera au prochain Vendée Globe sur le bateau du projet Initiative Cœur³¹. Elle vit à Trégunc et profite de ses temps de repos, entre deux courses, pour s'impliquer dans la protection de l'environnement. Nous sommes donc tous réunis devant l'accès qui donne sur la plage. Catherine ferme l'accès en plaçant son bras entre les deux poteaux qui ne sont pas reliés par du fil de fer. Pour accéder à la plage, elle nous demande de trouver un élément représentant la biodiversité d'une plage avec l'initiale de nos prénoms. Pour Coralie, une élève de la classe, ça sera coquillage, pour moi ça sera algue.

Les enfants entrent chacun leur tour sur la plage et se dispersent très vite en courant d'un bout à l'autre, à la recherche de déchets. L'enseignante intervient en haussant le ton puisque le bruit du vent couvre sa voix. Elle leur demande de se rassembler rapidement autour de l'animatrice. Cette dernière ouvre un sac-poubelle noir et demande aux enfants de jeter à l'intérieur ce qu'ils ont trouvé, pour ensuite s'asseoir autour d'elle. Une fois tout le monde assis, l'animatrice demande aux enfants de former des groupes pour aller chercher plusieurs objets : du sable, une plume, un déchet, une algue, une puce de mer, un coquillage et une plante. Tout le monde se prête au jeu et tente de trouver ces éléments. Lorsque les enfants reviennent avec leur récolte, ils la posent sur un chiffon et Catherine leur demande ce que cela représente. L'un des enfants lève la main et explique que c'est un écosystème appelé laisse de mer. À quelques secondes d'intervalle, un autre enfant, sans lever la main, intervient et mentionne le nom d'un membre du projet qui avait déjà fait le protocole de reconnaissance des algues de la laisse de mer avec cette classe. Catherine confirme cela, félicite les enfants de leur réponse et sort une feuille plastifiée sur laquelle est marqué « Écosystème de la laisse de mer ». Ce schéma est inspiré de celui proposé dans une publication du Conservatoire du Littoral (figure n°3).

³¹ Le bateau d'Initiative Cœur est un IMOCA c'est-à-dire un monocoque de 60 pieds qui participe aux plus grandes courses à la voile, comme le Vendée Globe, la Route du Rhum, et la Transat Jacques Vabre. Initiative Cœur est un projet sportif de sponsoring qui se sert de communication pour récolter des fonds afin de les reverser à l'association humanitaire Mécénat Chirurgie Cardiaque : enfants du monde.



Figure n°3 : Schéma présenté aux enfants par Catherine (Gauche) et celui d'une plaquette d'information du conservatoire du littoral (Droite)

Elle le commente en expliquant que la laisse de mer joue un rôle écologique majeur pour les plages. Selon elle, la laisse de mer permet de stabiliser le sable et de nourrir ou d'offrir un habitat à différentes espèces végétales et animales. Effectivement, dit-elle, la laisse de mer permet de favoriser l'accumulation de sable en compactant les grains dans les algues entremêlées. Les poissons viennent s'y nourrir à marée haute, tandis qu'à marée basse, ce sont les oiseaux qui viennent picorer les coquillages ou autres invertébrés, telle la grande nébrie des sables (*Eurynebria complanata*, Linné 1767). Les puces de mer (*Talitrus saltator*, Montagu, 1808) y trouvent un habitat et décomposent les résidus d'algues. Elles deviendront ensuite un engrais « naturel » pour la croissance des plantes terrestres qui poussent dans la laisse de mer et stabilisent la dune embryonnaire tels le chou marin (*Crambe maritima*, Linné 1753) ou la roquette de mer (*Cakile maritima*, Scopoli 1772). Elle conclut son propos en nous expliquant que la laisse de mer permet aussi la nidification des gravelots à collier interrompu. Cette espèce d'oiseau protégée, raconte-t-elle, se réfugie dans la laisse de mer en se mettant « en boule » pour échapper aux prédateurs. Les enfants réagissent d'un air attendri lorsqu'elle sort une photo de ce petit oiseau marin. Je vois ici toutes les connaissances sur la laisse de mer qu'elle se charge de transmettre au grand public dans son rôle d'animatrice de Bretagne Vivante. Je n'avais encore jamais eu une explication aussi tournée vers l'écologie et le rôle écosystémique de la laisse de mer : dans son discours, la laisse de mer représente une multiplicité d'êtres vivants qui s'entremêlent dans un espace donné, mais c'est aussi sur la liaison entre éléments biotiques et abiotiques que porte son effort pédagogique, conférant à des signes et éléments parfois ténus une portée, une valeur, une cohérence. Pourtant, pour moi, la laisse de mer comprenait jusqu'alors également des déchets anthropiques de toute sorte qui venaient se lier à

ces éléments. Pour elle, ces déchets sont donc à part de ce réseau constituant la laisse de mer. Elle n'insistera pas non plus sur l'hétérogénéité ou la variabilité de la laisse de mer et que j'ai pu observer moi-même depuis que je suis sur mon terrain. Peut-être l'a-t-elle déjà mentionné lors d'une activité réalisée auparavant ? Peut-être ces informations trouvent-elles difficilement place dans le contexte d'une sortie comme celle-ci ? Peut-être aussi que pour Catherine, l'enjeu de la communication est autre...

1.5 Des déchets étrangers laissés par la mer

Pour expliquer que cet écosystème est menacé et qu'il faut ramasser les déchets qui viennent se mêler à la laisse de mer, Catherine achève sa présentation en montrant aux enfants une autre photo (photographie n°4). Cette photo représente un oiseau mort, dont le ventre a été ouvert. La cavité ventrale est remplie de nombreux déchets anthropiques ingurgités, qui ont provoqué sa mort. Les enfants réagissent d'une manière attristée et dégoûtée lorsqu'elle leur montre cette image. Elle explique aux enfants que c'est pour cela qu'il faut jeter tous ses déchets dans une poubelle et non dans la nature.



Photographie n°4 : Photo présentée par Catherine aux enfants d'un oiseau éventré

Ces déchets, dit-elle, peuvent venir des ruisseaux de villes, comme Quimper, jusque sur les plages de Trégunc et sont source de pollution pour la laisse de mer. Elle sort également plusieurs petites billes de plastique et demande aux enfants ce que cela représente. Personne ne lève la main ou ne répond à sa question ; elle poursuit donc en expliquant que ce sont ce qu'on appelle

des « larmes de sirènes ». Selon l'animatrice, elles sont également source de pollution et sont plus inquiétantes que les macro-déchets, puisqu'elles ne se voient pas aussi facilement. Je ne connaissais pas ce terme et ai donc fait quelques recherches les jours suivants. Dans un article du Ouest-France du 22 juin 2016, un enseignant-chercheur spécialisé de l'université de Bretagne Sud explique que « ces granules constituent la matière première pour fabriquer des objets en plastique. Elles sont produites à partir du pétrole et transportées par cargo ou par camions »³². À ce moment-là, je comprends que, pour Catherine, les déchets sont le moyen de sensibiliser les enfants et de s'accorder avec une temporalité environnementale de l'écosystème qu'elle nomme laisse de mer. Quand bien même il s'y trouverait pris, le déchet est ce qui est différencié de la laisse de mer, ce dont la présence est illégitime, et qui renforce par contraste son importance écologique pour les enfants et adultes présents.

Après cette explication, l'animatrice laisse la parole à Samantha Davis. Celle-ci commence son propos en remerciant les enfants de venir aider les plages et les océans en contribuant à ramasser les déchets. La navigatrice explique ensuite aux enfants que lorsqu'elle navigue au large, et ne voit plus que la mer, elle se sent seule dans une nature sans hommes. Malheureusement, dit-elle, ce sentiment est amoindri lorsqu'elle voit des morceaux plastiques flotter à la surface de l'eau, ou pire, lorsque son bateau est endommagé par des déchets humains. À la fin du discours, Catherine distribue des sacs poubelle noirs aux enfants qui forment des groupes et commencent à ramasser les déchets. Les enfants s'empressent d'en récupérer un et courent à toute vitesse pour trouver des déchets. Je me greffe à l'un d'entre eux et nous commençons notre collecte.

1.6 Des déchets ramassés

Pendant près d'une heure, nous ramassons une multitude de déchets, tels un seau en plastique bleu, des bouts de filets de pêche, des bouteilles en plastique, et certains que nous ne reconnaissons pas. Sur une des bouteilles, il y a une étiquette en espagnol (photographie n°5). Je tente de me représenter son long voyage. Provient-elle des côtes espagnoles ?



Photographie n°5 : *Étiquette d'une bouteille d'eau*

³² Stéphane Bruzard dans l'article du Ouest de France du 26 juin 2016 intitulé « Les larmes de sirène s'échouent en silence »

D'Amérique du Sud ? D'un cargo d'où un marin l'aurait lancée par-dessus bord ? Au gré des courants, vagues et tempêtes, elle aurait voyagé jusqu'à Trégunc. Ou peut-être, vient-elle simplement d'un camping voisin...

Plus tard, lorsque le sac est devenu trop lourd, je me suis chargé de le porter le long du haut de la plage pour que les enfants puissent mettre leurs déchets à l'intérieur. J'ai alors rejoint un autre groupe qui commençait à déterrer un bout de ficelle en fibre plastique. Pour eux, c'était une véritable aventure, un jeu et une réussite quand ils parvinrent à le déterrer du sable dans lequel il était profondément enfoui. Ils ont même brandi leur longue ficelle en plastique telle un trophée en me demandant de les prendre en photo. Ce degré d'implication m'a frappé : la sensibilisation des enfants par des animations comme telles sont des médiations ludiques qui permettent d'éduquer à la protection de l'environnement par des expériences immersives dans la nature, qui s'inscrivent dans la continuité des usages récréatifs et des expériences de découverte qui nourrissent la fréquentation des plages. Ce court épisode mettait aussi en évidence la dynamique du milieu, les brassages permanents et les mouvements complexes du sable qui contribuent, en haut de plage, à la formation de la dune.

La collecte se termine lorsque Nathalie nous redemande de former un groupe autour d'elle. Elle pose des nappes sur le sable et demande aux enfants d'y déposer quelques déchets qu'ils ont trouvés. Elle montre une affiche illustrant le temps de dégradation de chaque déchet et explique aux enfants que certains d'entre eux mettent des années à disparaître et pollue. J'observe que les enfants exposent les déchets ayant une plus grande taille. Avec mon équipe, nous avons récupéré un seau en plastique qui mettrait plus de 450 à 500 ans à se dégrader (photographie n°6), ce qui ne laisse pas de nous inquiéter et de nous enorgueillir tout à la fois. Catherine passe dans plusieurs groupes et insiste sur le fait que ce n'est pas forcément la taille qui fait que le temps de dégradation est plus rapide. La journée se termine lorsque nous ramenons les sacs poubelles



Photographie n°6 : Image montrant la durée de dégradation des déchets

pleins vers le parking où le véhicule de Nathalie est garé. Nous nous quittons à ce moment-là avec les enfants, la directrice, l'animatrice et la navigatrice.

II – Un échouage massif sur la même plage

2.1 Ce que la mer reprend

Un mois et demi plus tard, le 5 mai 2019, vers 11h00, j'aperçois une masse brune imposante sur la plage de Don. Je décide donc de m'arrêter pour y faire une observation. Le coefficient de marée est de 88, la mer est basse et continue de descendre pendant encore trente minutes. Une épaisse couche d'algues brunes recouvre la plage et s'accumule en longs andains, là où il n'y avait que quelques petits amas dispersés lors de ma dernière observation (photographie n°7).



Photographie n°7 : À gauche une photo de la Plage de Don le 5 mai 2019. À droite une photo de la plage de Don le 15 mars 2019

Je n'ai jamais observé un volume d'algues aussi important sur une plage. Tout de suite, j'établis le rapprochement avec le discours d'un de mes interlocuteurs qui m'a décrit le même genre d'événement où il y a « déjà eu un mètre d'algues sur toute la plage [des Sables Blancs à Concarneau] ». Il ajouta alors : « bien ça, c'est arrivé par ce que c'était une tempête. Ce n'est pas un événement qui arrive régulièrement. Bon, il y a régulièrement des tempêtes en Bretagne, mais on n'a quand même pas tous les ans autant d'algues qui arrivent ». Certains de mes interlocuteurs gestionnaires utilisent le terme « d'échouage massif » pour faire référence à ce type d'événement. Cependant, je n'ai pas observé de grosse tempête durant les jours qui ont précédé cette observation. En me rapprochant de ces algues, je constate qu'il n'y a pas seulement des algues brunes (*Laminaria Digitata*, Lamouroux 1813), mais aussi quelques petites algues rouges et vertes. En soulevant la partie supérieure de cet amas, je remarque de nombreuses puces de mer et des objets divers. Je trouve ainsi dans ces algues, ce flotteur de filets de pêche incrusté de multiples coquillages. L'un de mes interlocuteurs m'a déjà montré

une chose similaire lors d'une précédente rencontre. Pisteurs d'un jour, nous avons conclu de notre examen qu'il devait avoir voyagé longtemps par l'océan pour venir s'échouer ici. En me rapprochant du bord de l'eau, j'observe que je ne suis pas seul. J'aperçois des oiseaux qui font des allers/retours en suivant le flux et le reflux de l'eau, et viennent picorer dans les algues, tels les petits moineaux piquetant dans les boules de graisse placées pour eux dans les jardins. Pendant mon stage, j'ai appris à les reconnaître ; nombre d'entre eux viennent se nourrir dans la laisse de mer. Leur ventre est blanc avec un plumage tacheté de bruns, plus ou moins clairs, et un cercle de couleur noir entoure leur cou. Ce sont des tournepierres à collier (*Arenaria interpres*, Linné 1758). Il me semble alors que tous les éléments ici sont réunis, pour parler de laisse de mer au sens où Catherine ou mes collègues du programme Plages Vivantes semblent l'entendre. Néanmoins, aucun de mes interlocuteurs gestionnaires face à ce paysage ne mentionnera ce terme, préférant utiliser le terme « d'échouage massif » ou de « fleur de mai ».

2.2 La fleur de mai une laisse de mer particulière

Effectivement, grâce à une conversation que j'ai eue avec l'une de mes collègues écologues de Plages Vivantes, je comprends que je contemple des « fleurs de mai ». Durant cette période des espèces de laminaires³³, présentes sur des substrats rocheux au large des côtes bretonnes, perdent leurs lames et viennent parfois s'échouer de manière massive sur les plages. Les laminaires possèdent une morphologie biologique spécifique. Elles sont composées d'un stipe, d'un crampon et d'une lame/fronde qui se fragilise avec leur croissance rapide et les dernières tempêtes du printemps. Elles peuvent donc être arrachées et remontent à la surface pour former d'importants amas flottants qui voyagent en fonction des courants, marées, vents afin de venir éventuellement s'échouer sur une plage. Le nom vernaculaire donné à ce phénomène est donc construit sur une analogie entre la phénologie des algues et celle des plantes à fleurs et une comparaison de la floraison/croissance de certaines plantes végétales terrestre au printemps. Ce qu'a donc laissé la mer le 5 mai 2019 est fort différent de ce qu'elle a déposé sur la plage de Don le 15 mars 2019. Le reprendra-t-elle ? Peut-être, si les coefficients de marée sont à la hausse et si l'orientation des vents change. Mais les gestionnaires prendront-ils le risque d'attendre, quoi qu'il en soit, que le processus de décomposition des algues fasse son œuvre, qu'elles se mêlent au sable et que la forte odeur que dégage la laisse risque de faire de la plage et de la zone déferlement des vagues un territoire sans partage, réservé aux non humains ?

³³ Dans ce cas-ci ce sont des laminaires de l'espèce *Laminaria Digitata* (Lamouroux, 1813)

III – Des variabilités temporelles et spatiales pour des humains et non humains

3.1 Le temps écologique des pratiques humaines

La mer dépose à Don ce qu'elle a porté longtemps et ce qu'elle n'a jamais vraiment pris. Ceux qui vivent en elle et ceux qu'elle n'a fait que transporter, les uns s'arrimant aux autres de façon fugitive ou plus durable. La première partie de cette observation témoigne d'un espace social et environnemental où des temporalités tentent de s'accorder pour mener des politiques de gestion prenant en compte des éléments non humains. Bretagne vivante et les acteurs de l'aire marine éducative, en décidant de procéder à un ramassage manuel des déchets de la laisse de mer, tentent d'harmoniser les temps sociaux des pratiques humaines et les temps biologiques des non humains. La gestion de cet espace est donc intimement liée à des interactions entre humains et non humains. Dans le cadre de ce ramassage de déchets, cette gestion est cadrée par la sensibilisation d'une association envers des enfants, qui met en avant l'absence de concordance entre le temps de dégradation des déchets anthropiques et la vie des éléments présents sur la plage. Ce temps de dégradation que je qualifie de « temps biologique anthropique » regroupe différentes temporalités propres aux déchets humains. Les déchets humains, du fait de leurs composants, sont plus ou moins dégradables. Ils mettent un temps spécifique à se dégrader et constituent une nuisance pour la laisse de mer qui est identifiée par certains acteurs humains comme Catherine. Ce décalage temporel appuie un discours tendant à distinguer ce qui, dans cet entremêlement, est légitime, et ce qui ne l'est pas. Il crée une tension entre l'obligation, le devoir d'intervenir et la promotion du laisser-faire et du laisser vivre qui va avec l'institution de la laisse de mer en écosystème spécifique.

3.2 Le temps de ce que laisse de mer

Dans le même temps, du fait de la variabilité spatiale et temporelle propre à la laisse de mer, cette harmonisation semble en effet complexe. Les observations faites à différents endroits montrent que la laisse de mer n'est pas un élément figé dans le temps et dans l'espace. Au contraire, la répartition, la composition et les interactions des éléments constituant la laisse de mer sont fluctuants, mouvants.

Le phénomène appelé « fleur de mai » montre que la laisse de mer n'est pas une catégorie figée, et que les lasses de mer ne se présentent pas toutes aux humains de la même manière : il s'agit bien d'une catégorie construite et problématique. Plusieurs auteurs (Filipkowska et al., 2009 ; Garineaud, 2017) montrent que ce caractère est difficile à appréhender. Pour comprendre cela,

de nombreux facteurs écologiques sont à prendre en compte, telles les tempêtes, les vagues, les courants marins, le vent, les périodes de fragilité des algues et leur phénologie, qui forment des agencements toujours nouveaux jusqu'à l'échouage. Du fait de ces nombreux facteurs difficilement prévisibles s'imbriquant entre eux, les trajectoires des éléments de la laisse de mer sont très difficiles à déterminer et donc le lieu où ces êtres s'échoueront ne peut être véritablement déterminé en amont. Ce temps, je le qualifie de temps écologique court. Il regroupe différentes temporalités qui influent sur la composition et l'emprise spatiale de la laisse de mer.

Ainsi, selon une trajectoire connue d'eux seuls, des éléments anthropiques et naturels viennent s'échouer pour constituer une ligne, plus ou moins continue, sur l'estran. C'est donc lorsqu'ils décident de se rencontrer pour constituer un réseau vivant qu'ils deviennent par eux-mêmes laisse de mer dans un espace précis. Dans ce mémoire, en gardant à l'idée qu'il se constitue de lui-même à un moment donné, et pour un temps indéfini, c'est ce réseau que je nommerai et catégoriserai comme laisse de mer. La catégorie « laisse de mer » fait donc sens dans un espace et un temps particulier propre à des éléments qui entrent en interaction les uns avec les autres. Elle forme ce qu'en suivant B. Latour (1991) j'appelle un objet hybride, c'est-à-dire qu'elle est constituée de plusieurs entités n'ayant pas les mêmes temporalités ni les mêmes logiques d'action.

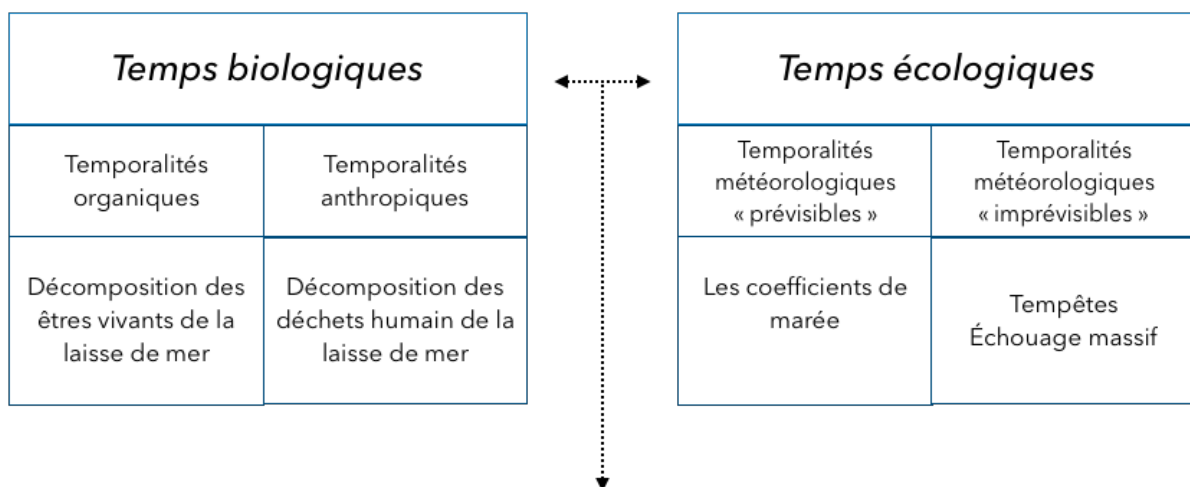
3.3 Une catégorisation de ce que laisse la mer

L'explication de l'animatrice témoigne ainsi de multiples interactions, à un moment donné, entre divers éléments d'origine marine ou terrestre, humaine ou non humaine. Ils forment ainsi un réseau complexe d'êtres qui délimite la zone de la marée haute. Ce réseau, où des composants sont en interactions, forme ce que l'animatrice appelle un écosystème³⁴. Pour elle, l'un de ces éléments, le déchet, est considéré comme étranger à ce réseau d'êtres vivants. Dans mon observation, c'est lui qui va légitimer l'intervention humaine sur la laisse de mer. Elle catégorise la laisse de mer comme un écosystème « naturel » qu'il faut préserver en enlevant les déchets. Sa vision et sa pratique de la gestion sont influencées par des dispositifs matériels (photo, schéma...) et par sa perception individuelle d'un enjeu environnemental spécifique touchant la laisse de mer : sa *dénaturation* par les déchets anthropiques.

³⁴ En biologie, ce terme est défini par « un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants, animaux et végétaux, et par le milieu dans lequel ils vivent » (CNTRL)

En fait, cette catégorisation est la même pour les scientifiques écologues du projet Plages Vivantes ou les autres scientifiques qui s'intéressent au sujet (Deidun et *al.*, 2009 ; Imanura et *al.*, 2011 ; Suursaar et *al.*, 2014). La laisse de mer serait un réseau trophique mêlé d'être vivants dépendant des uns et des autres. C'est donc une structure qui est constituée par des « relations qui lient les organismes consommés à ceux qui les consomment, relations dont l'ensemble forme le réseau trophique du système » (Sacchi et *al.*, 2019). Entre autres, l'une de ces relations peut mener à la décomposition des éléments organiques constituant la laisse de mer (Suursaar et *al.* 2014 ; Salathé et Riera 2012). Je reconnais ici un temps biologique de la laisse de mer qui s'exprime dans le cycle de décomposition de la matière organique des éléments de la laisse de mer.

Pourtant, des déchets viennent se mêler à des êtres vivants de la laisse de mer pour former différentes temporalités biologiques en un seul élément (*cf.* flotteur de pêche). De ce fait, tous les éléments constituant la laisse de mer ne possèdent pas le même temps biologique (Schéma n°1). Autrement dit, ils ne se décomposent pas de la même manière et ne provoquent pas les mêmes interactions entre non humains et humains. Ainsi, différencier ce qu'est la laisse ou ce qu'elle n'est pas peut-être complexe. La laisse de mer n'est donc pas caractérisée de la même manière pour tous les acteurs que j'ai rencontrés lors de mon terrain ethnographique. La catégorie laisse de mer est mouvante selon des rapports entre humains et non humains que je vais tenter de décrire dans ce mémoire. Ces rapports structurent donc ce que devient la catégorie laisse de mer dans des temporalités biologiques qui lui sont propres, mais qui s'inscrivent aussi dans des temporalités sociales spécifiques.



LES TEMPS QUI COMPOSENT LA LAISSE DE MER

Schéma n°1 : Schéma récapitulatif des divers temps de la laisse de mer

Chapitre 3 : Des catégorisations des lisses de mer par les usagers des plages

À travers les relations matérielles entre les humains et la lisse de mer, puis les discours des acteurs, il est possible de faire ressortir une pluralité de catégorisations de la lisse de mer : s'il existe autant de lisses de mer que d'agencements écologiques, climatiques et météorologiques dans cet espace dynamique qu'est le littoral, cette variabilité est en effet également une propriété de la lisse de mer lorsqu'on observe les relations que les acteurs humains tissent avec elle. Dans ce troisième chapitre, je vais m'intéresser à ces catégorisations pour comprendre comment la lisse de mer émerge en tant qu'entité à gérer. Je m'intéresserai, dans une première partie, aux usagers (humains) des plages, en m'appuyant notamment sur une observation que j'ai réalisée à Kersidan, sur le littoral de Trégunc. J'analyserai ensuite les discours de ces mêmes usagers, collectés à l'occasion d'entretiens le plus souvent informels. J'achèverais mon propos sur diverses temporalités sociales quotidiennes où apparaissent différentes façons de concevoir ce que lisse la mer.

I – Lisse de mer et trajectoires humaines

1.1 Usages de la plage et lisse de mer à Kersidan

Le chapitre précédent nous a fait circuler sur la plage de Don. Celui-ci débute à Kersidan, une plage très proche de la première. Elles se ressemblent beaucoup, puisqu'elles se situent toutes deux entre de petites falaises, mais Kersidan forme une plus grande crique offrant un grand espace de sable fin et blanc (photographie n°8). Elle est très prisée par les locaux et les vacanciers : les véliplanchistes et les surfeurs apprécient le vent et les vagues qui y déferlent ; les pêcheurs à pied y trouvent de multiples crustacés comme les étrilles (*Necora puber*, Linné 1767) et des mollusques tels les couteaux (*Solen*, Linné 1758) ; et puis la baignade y est agréable, puisqu'elle est abritée du vent. Sa grande taille permet à tous ces usages de coexister de façon harmonieuse.



Photographie n°8 : Photos de la plage de Kersidan le 14 mai 2019 (à gauche le côté est de la plage et à droite le côté ouest de la plage)

J'ai réalisé une observation sur cette plage le 14 mai 2019 pendant environ une heure. En ce début d'après-midi, le temps était ensoleillé et la mer belle. C'était l'étal de haute mer, la marée commencerait à descendre à 14h20. Le vent venait du Nord-Ouest et soufflait environ à 20km/h ce qui suffisait à rendre « clapoteux » le plan d'eau. Le coefficient de marée était de 62, ce qui représente sur cette plage une hauteur d'eau d'environ 4,30 mètres. Ces conditions météorologiques sont essentielles pour comprendre la dynamique de cette plage à ce moment-là. Effectivement, les plages sont des milieux où les conditions météorologiques évoluent constamment et offrent différentes possibilités aux acteurs usagers des plages. Elles influencent également la façon dont la laisse de mer se comporte.

Ce jour-là, j'ai découvert une laisse de mer relativement homogène composée d'algues brunes, des laminaires *digitata*. La zone de déferlement des vagues se situe à proximité de la limite de l'eau. La laisse de mer n'est donc pas complètement déposée par la mer, une grande partie navigue proche du rivage au gré des vagues et des courants. En suivant la ligne plus ou moins continue que la laisse de mer forme sur la plage, j'ai remarqué qu'elle était plus dense à l'ouest. J'ai ainsi poursuivi mon observation en décidant de m'installer devant la partie où la laisse de mer était la plus abondante. Je n'étais pas le seul à m'y promener, j'ai remarqué que des personnes étaient déjà présentes. J'ai alors décidé d'observer les interactions entre cette laisse de mer et les individus venant sur cette plage, en m'intéressant à leurs différentes trajectoires.

1.2 La laisse de mer et les « baigneurs ».

Lorsque je suis arrivé à cet endroit de la plage, il y avait deux jeunes femmes, sûrement deux amies venant profiter du peu de fréquentation et de la météo plutôt agréable. À cette période,

en semaine, peu de gens viennent à la plage puisque ce ne sont pas encore les vacances scolaires et que l'eau est encore relativement froide. Les deux femmes étaient à ma gauche, en maillot de bain, chacune allongée sur sa serviette, un tube de crème solaire entre elles. Il y avait également un couple formé d'un homme et d'une femme en maillot de bain. Ils étaient assis à l'ouest sur des fauteuils en haut de plage et se tenaient par la main en contemplant l'océan. Bain de soleil manifestement, et bain de mer peut-être : pour moi, ils sont devenus « les baigneurs ».

Les deux femmes se sont déplacées plusieurs fois pour se rapprocher de la mer afin de marcher au bord de l'eau. Elles étaient pieds nus et à chaque fois, leurs trajectoires étaient similaires. Elles contournaient les endroits où la laisse de mer était dense, pour aller vers ceux où elle l'était beaucoup moins et où le sable restait apparent (schéma n°2). Sans fuir les algues, elles semblaient néanmoins spontanément les éviter et rechercher le contact de leurs pieds nus avec le sable. La laisse de mer entraînerait donc un choix pour ces baigneuses, les algues qui la composent semblent être l'espace et la matière sur la plage avec lesquels elles veulent le moins interagir. Peut-être n'apprécient-elles pas le contact sensoriel que leur offre cette laisse de mer ?

Contrairement aux deux femmes, le couple formé d'un homme et d'une femme, situé à l'ouest, a réalisé différents allers-retours entre leur point d'ancrage et la mer (schéma n°2). L'homme, sans hésiter, a traversé les algues, a fouillé dans celles qui étaient à la limite de l'eau et de la plage. Il jouait dedans en les balançant d'un côté ou de l'autre de la plage. Il trouva même un coquillage qu'il lança à sa compagne ; mais celle-ci s'arrêtait devant la laisse de mer et discutait de plus ou moins loin avec lui. L'homme est le seul à avoir touché la laisse de mer de ses mains. Peut-être appréciait-il le contact avec ces algues encore fraîches ? Ou représentaient-elles pour lui la promesse de surprises, de trésors et qu'il ne pouvait s'empêcher de fouiller ?

Tout à l'est de la plage, je remarquai deux baigneurs dans l'eau dont la présence m'avait initialement échappée (schéma n°2). Ils étaient sur la partie la moins exposée au vent et où la laisse de mer était moins concentrée ; ils disparaissaient petit à petit. L'eau était à peu près à 13 degrés ce jour-là, avec une température de l'air de 18 degrés. Ils étaient en maillot de bain, ce qui est surprenant au vu de la température relativement froide de l'eau. Peut-être pratiquaient-ils cette activité redevenue populaire qui consiste à prendre des bains froids ? Pour certains, ils seraient bénéfiques pour la santé et notamment pour les articulations et la circulation du sang. Ils ne sont pas restés longtemps dans l'eau et se sont dépêchés de remonter vers leurs serviettes posées plus haut sur la plage. Dans tous les cas, ils étaient situés au-delà de la zone où la laisse de mer était présente dans l'eau. Peut-être avaient-ils prévu que la laisse de mer constituerait

un obstacle difficile à franchir et qui les ferait passer plus de temps dans l'eau froide. Dans cette situation, je remarque tout de même qu'il y a très peu d'interactions entre les éléments de la laisse de mer et ces personnes.

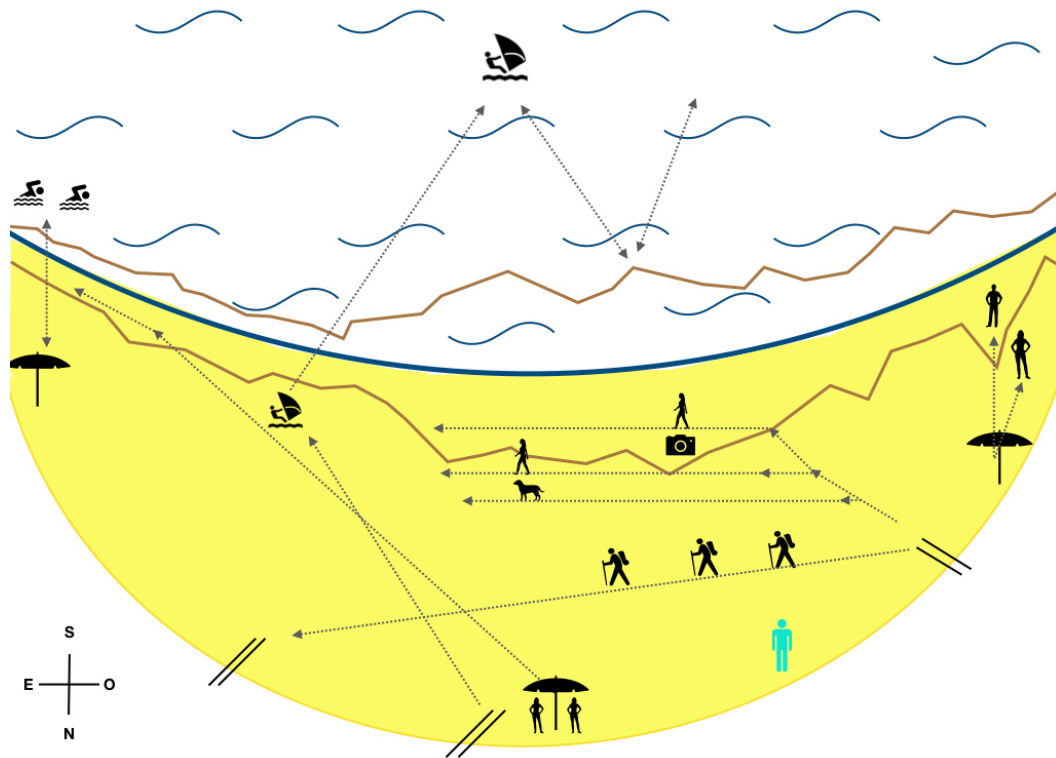
1.3 La laisse de mer et les activités sportives

À peu près dix minutes après m'être installé sur la plage, un homme avec une planche à voile est arrivé par l'escalier central (schéma n°2). Il a amené sa planche et sa voile plus loin, vers l'est de la plage, où les algues étaient moins présentes. Lorsqu'il s'est préparé à se mettre dans l'eau, il a d'abord traversé le cordon d'algues échouées pour ensuite se mettre sur sa planche et partir au large. Je l'observai faire quelques allers-retours. À chaque fois, il changeait de bord à l'approche de la laisse de mer située dans l'eau, sans pour autant aller dedans. Il évitait sûrement les algues pour ne pas être ralenti ; peut-être aussi matérialisaient-elles pour lui la faiblesse de la hauteur d'eau et craignait-il d'abîmer l'aileron de son flotteur ? La laisse de mer représenterait alors pour lui soit un obstacle physique en elle-même, soit un indicateur visuel délimitant un espace particulier pour pratiquer son activité. Là encore, cette interaction me montre que parfois la laisse de mer peut influencer les pratiques des usagers des plages.

Pendant que j'observais ce planchiste, trois randonneurs sont arrivés, deux hommes et une femme. Très bien équipés, ils portaient de grosses chaussures caractéristiques de cette activité et avaient des bâtons de randonnée. Ils se sont arrêtés quelques secondes pour regarder la mer, les algues et ont continué leur chemin vers l'escalier le plus à l'Est sans jamais se rapprocher de l'eau (schéma n°2). Ils ont pris le chemin le plus court sur le haut de la plage dans le sable sec. Mis à part le regard, aucune interaction physique n'a eu lieu avec la laisse de mer. Leur matériel n'était sans doute pas le plus adapté pour marcher au bord de l'eau sur les algues ; ils auraient pu cependant chercher à marcher sur le sable mouillé, plus compact et qui fatigue moins les appuis.

Vers la fin de mon observation, deux promeneuses sont arrivées avec un chien tenu en laisse (schéma n°2). À la différence des randonneurs, elles n'arboraient pas d'équipement spécifique. Depuis le passage situé à l'Ouest, elles ont descendu la plage jusqu'à la laisse de mer. Le chien a commencé à traverser la laisse de mer et à marcher dedans, mais la femme qui le tenait a tiré sur la laisse pour l'en écarter. La seconde femme a directement enlevé ses chaussures afin de marcher dans la laisse de mer alors que la première a marché tout en évitant les tas d'algues qui se trouvaient sur son chemin. À un moment donné, celle qui marchait dans la laisse a sorti son

appareil photo et s'est rapprochée au maximum des algues pour les photographier en gros plan ; ce qu'elle voyait et ce qu'elle y voyait – objet, reflet, contraste, ou tout cela à la fois -, je ne l'ai pas vu moi-même ; mais pour la première fois depuis le début d'après-midi, quelque chose d'une relation esthétique à la laisse a semblé se matérialiser devant moi.



Légende

1 - Personnes/animaux/objets

- Homme
 Femme
 Randonneur(euse)
 Baigneur
 Chien
- Promeneur femme
 Observateur (moi)
 Emplacement plagiste
 Photographie
- Planche à voile

2 - Lignes et couleurs

- Trajectoire
 Accès plage aménagé (escalier ou passage)
 Limite plage
- Mer
 Limite mer
 Limite laisse de mer

Schéma n°2: Schéma montrant toutes les trajectoires des usagers observées sur la plage de Kersidan le 14 mai 2019

II – Laisse de mer et discours des usagers des plages

2.1 Une laisse de mer qui n'existe pas

Pour aller plus loin que ce que livre l'observation des comportements en situation, lorsqu'on s'intéresse aux discours des usagers des plages, je remarque que le terme de « laisse de mer », de même que ce qu'il recouvre, n'ont rien d'une évidence partagée. Pour certains, le terme n'est jamais utilisé, ils ne le connaissent pas. J'ai posé la question à un homme qui promenait son chien sur la plage du Porzou pour savoir s'il connaissait ce terme ; il me rétorqua : « *La laisse de quoi ? Non je n'ai jamais entendu parler de ça...* »³⁵. Pour ces personnes, il n'existe que des algues, des déchets, des coquillages, du sable, etc. Souvent, lorsque je leur explique ce que j'entends par laisse de mer, ils relient le terme aux algues : « *Ah oui ! Ce sont les algues sur la plage, au bord de l'eau !* »³⁶ »

Certains d'entre eux assimilent les lasses de mer à des déchets, notamment en contexte urbain. Un usager m'explique ainsi que les algues sont gênantes lorsqu'il veut nager puisqu'elles sont en majeure partie mélangées à des mégots de cigarettes ou des bouts de plastiques et donc qu'il faut les « *jeter à la déchetterie* »³⁷, comme les déchets ménagers. Cette conception se retrouve dans les mains courantes³⁸ de la Mairie de Trégunc, qui présentent toutes les plaintes auxquels les services techniques sont confrontés. En juillet 2018, un riverain demande « *à ce que la plage de Pouldohan soit nettoyée, car il y a des algues sur la plage et dans l'eau* »³⁹. Une temporalité inverse à Catherine qui s'est exprimée dans le chapitre 1 est ici évoquée. Catherine fait la différence entre la temporalité biologique des éléments anthropiques et la temporalité biologique des éléments de la laisse de mer. À l'opposé, cet usager des plages considère que les algues – qui sont pour eux la laisse de mer – possèdent une même temporalité biologique de décomposition que les déchets urbains. Surtout, il considère que la temporalité de l'usage humain des plages prévaut.

2.2 Amalgames, circulations, distinctions

Pour d'autres, les algues sont nocives, mais je remarque dans leurs propos qu'ils associent cette possible létalité à un phénomène très médiatisé en Bretagne. Ce sont les « marées vertes », qui

³⁵ Citation tirée d'un entretien avec un promeneur sur la Plage du Porzou à Concarneau le 23 avril 2019

³⁶ Citation tirée d'un entretien avec une femme sur la plage du Quai Nul à Concarneau le 6 mai 2019

³⁷ Citation tirée d'un entretien avec un promeneur sur la Plage du Porzou à Concarneau le 23 avril 2019

³⁸ Les mains courantes regroupent des plaintes des habitants ou vacanciers que reçoivent les services administratifs et techniques des mairies

³⁹ Main courante de juillet 2018 de la commune de Trégunc

sont un phénomène de prolifération d'algues du genre *Ulva* dû à un apport important de nitrate, un nutriment qui alimente la croissance massive et la reproduction par clonage de ces espèces d'algues. À Concarneau ces proliférations sont présentes, mais la commune de Trégunc est « épargnée » du fait de ses caractéristiques géographiques différentes (les courants marins dispersent davantage nutriments et algues). Mais la question est devenue en Bretagne incontournable, à Trégunc comme ailleurs (Levain, 2014) : c'est ce que montre un échange entre un conseiller municipal et l'adjoint à l'environnement de la commune, dans une délibération du 23 septembre 2011, portant sur une subvention Natura 2000 concernant la laisse de mer (figure n°4). Il y est expliqué que la topographie fait que le phénomène des algues vertes reste limité dans cette commune. Mais l'association, perceptible dans cet échange, entre présence d'algues et pollution terrigène, est désormais fréquente. Les odeurs que dégage les gaz de fermentation à l'occasion du processus de décomposition contribuent à cette perception négative, la distinction entre algues vertes et algues brunes n'étant ni absolue, ni toujours très claire pour les usagers.

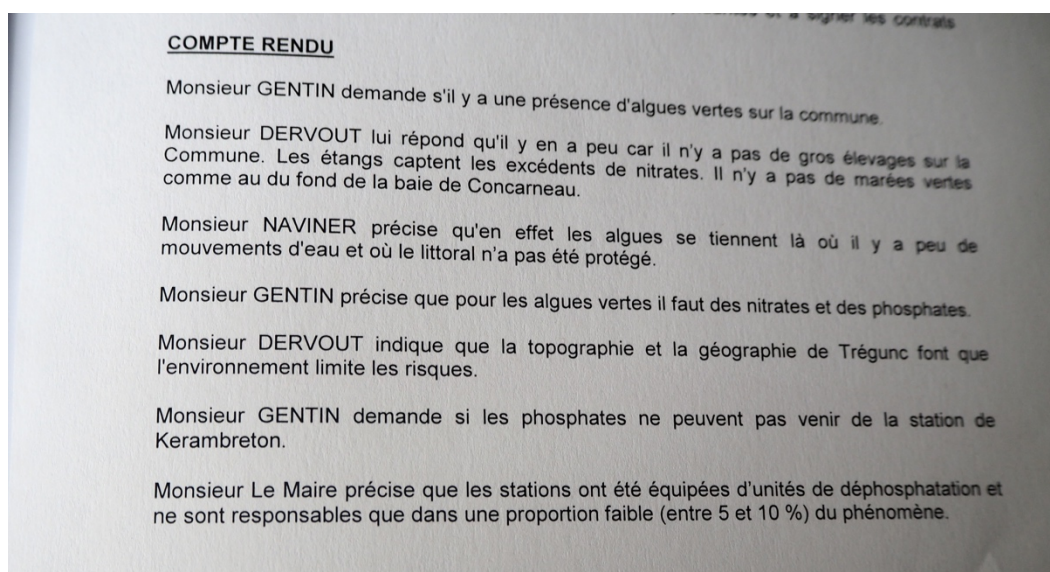


Figure n°4 : Extrait d'une délibération municipale de la commune de Trégunc du 23 septembre 2011

Pourtant, un habitant de Trégunc, qui vient « *pratiquement chaque jour se balader* » sur la plage de Don, m'expliquait en me montrant des algues brunes sur la plage qu'« *au bout d'un jour ou deux on sent les algues en décomposition. On ne sait pas s'il peut y avoir des gaz nocifs dedans. Les algues sur les plages, ça me fait peur. Quand il se décompose, ça pue, leur odeur est toxique dangereuse, ça a déjà tué des gens !⁴⁰* ».

⁴⁰ Citation tirée d'un entretien avec un promeneur sur la Plage de Don (Trégunc) le 10 mai 2019

Mais ce genre d'analogie se retrouve également à Concarneau où il n'y a pas que des algues vertes qui viennent s'échouer sur les plages (figure n°5). Dans un procès-verbal d'une délibération du conseil municipal de la commune du 21 septembre 2017, un des élus qui répond à une question orale sur les pollutions qui touche les plages, mentionne ce qu'il définit comme un « amalgame », lui séparant au contraire bien nettement deux logiques de gestion associées aux échouages d'algues brunes d'une part, d'algues vertes d'autre part.

qui est venue pour garder la plage verte, elles sont plus de 100 fois inférieures à ce que l'on trouve dans les rivières. Tout cela pour vous donner un ordre d'idée des bactéries que l'on peut rencontrer. C'est vrai que c'est une notion de seuil, ça va être expliqué aux habitants. On compte aussi associer à cette réunion-là un expert de la Préfecture qui a en charge le ramassage des algues vertes. C'est un problème qui est récurrent tous les ans. Tous les ans nous avons des habitants qui viennent se plaindre de cette pollution aux algues vertes qui sont souvent confondues avec les algues brunes qui, elles ont des règles de ramassage complètement différentes. Ce sera l'occasion d'évoquer lors de cette réunion les deux problématiques, d'expliquer justement ces notions de seuil parce que c'est quelque chose d'assez technique qui n'est pas facile à appréhender. J'ai dû me le faire expliquer aussi parce que c'est vrai que les valeurs relevées semblaient importantes. Une fois qu'on a un comparatif avec les seuils qui existent, ne serait-ce que dans une mare ou une rivière, on voit les choses complètement différemment. Tout cela

Figure n°5 : Extrait d'une délibération municipale de la commune de Concarneau le 21 septembre 2017

2.4 Une affection pour les algues abondantes passées

D'autres ne mentionnent pas le terme de laisse de mer, mais évoque une certaine affection pour les algues, dont l'abondance, sur les plages, se serait estompée au fil du temps : « Lorsque j'étais petit on s'amusait dans les algues. Il y en avait beaucoup plus. Aujourd'hui, il n'y en a plus, on les ramasse sans cesse⁴¹ ». Je retrouve cette conception dans un article du Télégramme intitulé « Les plages vont revivre cet été⁴² » ; une personne interrogée sur la plage évoque ces mêmes souvenirs : « Quand on était enfants, elles n'étaient pas autant ramassées. Et ça ne nous a jamais incommodés. C'était même un super terrain de jeux » (Le Télégramme, 14/05/2019). Pourtant, les pratiques de ramassage des algues sont un sujet relativement ancien, comme en témoignent les délibérations de Trégunc et de Concarneau (figure n°6). La première mention de ramassage du goémon⁴³ en lien avec la fréquentation touristique (c'est-à-dire, selon l'expression qui se stabilise à cette époque, pour la « propreté » et le « nettoyage » des plages) à Concarneau remonte à 1966, où une personne est employée depuis quelques années pour les évacuer. À Trégunc, cette première mention apparaît plus tardivement, en 1974, il est indiqué que l'on emploie un cultivateur, depuis 1971, pour se charger du nettoyage des plages. Pour les cultivateurs proches du littoral en effet, le goémon reste à l'époque une ressource car le goémon échoué est un fertilisant de premier choix.

⁴¹ Citation tirée d'un entretien avec un usager des plages, professeur d'économie au lycée, le 13 mai 2019

⁴² Voir annexe V : « Les plages vont revivre cet été ».

⁴³ Nom vernaculaire utilisé pour les algues brunes

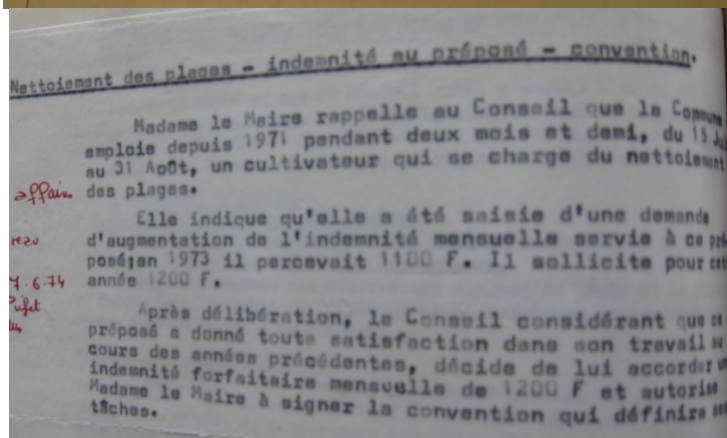
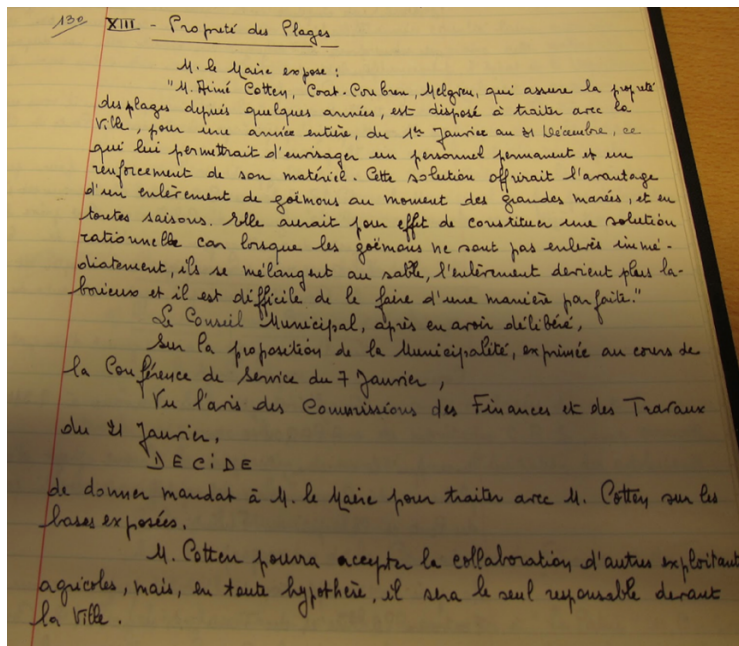


Figure n°6 : En haut, la délibération du conseil municipal de Concarneau du 28 novembre 1966. En bas celle de Trégunc du 30 mai 1974

2.5 Un attachement au milieu qui fait exister la laisse de mer

Par contre, lorsque les individus ont un attachement particulier au littoral et à la protection de ce milieu, ils utilisent plus fréquemment la notion et la définissent comme un écosystème constitué de plusieurs éléments. Un moniteur de voile que j'ai rencontré a utilisé de lui-même le terme « laisse de mer » lorsque je lui demandais s'il avait observé des changements sur le littoral concarnois :

« Ouais, depuis quelques années, ouais ! En fait, ils nettoient les plages tous les ans pour les touristes et ils enlèvent plus de sable que d'algues. Moi, j'ai connu les Sables Blancs avec une grande plage de sable fin, maintenant il y a un tout petit espace de sable fin. Donc on voit un changement, disons sur dix ans, assez important. De toute façon, on a bien vu que plus on va réduire cette zone de plage, eh bien, moins on a des lisses de mer, moins on a d'animaux vivants à l'intérieur. Et plus on se retrouve avec des plages mortes quoi ! C'est important d'avoir une

plage assez vivante pour que l'écosystème reste et pour que la plage reste fixée aussi »⁴⁴.

Lorsque je l'interroge sur la façon dont il a acquis ces connaissances, il répond que c'est à l'occasion d'une formation BPJEPS⁴⁵ avec le centre de découverte du milieu marin Océanopolis à Brest. Il ajoute qu'on lui avait expliqué l'importance et la composition de la laisse de mer à travers l'identification des différentes espèces d'algues et en observant au microscope « les bestioles » présentes à l'intérieur. Pour conclure son propos, il m'explique que des associations telles Bretagne Vivante ou ANSEL, et puis le MNHN *via* son programme « Plages Vivantes » sont très impliqués dans la médiation scientifique sur l'importance de la laisse de mer. Au travers des actions de formation et de médiation autour du milieu marin se diffuse donc, parmi les professionnels du littoral, une vision écologique et naturaliste de la laisse de mer : l'usage même du terme semble même caractéristique de cette vision, et associé à des apprentissages récents.

Ce moniteur évoque cependant également une autre temporalité sociale, incontournable à Trégunc et Concarneau, liée à l'expérience, sur plusieurs générations, de la mise en tourisme des littoraux bretons. Cette temporalité est cyclique : elle divise l'année en deux saisons, la basse et la haute saison. Depuis les années 1960-1970, ces sociétés ont vu naître un tourisme grandissant qui a profondément modifié les usages sociaux de l'estran et les aménagements qui en découlent (Le Bouëdec, 2010). Ce ne sont donc plus les seules activités maritimes (pêche, conserveries de poisson) et agricoles qui rythment le calendrier de villes qui sont aujourd'hui, autant voir davantage que des ports, des stations balnéaires, mais les activités touristiques où « le sommet de l'année c'est la saison des bains de mer de juillet à septembre, et en toute logique le reste de l'année, le hors-saison, devient la saison de l'attente » (Le Bouëdec, 2010 : 161). Sur mon terrain, je n'ai pas eu affaire à cette saison touristique, mais en ai beaucoup entendu parler par mes interlocuteurs. Le tourisme est en effet certainement l'enjeu économique le plus important pour les deux communes de Concarneau et Trégunc. Pourtant, n'ayant pas été présent en haute saison (juillet-août), je ne préfère pas faire de différence entre touriste et locaux en ce qui concerne le rapport à la laisse de mer. Effectivement, je n'ai pas eu à faire à des usagers des plages venant en vacances sur Concarneau pendant cette période. Mon hypothèse serait que la figure du touriste voulant une plage propre, sans laisse de mer, a peut-être pris la tournure d'une

⁴⁴ Citation tirée d'un entretien avec un moniteur de voile à Concarneau

⁴⁵ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

justification de ramassage mécanique de la laisse de mer. Par contre, ce temps cyclique touristique influence la gestion des lasses de mer et doit également être pris en compte.

III – L’expérience de la laisse de mer

3.1 Laisse de mer et usagers des plages : une interagentivité

Dans la première partie de ce chapitre, l’observation des trajectoires des usagers des plages m’a permis d’observer différentes temporalités sociales propres à des acteurs sur les milieux littoraux. Par temporalités sociales, j’entends les formes diverses d’agencement du passé, du présent et de l’avenir, mais également les modes d’organisation temporelle propre à chacun de mes interlocuteurs (Dubar et Thoemmes, 2013 : 24). Gérard Le Bouëdec (2010), nous raconte « l’histoire sociale » riche de l’estran qui a beaucoup évolué depuis le 16^e siècle. À partir du 18^e siècle, l’estran devient de plus en plus un lieu de loisir où les individus viennent pour se baigner, passer des vacances, pratiquer des sports nautiques... L’invention de la plage, expression utilisée par Alain Corbin (1998), est un processus regroupant une hétérogénéité de pratiques sur l’estran amenant parfois à des conflits d’usage avec des éléments composant la laisse de mer.

À Kersidan, chaque acteur s’adonne à des pratiques plus ou moins en accord avec les temporalités biologiques propres à la laisse de mer. Par temporalités biologiques, j’entends le temps profond de la nature c’est-à-dire les cycles de vies biologiques des éléments constituant la laisse de mer. Pour certains usagers, du fait de leurs trajectoires, la laisse de mer est imbriquée aux milieux alors que pour d’autres, elle apparaît comme un élément gênant qu’ils l’évitent. La laisse de mer fait donc adopter des comportements particuliers à chacun des usagers des plages qui cohabitent, à leur manière, avec ces différents éléments naturels et anthropiques. Cette cohabitation est parfois liée à des expériences d’activités particulières pratiquées et/ou à des expériences sensorielles. C’est donc dans une « interagentivité »⁴⁶ entre des éléments non humains et humains que la laisse de mer est définie. Effectivement, la laisse de mer possède une capacité d’action sur les humains tout comme les humains qui interagissent avec elle en l’évitant ou en allant à sa rencontre, en la photographiant ou en la touchant.

⁴⁶ Concept utilisé par Tim Ingold (1996) désignant la capacité d’une entité humaine ou non humaine à orienter, une action.

3.2 Des perceptions selon des expériences humaines

Il y a donc là un contexte perceptuel et relationnel propre à chaque personne et élément qui compose ce que je nomme la laisse de mer. Ingold parle de ce contexte lorsqu'il reprend un terme de Bateson et introduit la notion d'écologie de la vie. Il explique que l'écologie de la vie serait « une totalité invisible » (Ingold, 2012 : 179) qui prendrait comme point de départ un ensemble « constitué par l'organisme dans son environnement » (Ingold, 2012 : 179). Cette écologie lui permettrait de se détacher de la supériorité que l'esprit ou la conscience possède sur celle de la vie des organismes afin d'appréhender leur implication dans le monde. Cette notion lui permet de faire trois remarques sur le terme environnement afin d'étudier la manière dont les humains perçoivent le monde qui les entoure. Premièrement, pour lui, le terme environnement serait relatif puisqu'il acquiert une signification seulement par l'être qui le perçoit. Deuxièmement, l'anthropologue explique que l'environnement est un processus continu en cours d'évolution, c'est-à-dire qu'il est constamment façonné par les organismes qui le composent. Dernièrement, Ingold explique que l'environnement ne doit pas être confondu avec le terme de nature puisque ce dernier extérioriserait l'humain des mondes naturels. Tim Ingold conclut sa réflexion sur ce terme avec deux autres exemples afin de rendre compte de la relation entre humains et non-humains. Le premier de ces exemples représente son expérience personnelle à travers le ramassage de champignon avec son père. Le second explique l'initiation au temps des rêves des aborigènes en Australie. Pour lui, toutes ces expériences permettent d'acquérir un savoir au sein « d'un contexte de relation perceptuelle avec nos environnements » (Ingold, 2012 : 183). Selon lui, ce processus permet, au travers d'une éducation sensorielle, de construire des perceptions envers notre environnement selon des relations entre humains et non-humains. Dans mon cas, par contexte relationnel et perceptuel j'entends les différents rapports entre humains et éléments composant la laisse de mer à travers diverses expériences humaines.

3.3 Des discours, des temporalités et des pratiques émergentes

Les discours des usagers des plages nous informent également sur l'historicité des représentations sociales de la laisse de mer, et sur comment leurs propres temporalités s'accordent ou non avec elle. Le terme de laisse de mer n'est pas toujours utilisé et cette information m'informe sur un processus historique qui aurait amené à créer une catégorie « laisse de mer ». Parfois, elle est uniquement considérée comme un élément fait d'algues qu'il faut enlever ou non. D'autres fois, elle est considérée comme un écosystème à part entière essentiel pour la vie d'une plage. En fait, lorsque l'on s'intéresse à la perception des lasses de

mer selon des expériences propres à chacun, on voit émerger des pratiques de gestion particulières et l'expérience de la laisse de mer est aussi, au final, une expérience sociale de la gestion des plages. Ainsi, chacun de ces acteurs possède une « expérience sociale du temps » (Ploux, 2010 : 8) qui configure les dynamiques sociales en cours. Selon la perception que les humains ont des non humains, ils font faire et dire des choses à la laisse de mer, ils lui confèrent un rôle et un sens social. S'entremêlent ainsi des temporalités sociales propres aux acteurs humains et des temporalités biologiques puis écologiques propres aux acteurs non humains constituant la laisse de mer.

Ainsi, la catégorisation de la laisse de mer pour mes interlocuteurs se construit donc dans des interactions entre humains et les divers éléments qui la composent, mais également dans les expériences propres à chacune des personnes qui interagissent à un moment donné avec elle. Il y a donc là des temps sociaux quotidiens qui construisent leur réalité. La laisse de mer fait donc sens, pour reprendre une expression de Peter Berger et Thomas Luckmann (2012), dans une construction sociale de la réalité propre à chacun de mes interlocuteurs lorsqu'ils interagissent avec elle. Parfois elle n'existe pas et parfois elle existe. Lorsqu'elle existe, elle possède une capacité d'action sur les humains qui eux même en possède une sans pour autant forcément en avoir conscience. Cette capacité d'action de la laisse de mer rejoint le fait qu'elle devient un actant au même titre que les humains. Celle-ci s'exprime à travers des pratiques de gestion alliant plus ou moins des temporalités sociales et écologiques.

Chapitre 4 : L'émergence de la laisse de mer comme catégorie de gestion

Pour les acteurs que je qualifie de gestionnaires, je remarque une autre réalité qui vient s'ajouter à cette interagativité. Cette dernière est reliée à un processus historique de définition et de description de la laisse de mer par les humains. Pour comprendre le processus qui a amené Catherine, parmi d'autres à considérer la laisse de mer comme un écosystème et à œuvrer pour sa reconnaissance, il faut lui redonner son histoire. Dans une première partie, je chercherai à la réinscrire dans une double temporalité : celle de sa construction propre et celle de l'histoire locale. Ensuite, je m'intéresserai aux discours des gestionnaires pour faire ressortir leurs perceptions de la laisse de mer. Ces deux axes me permettront de conclure sur une analyse des temporalités qui transparaissent dans les définitions des gestionnaires. Elle me permettra également de faire ressortir l'émergence de la laisse de mer comme catégorie de gestion.

I – Une histoire humaine de la laisse de mer

1.1 Une histoire humaine globale de la laisse de mer

L'historicisation des définitions de ce terme me permet de découvrir cette réalité dans laquelle s'est construite la catégorie « laisse de mer ». Elle me permet également de déconstruire cette notion afin d'en comprendre les diverses significations et leurs évolutions. La plus ancienne définition concernant la laisse de mer que j'ai trouvée remonte à 1765, dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

« Laisse de la mer (Marine) : Ce sont des terres de dessus lesquelles la mer s'est retirée. On dit laisse de basse mer pour marquer le terrain que la mer découvre lorsqu'elle se retire et quelle est à la fin de son reflux » (Diderot et d'Alembert, 1765 : 199).

Dans cette première définition, la laisse de mer est considérée uniquement comme une limite d'un espace donné. Il y a donc deux laisses de mer qui délimitent ce qu'on appelle l'estran, et cette définition est à la fois descriptive et délimitative. Par exemple, c'est le cas dans un Bulletin des lois de la République française publié en 1854 où il est indiqué que l'usage des chaluts « n'est permis qu'à six mille au large de la laisse de basse mer » (France, 1854 : 64). Ces deux laisses représentent donc la mémoire des marées les plus basses et des plus hautes. Il y a donc derrière ces caractérisations des enjeux majeurs de droit en particulier de détermination du Domaine public maritime (DPM). Ce DPM est en fait ce qui a été défini et caractérisé par Colbert en 1681 dans les ordonnances de la Marine. Celles-ci définissent cette notion par « tout le terrain que la mer couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusqu'où le

grand flot de mars peut s'étendre sur les grèves »⁴⁷. Durant le XVII^{ème} siècle, jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, l'expression de laisse de basse mer et haute mer est ainsi utilisée.

À la fin du XX^{ème} siècle s'opère un glissement de sens du terme « laisse de mer » et des enjeux de gestion qui lui sont associés. Il est à mettre en relation avec la prise de conscience environnementale internationale et l'écologisation des politiques publiques et des pratiques de gestion des milieux naturels (Mélard 2008 ; Beck et *al.* 2006). En Europe, ce mouvement s'est par exemple traduit par la constitution d'un réseau Natura 2000⁴⁸. Ce réseau est fondé sur la mise en application de deux directives européennes. La première, adoptée en 1992 est nommée la Directive dite « habitats faune flore »⁴⁹. Son objectif est de conserver les habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. D'ailleurs, les annexes I et II de cette directive présentent les types d'habitats naturels puis les espèces animales et végétales dont la conservation nécessite la désignation de site Natura 2000 nommé zones spéciales de conservation (ZSC). La deuxième est la Directive dite « oiseaux »⁵⁰ du 30 novembre 2009 et vient remplacer celle du 2 avril 1979. Elle a pour objet de conserver toutes les espèces d'oiseaux sauvages en proposant des stratégies de protection, de gestion et de régulation des espèces en elles-mêmes, de leurs nids et de leurs habitats. Ce type de sites Natura 2000 est classé en zones de protection spéciales (ZPS). Sur la base de ces deux directives, la désignation de ces deux types de zones forme des habitats dits d'intérêt communautaire, car ils représentent la biodiversité remarquable de l'Union européenne.

Pour guider les États membres en vue de la constitution d'un réseau de sites Natura 2000, a été publié un *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne* (1999) ayant pour objectif de décrire et classer les habitats prioritaires présents dans la zone européenne. Il a été réalisé par un comité scientifique⁵¹ et permet de coordonner les politiques de conservation européennes des espaces et espèces considérés comme remarquables. Dans ce cahier, on

⁴⁷ Article 1er du titre VII du livre IV de l'ordonnance d'août 1681 (Colbert, 1681 : 410)

⁴⁸ Sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire, le réseau Natura 2000 est défini comme ensemble de sites naturels, terrestres et marins qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ce réseau de sites européens représente : 18,15 % de la surface terrestre du territoire de l'Union européenne ; 6 % de la surface marine des eaux européennes. (En ligne au : [Ministère de la transition écologique et solidaire](#))

⁴⁹ DIRECTIVE 92/43/CEE DU CONSEIL du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

⁵⁰ DIRECTIVE 2009/147/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages

⁵¹ Groupe de travail scientifique créé par le Comité Habitat composé de représentant des États membre de l'Union européenne. Suite à un appel d'offre, le Professeur Thanghe de l'Université Libre de Bruxelles a été chargé de la mise en œuvre de ce manuel technique qui procure des directives en vue de la constitution d'un réseaux Natura 2000 (Europe, 1999 : 6).

retrouve le terme de « Végétation annuelle des laisses de mer » (Europe, 1999 : 15), considéré comme un habitat. Il est défini par une « formation de plantes annuelles ou formations représentatives de plantes annuelles et vivaces, occupant des accumulations de débris et de graviers riches en matière organique azotée » (Europe, 1999 : 15). En France, à la fin de l'année 1997, le Muséum national d'histoire naturelle s'est vu confier la coordination de la rédaction des « Cahiers d'habitats ». Ils ont pour but « de guider les rédacteurs de documents d'objectifs dans l'identification des habitats, dans l'analyse dynamique de leur état de conservation et dans la définition d'un cadre de gestion propre à chaque site [*Natura 2000*] » (Bensettiti et al., 2004 : 9). Dans ce cahier la définition européenne de la végétation des laisses de mer est reprise, et l'on considère celle-ci comme un habitat d'intérêt communautaire. De plus, il y est précisé que « les risques de détérioration de la laisse de mer sont liés à la surfréquentation, au nettoyage mécanique des plages et à l'artificialisation du trait de côte » (Bensettiti et al., 2004 : 143). La laisse de mer devient donc un écosystème à part entière qui est en danger et qu'il faut protéger par des pratiques de gestion particulières. À ce moment-là, il est considéré que les pratiques de ramassage mécanique de la laisse de mer sont dangereuses puisqu'elles risquent de détériorer cet habitat. Ces pratiques, contrairement à celle de Catherine dans le chapitre 1, ne s'inscriraient donc pas dans une temporalité en accord avec les éléments qui constituent la laisse de mer, en raison du caractère indiscriminé et destructeur de la technique, et de la subordination des pratiques à la seule temporalité touristique.

1.2 Une histoire humaine locale de la laisse de mer

Mon terrain d'étude inclut un site Natura 2000 appelé « Dunes et étangs de Trévignon » qui s'étend sur quatre communes : Trégunc, Concarneau, Névez, La Forêt-Fouesnant. Trégunc est la commune « opérateur local du site » (De Baets, 2013 : 17) et donc le principal gestionnaire de cette zone géographique. Comme tout site Natura 2000, il a fait l'objet de la rédaction d'un document d'objectif (DOCOB⁵²) qui planifie des stratégies à mettre en œuvre afin de mener à bien la politique de conservation et de protection. Entre 2004 et 2006 un premier DOCOB a été rédigé afin de classer le site en ZSC. Entre 2011 et 2013, un deuxième DOCOB a été de nouveau élaboré afin d'actualiser la ZSC et classer le site en ZPS. Dans ce dernier document, on retrouve

⁵² Dans le DOCOB du site Natura 2000 des « Dunes et étangs de Trévignon » on nous explique que « l'élaboration d'un Document d'Objectifs relève de trois principes : obligation de faire, principe de proximité et principe de concertation. C'est un outil d'aménagement et de planification. Il doit permettre d'identifier les objectifs d'une gestion équilibrée propre à chaque site, de définir des mesures de conservation et les moyens d'action, d'anticiper et de résoudre d'éventuelles difficultés, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Pour ce faire, il aborde les aspects écologiques, économiques, sociaux et culturels du site » (De Baets, 2013 : 8)

la définition de la laisse de mer du manuel d'interprétation des habitats européens et la caractérisation de cette végétation comme habitat d'intérêt communautaire menacé par le ramassage mécanique, l'artificialisation, le piétinement et la pollution par les hydrocarbures. Dans les délibérations municipales des Conseils municipaux de Concarneau et de Trégunc, l'émergence du terme de laisse de mer est directement liée à cette mise en place du site Natura 2000. À Concarneau, lors d'un projet de construction d'un sentier littoral, l'adjoint au développement durable remarque ainsi en 2013 que, sur la plage de la Belle Étoile et la plage du Large, l'habitat d'intérêt communautaire de la végétation des lasses de mer devrait être pris en compte (figure n°7).

Ici, concernant les incidences Natura 2000, une partie de la zone est concernée par Natura 2000. Nous allons la voir juste après. Ici, nous sommes sur la zone sur laquelle nous travaillons. Nous sommes sur une zone de protection spéciale, c'est essentiellement pour les oiseaux. Nous sommes aussi sur du jaune, c'est-à-dire une zone spéciale de conservation. L'étude a fait l'objet d'une extension, il y a une étude supplémentaire sur cette zone-là, de façon à ce que le SPPL soit conforme avec Natura 2000.

Lors de cette étude supplémentaire, nous avons pu constater qu'il y avait des hirondelles de rivage. Elles sont présentes au nombre de 15 à 25 couples sur la plage de la Belle Étoile. Il est souhaitable de faire en sorte que le SPPL respecte notamment ces hirondelles. Ensuite, nous avons des habitats d'intérêt communautaire avec la végétation annuelle des lasses de mer, des habitats dunaires et les falaises avec végétation, là encore plage de la Belle Étoile et plage du large. Là encore le sentier prendra en compte ces observations.

Figure n°7 : *Extrait d'une délibération du Conseil municipal Concarneau le 30 mai 2013 portant sur la création d'un sentier littoral.*

À Trégunc, le terme de « laisse de mer » fait son apparition dans le cadre d'une demande de subvention pour la zone Natura 2000 (figure n°8). Dans le cadre d'un contrat s'établissant sur la période de 2006-2010, l'adjoint à l'environnement propose d'améliorer la conservation des lasses de mer en remplaçant le nettoyage mécanique des plages par le ramassage manuel des déchets de la laisse de mer.

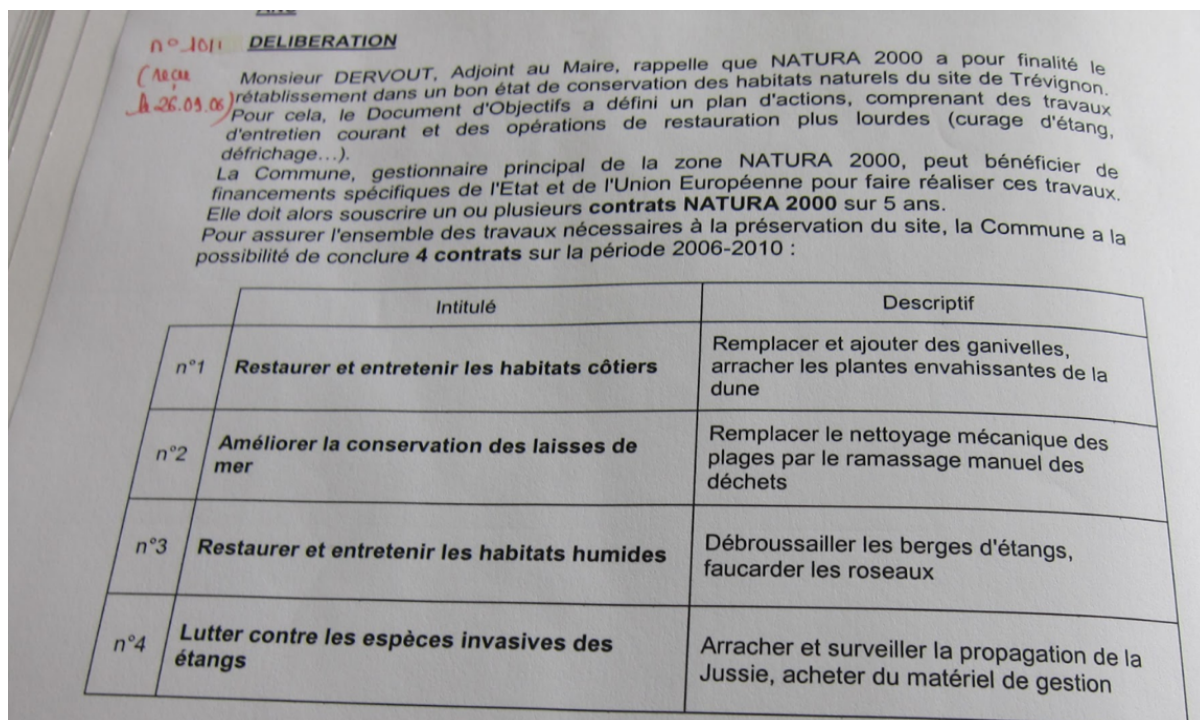


Figure n°8 : Extrait d'une délibération du Conseil municipal Trégunc du 29 septembre 2005 portant sur une demande de subvention Natura 2000

II – Laisse de mer et discours des gestionnaires

Ainsi, l'historicisation des caractérisations du terme « laisse de mer » me permet d'observer une émergence de cette notion comme catégorie de gestion. D'abord une limite matérielle, elle devient peu à peu une entité écosystémique qu'il faut préserver, conserver et protéger. Mais cette apparition est relativement récente et dans le discours des gestionnaires, ces deux conceptions se chevauchent.

2.1 Une limite du domaine public maritime de l'État

Dans l'un des discours de mes informateurs que je qualifie « d'intermédiaire » je retrouve la conception de la laisse de mer comme une limite matérielle de la plage : « *Devant la laisse de mer, c'est le DPM, ça s'arrête, comme si c'était une limite administrative infranchissable, mais c'est les communes qui font le nettoyage de la laisse*⁵³ ». Certains gestionnaires, lorsqu'ils interviennent sur la laisse de mer, se situent à la limite de leurs compétences. Ce même informateur me parlait des gestionnaires d'espace naturels et m'indiquait très clairement que « *si l'on suivait clairement les questions réglementaires, ça serait à l'État d'assurer l'entretien*

⁵³ Citation tirée d'un entretien avec Daniel, directeur d'une association regroupant des gestionnaires le 29 avril 2019

de la laisse de mer puisque c'est le DPM. Et pas aux gestionnaires d'espaces naturels ⁵⁴». Pour les gestionnaires, donc, la laisse de mer matérialise une limite de compétence et de zone d'intervention légitime : c'est ainsi que les deux conceptions se croisent et entrent en conflit.

Ici, s'exprime un paradoxe qu'il me faut éclaircir pour comprendre certaines perceptions qui sont reliées à des pratiques de gestion de la laisse de mer. Ce paradoxe est lié à des éléments juridiques propres aux milieux où elle se situe. La plage peut se définir comme « une accumulation de sédiment non consolidée de granulométrie comprise entre les sables et les blocs » (CEL et Rivage de France, 2011 : 9). En France, ces plages sont soumises « à un contexte réglementaire et des obligations juridiques qui incombent aux gestionnaires littoraux » (Galliou et Le Pellec, 2019 : 24). Or, lorsque certains gestionnaires interviennent sur la laisse de mer, ils le font dans le cadre du DPM défini dans un premier temps par les ordonnances de la Marine de 1681.

Mais cette définition a été par la suite modifiée du fait de la jurisprudence du Conseil d'État de 1973 (schéma n°3) qui explique que « les dispositions de l'article premier du titre VII du livre IV de l'ordonnance d'août 1681 doivent être entendues comme fixant la limite du domaine public maritime au point jusqu'où les plus hautes mers peuvent s'étendre, en l'absence de perturbations météorologiques exceptionnelles »⁵⁵.

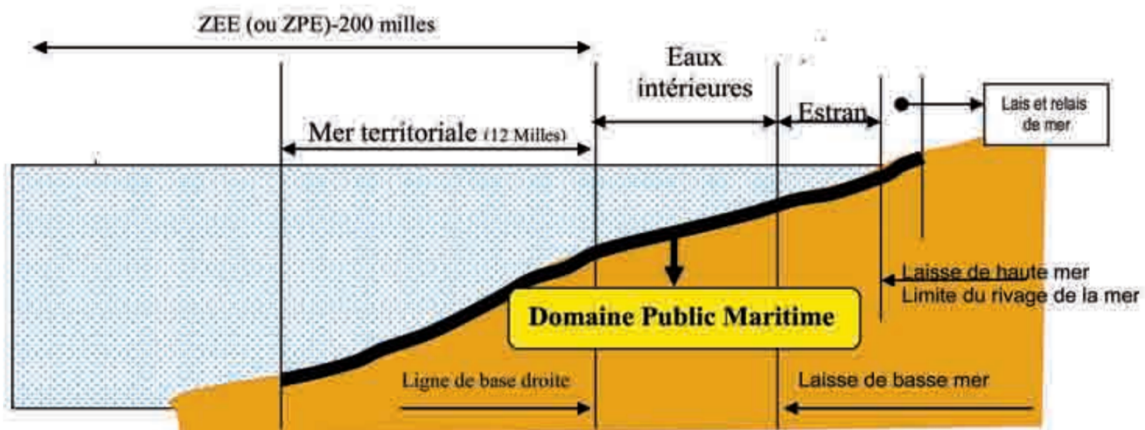


Schéma n°3 : Schéma représentant le domaine public maritime et autres limites administratives (source : J-C Bonnafé, Conservatoire du littoral)

⁵⁴ Citation tirée d'un entretien avec Daniel, directeur d'une association regroupant des gestionnaires le 29 avril 2019

⁵⁵ En ligne au : <https://www.legifrance.gouv.fr>

Aujourd'hui, le DPM est dissocié en deux catégories et est inscrit dans le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. D'une part, il y a le DPM naturel qui est constitué du sol et du sous-sol de la mer compris entre la limite haute du rivage, c'est-à-dire celle des plus hautes mers » (Rivage de France et CEL, 2011 : 54). D'autres parts, il y a le DPM artificiel qui est défini par « les ouvrages appartenant à une personne publique et destinés à assurer la sécurité et faciliter la navigation maritime » (Rivage de France et CEL, 2011 : 54).

Cependant, « l'institution administrative communale représentée par le Maire » (Galliou et Le Pellec, 2019 : 25) s'est vu attribuer des compétences lui permettant d'intervenir sur le DPM. Elles sont inscrites dans l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celles-ci correspondent à des principes de police administrative notamment concernant les pouvoirs pour faire respecter la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique. C'est dans la circulaire du 18 mai 1974⁵⁶ qu'est explicitée cette compétence à propos de la salubrité des plages. Il y est inscrit que les communes littorales doivent assurer la propreté des plages. Ces mesures prises concernent notamment les déchets et effluents « dus au reflux sur les rivages des déchets, débris, algues etc., rejetés par la mer » (Journal officiel de la république Française, 1974 : 5393). Ainsi, juridiquement les communes littorales ont le droit – qui peut aussi être interprété comme un devoir – d'intervenir sur la laisse de mer, qui fixe la limite du DPM naturel.

En contextualisant le propos de mon interlocuteur, je comprends que j'ai affaire à une temporalité sociale juridique en lien avec les pratiques de gestion sur les laises de mer. Pour mes interlocuteurs, « gestionnaires techniques de terrain » et « gestionnaire élu local », qui dépendent des institutions administratives communales, les éléments constituant la laisse de mer peuvent être considérés comme une limite administrative matérielle présente sur les plages. Néanmoins, pour eux, cette limite n'est pas une restriction d'intervention puisqu'elle relève de la compétence de leurs employeurs (les communes et intercommunalités). Dans mon cas, je n'ai pas eu à faire à des gestionnaires d'espaces naturels non dépendant des communes ; peut-être aurais-je pu retrouver cette conception de laisse de mer comme limite matérielle de restriction d'intervention dont mon informateur me parlait ?

2.2 Un écosystème médiatisé

Par ailleurs, dans le discours de tous les gestionnaires directement impliqués dans la gestion des laises de mer que j'ai rencontrés, la laisse de mer est aujourd'hui catégorisée comme un

⁵⁶ Voir annexe IV : « La circulaire du 18 mai 1974 ».

écosystème ou un habitat. Au même titre que Natura 2000, un de mes interlocuteurs qualifie la laisse de mer « *comme un écosystème qui permet une continuité écologique entre la mer et les terres qui est notamment menacée par la surfréquentation et le ramassage mécanique* ⁵⁷ ». En d'autres termes, pour eux, la laisse de mer est un écosystème qui représente un ensemble qu'il faut gérer pour protéger des espaces où sont identifiés différents enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociaux.

Mais ce processus est en réalité bien plus complexe. Dans le chapitre 3, je remarque que cette catégorie émerge également alors que les individus ne sont pas directement impliqués dans la gestion des lasses de mer. Isabelle Haynes et Catherine Mougenot (2008) évoquent la socialisation des politiques environnementales par des objets intermédiaires. Elles caractérisent ce processus comme la « création de liens à partir de et via un objet, liens susceptibles de participer à la transformation des pratiques volontaires individuelles ou collectives » (Haynes et Mougenot, 2008 : 141). Pour tous les acteurs non directement impliqués dans la gestion utilisant le terme de laisse de mer, j'ai observé que des institutions telles Bretagne Vivante participaient à diffuser une certaine conception de ce qu'elle est grâce à des objets intermédiaires : « *la laisse de mer je la connais, car je lisais des articles que Bretagne Vivante écrivait le mercredi dans le journal du Télégramme* ⁵⁸ ». De plus, certains des acteurs gestionnaires évoquent la figure d'un médiateur qui les aurait fait changer de conception par rapport à la laisse de mer : « *Je pense que ça vient d'une sensibilisation qui a été faite par Bretagne Vivante sur l'importance de préserver cet écosystème. Mais aussi parce que je ne suis pas scientifique. Donc avant qu'on me le dise, qu'on me l'explique, pour moi, c'était des algues qui s'échouaient et qui séchaient.* » ⁵⁹. La position sociale et l'engagement des promoteurs de la laisse de mer est donc l'un des facteurs explicatifs qui favorisent l'émergence de la catégorie de laisse de mer comme un écosystème à gérer dans un processus d'écologisation des pratiques.

III – Concordance de temporalités et gestion des lasses de mer

Les lasses de mer sont composées de multiples espèces animales ou végétales et de déchets anthropiques. Ces restes naturels et anthropiques « génèrent des intrications inédites entre humain et non humains » (Joulian et al., 2016 : 19). Ils nous racontent également une histoire,

⁵⁷ Citation tirée d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc, le 15 mai 2019

⁵⁸ Citation tirée d'un entretien avec Paul, moniteur de voile à Concarneau le 9 mai 2019

⁵⁹ Citation tirée d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc, le 15 mai 2019

celle que les géologues nomment l'anthropocène. Effectivement, les déchets de type anthropique pris dans la laisse de mer « sont devenus des indices d'un drame silencieux se déroulant dans un ailleurs qui, dans la représentation collective, s'est peu à peu mué partout » (Monsaingeon, 2016 : 44).

Ce que laisse la mer sur les plages fait l'objet d'une décomposition biologique plus ou moins longue selon des facteurs biologiques relié à chaque type de substances/matière qui compose la laisse de mer. Elle possède donc des temporalités biologiques qui lui sont propres, mais est également composée d'une hétérogénéité de temporalités liée aux choses qui la composent. Parfois, s'ajoutent des temporalités sociales guidées par un processus d'écologisation des pratiques. Ce dernier peut-être défini par les processus par lesquels une société intègre des préoccupations environnementales dans ses façons de faire. Ce processus, je le retrouve dans la catégorisation récente de la laisse de mer par une partie de mes interlocuteurs comme un écosystème à part entière. Il est l'objet d'un temps long à la fois global et local des politiques environnementales. Effectivement, dans les sociétés littorales il y a un processus d'invention « des politiques de territoires qui permettent de prendre en compte conjointement le temps et l'espace, le durable et le local » (Gourlay, 2010 : 162). D'autres fois, ces temporalités sociales sont guidées par des temporalités quotidiennes d'usagers des plages qui interagissent à leur manière avec la laisse de mer. Ainsi, dans le chapitre 3 et le chapitre 4, je reconnais des temporalités sociales de la laisse de mer qui se créent dans des expériences propres à chaque acteur humain qui interagissent avec cette entité non humaine (schéma n°4).

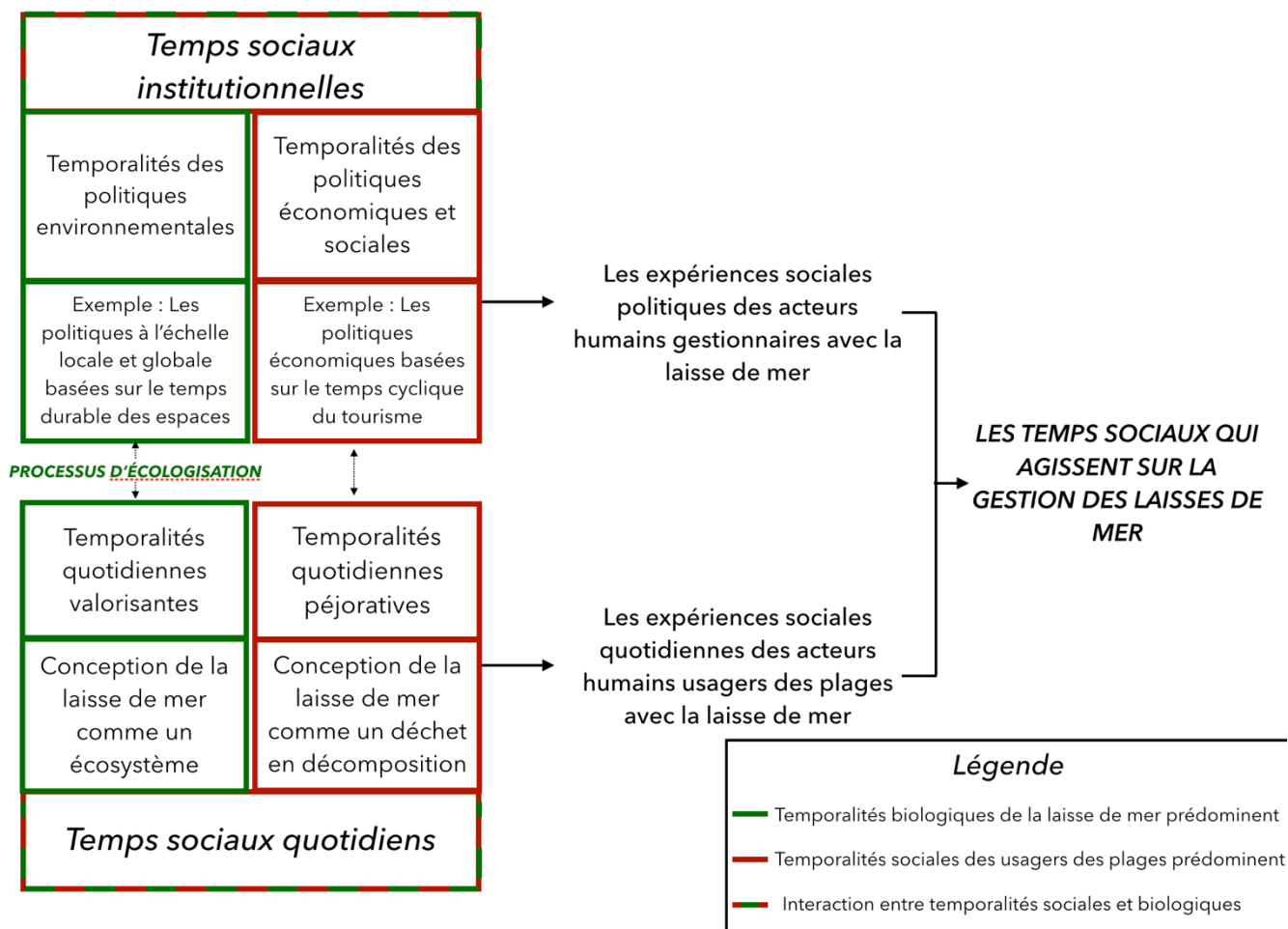


Schéma n°4 : Schéma récapitulatif des temps sociaux de la laisse de mer

J'assimile donc la gestion des laisses de mer à des pratiques qui s'accordent plus ou moins entre des temporalités humaines et non humaines sur un espace précis. L'agencement de deux techniques particulières de ramassage concentre aujourd'hui l'essentiel des débats sur la nécessité et les possibilités d'évolution des pratiques de gestion : le ramassage manuel des déchets de la laisse de mer et le ramassage mécanique de la laisse de mer.

Chapitre 5 : Concordance et discordance de temporalités dans la gestion des laisses de mer à Concarneau et à Trégunc

La gestion des laisses de mer est donc un système complexe entre des temps biologiques, écologiques et sociaux qui correspondent à une hétérogénéité de temporalités qu'il est complexe d'identifier. Sur mon terrain, j'ai pu observer quelques-unes de ces temporalités et appréhender comment elles tentent de s'accorder dans des rapports entre humains et non humains. Pour monter cette concordance des temps, dans une première partie, je m'intéresserai à décrire un processus de mise en œuvre d'un nouveau plan de gestion à Concarneau. Ensuite, je décrirai le dispositif de gestion des laisses de mer à Trégunc pour faire ressortir d'autres concordances de temporalités. Je terminerai par un commentaire général sur ce que, à l'issue de ma recherche, je conçois comme la gestion des laisses de mer, c'est-à-dire une structure complexe d'agencement des temporalités d'acteurs humains et non humains.

I – La gestion des laisses de mer à Concarneau

1.1 Temporalité sociale et biologique de la laisse de mer sur les plages de Concarneau

En amont d'une réunion qui s'est déroulée le 27 mars 2019, à la mairie de Concarneau, j'ai réalisé un entretien avec Pierre, le responsable des services techniques de la mairie, chargé du développement durable. Il m'explique qu'il a mis en œuvre un nouveau plan de gestion des laisses de mer sur les plages de Concarneau. Ce processus, m'avait-il dit, faisait suite à un article paru dans le Ouest France afin de « *calmer le jeu* »⁶⁰. L'association de nettoyage au service de l'environnement et du littoral (*ANSEL*) lançait, dans cet article, un ultimatum à la ville de Concarneau en ce qui concerne le nettoyage mécanique des plages⁶¹. Il y est mentionné que l'association menace d'arrêter son activité de ramassage manuel des déchets anthropiques sur les plages. Elle critique directement les méthodes mécaniques utilisées par la mairie pour débayer les déchets, qui nuisent à la préservation de la laisse de mer. Selon le cofondateur de l'association, cette technique détruirait la biodiversité et notamment les puces de mer. Cet article montre un conflit d'enjeux qui est déterminé par une temporalité sociale qui s'accorde avec la temporalité biologique de la laisse de mer (pratique manuel de ramassage des déchets de la laisse de mer) et une autre qui ne s'accorde pas avec elle.

⁶⁰ Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

⁶¹ Voir annexe VI : « Ultimatum d'ANSEL »

1.2 Cycle des saisons et gestion des lisses de mer

C'est suite à ce qu'il nomme « *la polémique de l'été 2018* », où des échanges « *musclés* »⁶² ont eu lieu entre le maire et le cofondateur de l'association ANSEL, qu'il constitue un groupe de travail pour réfléchir à un nettoyage raisonné des plages. À cette première réunion, il me dit que « *le médiateur/pacificateur du développement durable de Concarneau*⁶³ » [*c'est-à-dire lui-même*] a réussi à réunir de nombreux acteurs qui seront ce qu'il appelle « *les partenaires* ». Dans le compte rendu de la première réunion, la liste des acteurs gestionnaires associatifs et administratifs présents est indiquée (encadré n°1). Sa composition montre d'une part, la façon dont enjeux techniques, touristiques et environnementaux s'entremêlent sur ce dossier délicat ; elle témoigne d'autre part de la multiplicité des intervenants et de leurs logiques d'action sur un espace littoral finalement restreint, observée à Concarneau comme dans le Nord Finistère (Galliou et Le Pellec, 2019).

Encadré n°1 : Les membres présents lors de la réunion du 10 octobre 2018

- 1 – L'adjoint au développement durable
- 2 – L'adjointe à la citoyenneté
- 3 – Directrice adjointe des services techniques
- 4 – La membre du cabinet de maire
- 5 – La directrice de l'office de tourisme
- 6 – Trois membres de l'association ANSEL
- 7 – Deux membres de l'association Bretagne Vivante
- 8 – Les deux coordinateurs du projet Plages Vivantes

Pierre m'explique que durant cette réunion tout le monde a été amené à réfléchir aux enjeux que représentent les pratiques actuelles du ramassage mécanique des plages. Il me raconte que de nombreux locaux et touristes se plaignent à l'Office de tourisme de la salubrité des plages. Il enchaîne en signifiant que ces pratiques répondent aux enjeux touristiques liés à « *la perception d'une plage propre* »⁶⁴, mais qu'il ne « *m'apprend rien* » en disant que ces pratiques ont des effets néfastes sur les milieux (encadré n°2). Il m'explique que le ramassage de la lisse de mer est réparti sur une période de l'année qui va du 15 juin au 15 septembre là où « *les gens*

⁶² Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

⁶³ Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

⁶⁴ Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

profitent des plages »⁶⁵. Ainsi, la gestion des laisses de mer est également influencée par un temps social cyclique des saisons propres aux sociétés dites « littorales ».

Encadré n°2 : *Les effets néfastes des pratiques de ramassage mécanique selon les services techniques municipaux.*

1 – Dégrader/détruire les végétations en haut de plage

2 – Décompacter le sable et le rendre plus fragile, sensible à l'érosion marine et éolienne (Accentuation des effets de dégraissage et augmentation du risque de submersion marine en cas d'aléa météo fort)

3 – Détruire l'habitat constitué par les laisses de mer

1.3 Spatialisation et accords de temporalités

Pour Pierre, un nettoyage « raisonné » doit faire l'objet d'un changement de mentalité qui ne sera certainement pas évident à mettre en place. Un peu naïf, je lui demande ce qu'il entend par nettoyage raisonné. Sa réponse témoigne de la tension dans laquelle se trouvent prises les communes littorales : il n'a pas de réponse absolue, cela dépend des espaces et d'arbitrages entre enjeux économiques ou écologiques sur chacun d'entre eux. À travers cette première réunion, il ambitionne donc de réaliser un travail collectif avec tous les acteurs concernés par ces pratiques. L'objectif de ce travail est de mettre en place ce qu'il appelle « un plan concerté de nettoyage des plages pour la saison 2019 » selon une méthodologie spécifique afin d'apaiser les tensions (encadré n°3). Cette méthodologie inclut, de fait, un mécanisme de gestion différenciée par la sectorisation du littoral en trois sous-ensembles, l'enjeu sous-jacent étant de progressivement réduire la portion du littoral soumise à un ramassage mécanique.

⁶⁵ Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

Encadré n°3 : La méthodologie adoptée par les acteurs gestionnaires pour arriver à un plan de nettoyage

- 1 – Définir sur une cartographie linéaire entretenue selon la technique utilisée et proposer une évolution des pratiques sur les plages : secteurs sans entretien / secteurs avec ramassage manuel / secteurs avec intervention mécanique en précisant les conditions et la fréquence de passage : les nouveaux scénarios de nettoyage
- 2 – Évaluer le coût actuel consacré au nettoyage des plages et la prospective en cas d'évolution des pratiques / rechercher les pistes de financement associées
- 3 – Arrêter une décision pour une mise en œuvre en saison fin printemps 2019
- 4 – Accompagner et former les agents le cas échéant
- 5 – Expérimenter et évaluer : questionnaire terrain en saison + bilan automne 2019
- 6 – Définir un plan de communication associé (panneaux / communication Web / flyer)

Il m'expose finalement les trois scénarios qui ont été élaborés lors de cette réunion et qu'il a proposés au bureau municipal avec un budget précis pour le nettoyage des plages de la saison 2019. Ces scénarios sont notés dans une note de municipalité pour la passation du plan de gestion des nettoyages des plages au bureau municipal. Pierre, qui a quitté son poste depuis, me l'a envoyée. Elle a été conçue par lui dans le but de fixer un budget précis pour pouvoir présenter un plan de gestion au conseil municipal afin que les élus locaux votent pour l'un de ces scénarios. Elle découle de plusieurs réunions entre les membres mentionnés ci-dessus et donc d'un travail collaboratif entre certains acteurs du littoral de Concarneau. Il me raconte que pour faire réagir les politiques, il a « *parlé argent*⁶⁶ » en présentant le coût du nettoyage mécanique puis manuel, en y ajoutant les cartes de risque de submersion marine pour la commune et en réalisant une cartographie avec les différents enjeux économiques puis environnementaux de chaque plage (photographie n°9). C'est donc à un travail de médiation et de traduction qu'il s'est livré, en prenant en compte les temporalités spécifiques de la gestion des plages : celle de la saison, bien sûr, mais également celle du temps de travail des agents et celle du budget.

⁶⁶ Citation tirée d'un entretien avec Pierre, ancien directeur du service développement durable de Concarneau le 15 mars 2019.

	Scénario 1 (SB)		Scénario 2 (SB / C / R)		Scénario 3 (SB / C)	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
5 saisonniers RM (juil aout)	23500		23500		23500	
matériel et logistique RM	2000		2000		2000	
ramassage mécanique (15 juin 15 sept)	2667		8001		5334	
panneaux communication	200		200		200	
media reseaux sociaux						
clean tag	200		200		200	
Flyer – affiches	500		500		500	
DREAL		10000		10000		10000
AUTOFINANCEMENT VILLE		19067		24401		21734
TOTAL	29067	29067	34401	34401	31734	31734

tableau de simulation budgétaire des 3 orientations étudiées

Photographie n°9: Photographie des scénarios budgétisés pour le nouveau plan de gestion des plages à Concarneau.

1.4 L'annonce du nouveau plan de gestion aux partenaires

Un de mes informateurs, fondateur de l'association ANSEL, m'invita à une réunion en mairie le 27 mars 2019. À l'ordre du jour de cette réunion : l'annonce – attendue - du scénario retenu pour nouveau plan de gestion du nettoyage des plages pour la saison 2019 à Concarneau. En réalité, la réunion sera morcelée en plusieurs sujets de discussion qui toucheront de près ou de loin à la laisse de mer. L'adjoint au Maire prendra la main sur les échanges et s'exprimera davantage que les autres participants. Il dirigera de fait la réunion, qui durera une heure.

J'arrive au secrétariat de la mairie de Concarneau vers 9h00. J'informe la secrétaire de ma présence pour une réunion sur le nettoyage des plages. Elle m'accompagne devant la salle située au fond d'un couloir, au rez-de-chaussée de la mairie : c'est la salle des mariages. Elle est relativement grande, de nombreuses chaises et tables sont éparpillées. Je suis seul, mais très rapidement rejoint par la représentante de la station marine de Concarneau. Nous discutons de tout et de rien lorsque le représentant d'ANSEL arrive, rapidement suivi de l'adjoint à l'environnement accompagné de trois femmes que je ne connais pas.

Nous décidons de former un rectangle avec les tables, pour que la réunion soit plus « chaleureuse », selon les propos de l'adjoint. Nous nous installons ensuite de manière aléatoire autour de celles-ci (schéma n°5). Les membres présents sont :

- Les représentants des associations ANSEL et Bretagne Vivante
- Deux représentants de la station marine de Concarneau
- L'adjoint à la citoyenneté de la mairie de Concarneau

- L'adjoint au développement durable de la mairie de Concarneau
- La chef de cabinet du maire de Concarneau
- La chargée de communication de la mairie de Concarneau

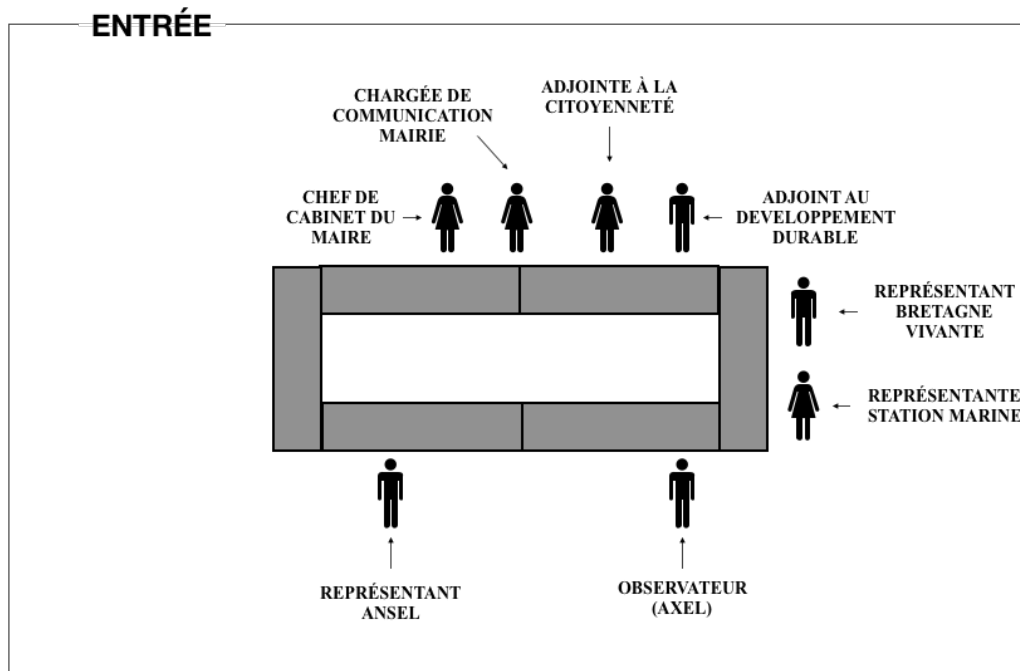


Schéma n°5 : Schéma représentant la disposition des personnes présentes à la réunion du 27 mars 2019 à Concarneau.

1.5 Temporalité écologique de l'imprévisible et temps sociaux quotidiens des usagers

L' élu propose aux membres de rappeler le contexte dans lequel s'est constitué ce nouveau plan de gestion. Après plusieurs mois de travail collaboratif entre les associations environnementales (ANSEL et Bretagne Vivante), l'office de tourisme, et les représentants de la mairie de Concarneau puis de la station marine, un nouveau plan du nettoyage des plages a été présenté et voté en conseil municipal. Malheureusement, dit l'adjoint, le « scénario » proposé par le groupe de travail n'a pas été retenu dans son entièreté. Pour rappel, explique-t-il, « nous voulions que trois plages soient nettoyées mécaniquement au lieu de huit » – Les Sables blancs, Cornouaille et Rodel – avec un renforcement de cinq saisonniers pour nettoyer manuellement les déchets présents dans la laisse de mer. Il était également précisé que l'utilisation de machines pour ramasser était maintenue lors d'arrivages massifs d'algues brunes pour des questions pratiques et lors des marées vertes pour des questions sanitaires, techniques et d'obligation légale. L'enjeu est donc, de fait, de dénaturer le nettoyage mécanique, qui devrait devenir l'exception (un outil de gestion de crise) plutôt que la règle, la portée symbolique du

changement étant plus importante que sa portée pratique immédiate, dans la mesure où les situations d'exception restent, malgré tout, nombreuses...

1.6 Élu et temporalités sociales, biologiques et environnementales

Il poursuit et nous annonce le scénario retenu au conseil municipal. Les élus ont donc décidé de retenir le scénario 2⁶⁷, mais en y ajoutant le nettoyage mécanique sur la plage de La Belle Étoile située au Cabellou, en parallèle d'une communication accrue et d'une rencontre probable avec le responsable de ce quartier ayant pour objectif l'abandon progressif des engins mécaniques pour le nettoyage de cette plage. Effectivement, l'adjoint précise qu'ils avaient utilisé l'argument du risque de submersion marine dans cette zone et l'importante dégradation de la dune pour qu'un ramassage manuel des déchets y soit privilégié. Les élus ont montré leurs inquiétudes face aux possibles plaintes des usagers, puisqu'un camping se situe à proximité et que cette plage est également fortement fréquentée par les locaux. Pour les élus locaux, les temps sociaux quotidiens des usagers des plages sur cet espace sont donc beaucoup plus forts que les temporalités biologiques de la laisse de mer et les temporalités environnementales du milieu où elle se situe.

L'adjoint à l'environnement continue en expliquant qu'il pense qu'un plan de communication efficace doit être mis en place. Il faut, dit-il, changer les comportements sociaux et faire accepter que les plages ne soient pas des « tapis de billard ». L'ambition est d'abandonner complètement le nettoyage mécanique en s'appuyant sur des expertises pour changer « la culture » des plages sans algues. Il faut, selon lui, enlever « la pression sociale du côté des algues » en amenant les habitants dans le camp des partenaires. Pour cela, la connaissance est, selon lui, le seul moyen de faire changer les perceptions. Il propose donc de faire un communiqué de presse qui annonce une réunion publique pour informer les habitants de ce nouveau plan. La représentante de la station biologique donne alors son avis : pourquoi ne pas faire le communiqué à la station de Concarneau le 8 juin 2019, journée mondiale des océans, pour en renforcer la portée symbolique ? Tout le monde est favorable à cette idée ; l'adjoint ajoute que la réunion publique aura lieu dans la salle de spectacles et qu'il faut réussir à réunir tout le monde : jeunes, opposants, associations, élus locaux... Dans cette réunion, il est donc manifeste que les promoteurs de l'écologisation de la politique publique de gestion des plages accordent un rôle central à la médiation par la connaissance dite légitime de certains acteurs locaux, pour tenter

⁶⁷ Scénario n°2 = Nettoyage mécanique des plages des Sables Blancs, de Rodel et de Cornouaille avec le renfort de cinq saisonniers pour ramasser manuellement les déchets anthropiques de la laisse de mer sur les plages.

d'accorder les temps sociaux des usagers des plages avec les temps biologiques de la laisse de mer.

Tous les partenaires présents se félicitent de cette nouvelle politique du plan de nettoyage des plages, même s'ils regrettent que les enjeux environnementaux spécifiques à la plage de la Belle Étoile n'aient pas été pris en compte par le Conseil municipal. Le représentant de l'association *ANSEL* mentionne qu'elle possède une dune qui fait office de rempart par rapport à une zone à risque de submersion marine. De plus, cette dune est soumise à une forte pression anthropique puisque l'un des membres de l'association Bretagne vivante fait remarquer qu'un tournoi de « beach-volley » y est organisé chaque année. Il faut donc, selon tous les membres, s'accorder sur un plan de communication logique. D'après l'un des membres de l'association Bretagne Vivante, « *on ne peut pas dire aux individus : on arrête de nettoyer la plage pour préserver la dune alors qu'un tournoi de volley s'y effectue* » ...

La réunion se termine de façon cordiale, malgré cette déception et ces réserves : les membres présents autour de la table semblent reconnaître implicitement la difficulté et la valeur des efforts entrepris par l'adjoint au Maire face aux résistances de ses collègues, et ne pas lui tenir rigueur de la prise de position de l'équipe municipale. La prochaine étape, l'une des plus cruciales, dit l'adjoint, sera d'annoncer ce plan de gestion à la population concarnoise...

1.7 La polémique inversée de 2019 ou le cercle vicieux des temporalités sociales

Mon immersion sur le terrain s'est terminée fin juin, et je n'ai pas pu recueillir directement des informations sur la réception de ce nouveau plan par les Concarnois. Néanmoins, dans un article daté du 22 août 2019 intitulé « Plage des Bouchers. Colère rouge et algues brunes⁶⁸ » du journal Télégramme, je perçois ce que peut provoquer ce changement de pratiques guidé par un processus d'écologisation. Le journaliste y rapporte une colère des riverains et usagers des plages face à de trop nombreuses algues brunes sur la plage des Bouchers, située dans le quartier du Cabellou à Concarneau. Cette plage est une petite crique entre des rochers et est surtout fréquentée par des locaux. Comme l'exprime l'une des interlocutrices interrogées dans l'article : « *cette plage, c'est un lien social entre nous. Les gens du quartier s'y retrouvent. Maintenant, c'est fini.* » Clairement, l'article décrit le processus inverse de celui mentionné précédemment qui a mené à réfléchir à un nouveau plan de gestion. La pratique de la non-intervention sur la plage des bouchers ne correspond pas à la temporalité sociale exprimée par

⁶⁸ Voir annexe VII : « Plage des Bouchers ».

ces usagers des plages. Il y a donc là une discordance entre temporalités biologiques de la laisse de mer et temporalités sociales quotidiennes des usagers des plages. Mais c'est aussi la gestion de l'incertitude environnementale, qui se montre ici dans toute sa complexité : car un très exceptionnel coup de vent estival a conduit cet été à des échouages massifs d'algues brunes sur les plages concarnoises et trégunoises, ce phénomène météorologique fragilisant, au moment même de sa mise en application, le nouveau plan de gestion mis en place de haute lutte et d'emblée contesté...

Cette mise en œuvre d'un nouveau plan est donc liée à des agencements de temporalité proposée dans différents scénarios créés par un groupe d'acteurs impliqués dans la gestion des lasses de mer. Au début, cette mise en œuvre du projet dépend de deux temporalités sociales différentes en vue des pratiques de gestion de la laisse de mer. L'une (le ramassage manuel) s'accordant avec les temporalités biologiques de laisse de mer alors que l'autre (le ramassage mécanique) ne s'accordant pas avec celles-ci. Par la suite, on comprend que l'abandon du ramassage mécanique, pourtant considéré comme néfaste, est pris dans une tension entre processus d'écologisation et fréquentation des plages dans des périodes touristiques où il y a de forts enjeux économiques. À ce moment-là, la gestion des lasses de mer est prise dans une temporalité cyclique sociale dépendant d'enjeux économiques forts pour les humains. En fait, les temps biologiques des lasses de mer sont pris en compte sur certains espaces où les interactions avec les humains sont moindres.

II – À Trégunc une gestion différenciée selon deux secteurs

2.1 Temporalités biologiques de la laisse de mer sur le territoire du CEL

À Trégunc, la situation est différente puisque les espaces sont sectorisés entre enjeux économiques touristiques et enjeux environnementaux. Une gestion différenciée y est pratiquée par des gestionnaires beaucoup plus autonomes dans leurs décisions. Un adjoint au maire m'exposa ainsi en entretien les pratiques de gestion des lasses de mer selon une typologie des plages. La commune est divisée en deux secteurs. D'un côté, il y a les espaces qui sont considérés « *comme naturels, qui sont entre le secteur des dunes et étangs de Trévignon jusqu'à la pointe de Trévignon*⁶⁹ ». Cette zone⁷⁰ appartient au CEL et est gérée par des gardes du littoral dépendant de la commune de Trégunc. Il y a des dunes, le sable est composé de gros grains ce

⁶⁹ Citation tirée d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc, le 15 mai 2019

⁷⁰ Une zone de 320 hectares

qui n'est pas évident pour des engins mécaniques qui s'embourbent facilement : le milieu offre ainsi d'entrée de jeu une résistance aux interventions lourdes. Ici, la laisse de mer n'est pas retirée, puisque « *les gens vont plutôt chercher des espaces naturels, donc ça ne les gêne pas trop. Donc bon, quand il y a des algues les gens les poussent un peu, et puis ils se trouvent un coin...⁷¹* ». J'ai réalisé une observation participante avec l'un des membres du service technique pour ramasser manuellement les déchets de la laisse de mer dans ce secteur. Pour couvrir cet important secteur, l'équipe utilise un petit véhicule motorisé qui leur permet de mettre des déchets dans une benne à l'arrière. Cependant, ils ne le réalisent pas souvent, pour ne pas causer de dommage sur les plages et parfois par manque de temps. Sur ce secteur, la commune privilégie donc le temps biologique de la laisse de mer et un certain temps social quotidien de contemplation de la nature qui est également imbriqué aux temps des politiques de protection et de préservation du CEL.

2.2 Temporalités sociales quotidiennes des usagers des plages

Effectivement, ce manque de temps est le fait de leur double rôle. Ils sont garde du littoral, mais également agents techniques de la commune. Ils couvrent ainsi tout le littoral de Trégunc et interviennent dans différents espaces qui n'ont pas les mêmes réglementations de protection et usages. Ainsi, d'un autre côté « *ce sont les plages les plus fréquentées, comme celle-là [Kersidan]. C'est du sable fin, la plage est très plate donc les enfants peuvent aller marcher sans grand danger⁷²* ». Sur ces plages, les lasses de mer sont ramassées mécaniquement, sur décision des élus ou des agents techniques qui, à partir de leurs observations, savent que lorsque « *les gens vont marcher dedans, ils ne vont pas aimer⁷³* ». À la différence de Concarneau, c'est un prestataire de services, agriculteur local qui dirige également une entreprise de travaux agricoles, qui se charge de ramasser les lasses de mer et non les services techniques de la commune. Il les épand dans ses champs pour en faire un engrais naturel. Cette pratique était auparavant très populaire en Bretagne, elle faisait partie d'une identité et continue ponctuellement aujourd'hui à être exercée, rarement cependant dans un cadre institutionnalisé comme à Trégunc. Dans cette situation, les temporalités sociales de loisir des usagers des plages ont été privilégiées par rapport aux temps biologiques de la laisse de mer, mais en conservant un temps long qui prolonge une coutume régionale.

⁷¹ Citation tirée d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc, le 15 mai 2019

⁷² Citation tirée d'un entretien avec Éric, adjoint au maire de Trégunc, le 15 mai 2019

⁷³ Entretien avec agent techniques de Trégunc, le 26 avril 2019

2.3 Des tensions de temporalités parmi les gestionnaires

Pour les gestionnaires de la commune de Trégunc, je remarque qu'il y a un décalage de temporalités entre les agents techniques de terrain, entre les élus locaux, mais également entre les deux. Ce décalage est dû à une différence de rôle et une différente conception de l'accord qui doit se faire avec la temporalité biologique de la laisse de mer. Pour certains, les temporalités biologiques des lasses de mer devraient être privilégiées partout alors que pour d'autres les temporalités sociales quotidiennes de loisir des usagers des plages sont plus importantes. Ici, c'est un conflit d'enjeux qui ressort puisque certains privilégieraient les enjeux environnementaux alors que d'autres privilégient de fait les enjeux économiques de type touristique. Qui plus est, la persistance d'un cadrage par le « nettoyage » et la propreté de l'espace public place l'élu local en première ligne face aux usagers mécontents. Pourtant, certains gestionnaires expriment le fait que venir à Trégunc n'est pas venir pour contempler l'artificialité du bord de rivage, mais plutôt pour contempler la beauté des paysages naturels : la défense de méthodes de gestion moins interventionnistes sur les milieux naturels s'inscrit donc, pour eux, dans une vision des caractéristiques et de la valeur du territoire qu'ils gèrent.

La gestion des lasses de mer dans cette commune est donc un consensus à construire et entretenir en permanence entre des acteurs qui ne possèdent pas les mêmes temps sociaux quotidiens par rapport aux temps biologiques de la laisse de mer. C'est un consensus entre des temporalités, selon des espaces qui ne sont pas réglementés de la même manière. Le processus d'écologisation des pratiques a été mis en place par l'acquisition de terrain par le CEL en 1983 (figure n°9) et a permis de spatialiser le littoral selon des temps sociaux humains et des temps biologiques des non humains.

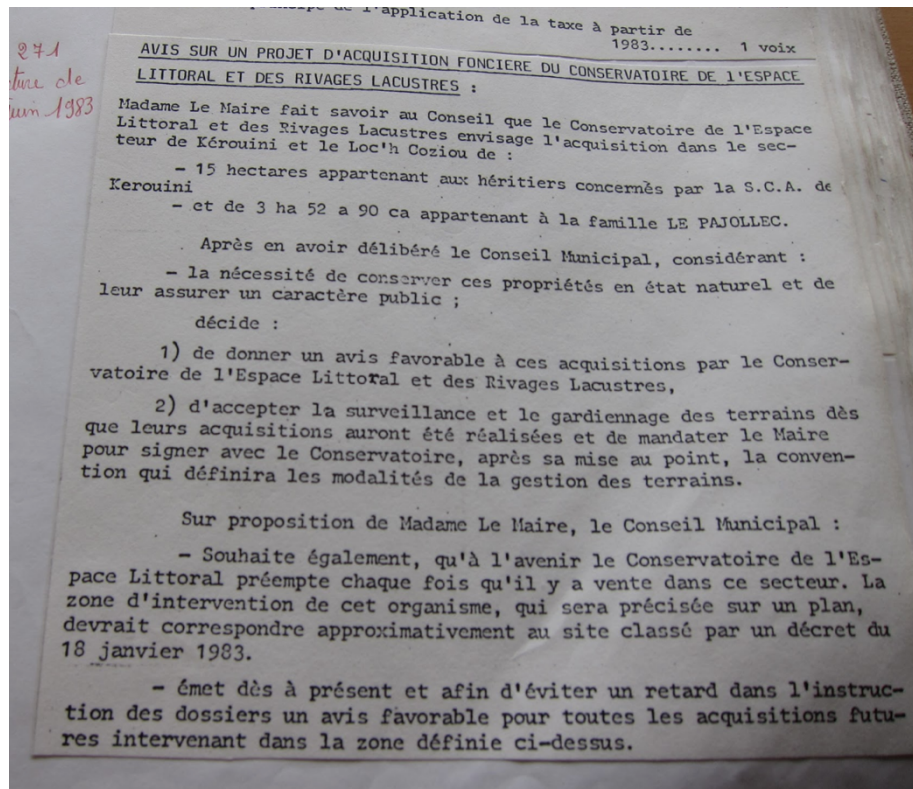


Figure n°9 : Extrait de la délibération du décret qui stipule l'acquisition du site des dunes et étangs de Trévignon par le Conservatoire du littoral

III – Agencer les temporalités de ce que laisse la mer

Le temps de la laisse de mer interagit avec le temps quotidien des usagers des plages selon des rapports humains/non humains spécifiques à différentes situations et expériences. Le temps durable et local des politiques environnementales, significantes d'un processus d'écologisation s'ajoute et interagit également avec ces deux dernières. Toutes ces interactions sont à double sens, et créent des enjeux spécifiques à chaque acteur qui s'accordent plus ou moins avec les temps de la laisse de mer.

La gestion des laisses de mer est donc un processus d'agencement des temporalités provoqué par la laisse de mer, qui suscite lui-même des comportements humains d'intervention ou de non-intervention sur elle. À Concarneau, le processus d'écologisation est en cours et des compromis entre temporalités humaines et non humaines sont en train de se constituer dans des espaces prédéfinis par des acteurs gestionnaires. À Trégunc, ce processus est déjà bien installé et un accommodement entre humains et non humains a été trouvé, selon une politique de sectorisation des espaces littoraux de la commune, accommodement qui demande, malgré tout, un travail d'ajustement permanent. La définition que donne Christophe Sécula (2010) de la

gestion m'apparaît ici pertinente. Elle reflète les dynamiques sociales que les pratiques de gestion des laisses de mer sous-tendent :

« Aujourd'hui on parle de « gestion du littoral » pour signifier l'application de règles d'exploitation fondée sur la préservation de l'environnement faisant appel à l'ensemble des groupes défendant des idées ou des usages, particuliers ou collectifs, lors de débats publics, de discussions, de concertation. La gestion du littoral doit officiellement permettre la défense de son intégrité d'un point de vue naturel, écosystémique, mais aussi économique, social et culturel. Gérer le littoral c'est mettre en pratique « le développement durable » par le biais de négociations complexes. » (Sécula, 2010 : 5).

Pour ce qui est des laisses de mer, cette gestion regroupe différentes pratiques et techniques (manuelles, mécaniques), qui dépendent du volume de la laisse, de sa composition, de la naturalité des sites, de la perception des acteurs (Zielinski et *al.*, 2019). Tout cela est regroupé dans des rapports humains/non humains, mais également dans des temporalités sociales humaines et biologiques non humaines qui s'enchevêtre d'une manière complexe. Effectivement, pour moi, la gestion des laisses de mer est un compromis entre une hétérogénéité de temporalités sociales et biologiques qui se joue dans des interactions entre laisse de mer et humains (schéma n°6). Les deux ensembles, tout aussi hétérogènes l'un que l'autre, étant donc des actants de cette gestion, qui se retrouve dans une interagentivité tout au long de mon terrain et où « les humains règlent leur ajustement avec un environnement comportant des choses, d'autres humains et d'autres vivants non humains » (Thévenot, 1994)

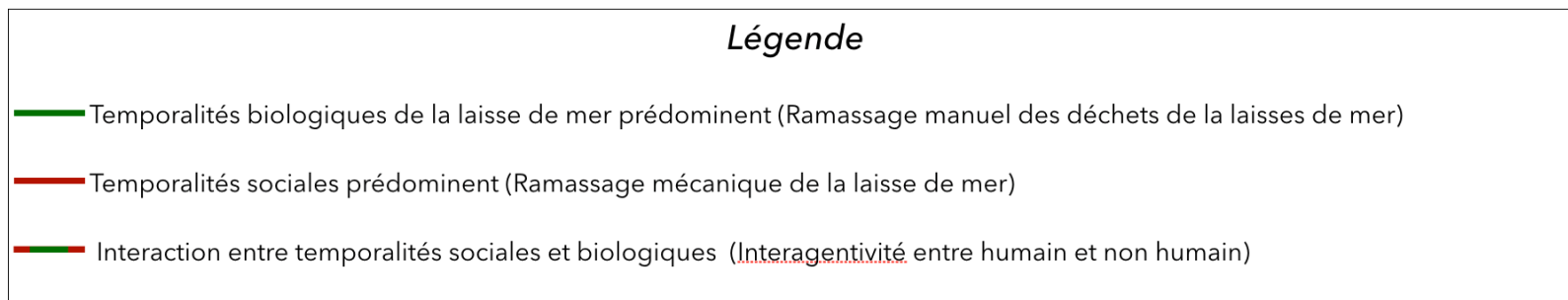
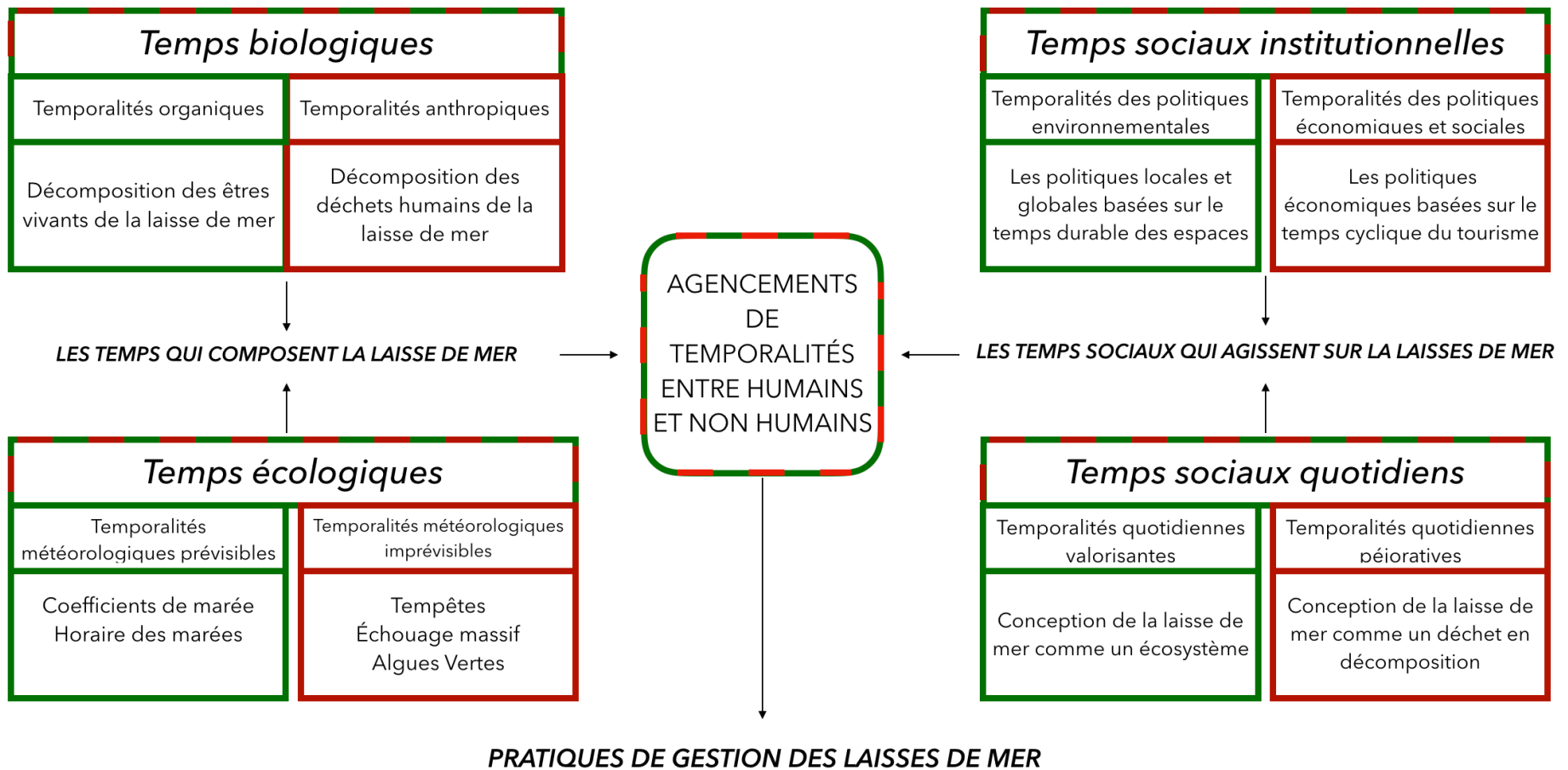


Schéma n°6: Agencement des temporalités donnant lieu à des pratiques de gestion des laisses de mer sur des espaces.

CONCLUSION

En conclusion, ce que laisse la mer est composé de divers êtres vivants et anthropiques variables dans l'espace et dans le temps. Elle possède donc différentes temporalités biologiques et écologiques reliées respectivement à des circulations et des cycles de décomposition plus ou moins naturelles et à des facteurs météorologiques. S'intéresser aux rapports des humains avec la laisse de mer fait émerger une hétérogénéité d'expériences sociales du temps. Ces expériences sociales permettent d'appréhender la manière dont la laisse de mer est perçue de la part des humains et comment celle-ci agit sur eux. Effectivement, la laisse de mer fait faire des choses aux humains. Cette agentivité est analysable dans la concordance et discordance des temporalités entre humains et non humains qui font ressortir des enjeux propres aux espaces où elle se situe, et qui sont particulièrement perceptibles dans les tensions entourant les pratiques de gestion. La gestion des lasses de mer, c'est donc une tension entre une hétérogénéité de temporalités sociales et biologiques qui se joue dans des interactions entre laisse de mer et humains. Cet agencement des temporalités pratiquées sur des espaces donnés fait ressortir des enjeux et parfois des conflits d'usages. Néanmoins, il est difficile de caractériser et définir toutes les temporalités qui se regroupent dans la gestion des lasses de mer.

L'approfondissement de ce travail permettrait d'identifier et de définir précisément toutes ces temporalités, qu'elle soit humaine ou non humaine. Elle ferait ainsi ressortir des caractéristiques plus générales et propres à la complexité contemporaine qui touche la gestion des milieux littoraux. Parmi les pistes que cette enquête a permis d'identifier, d'autres pourraient être matière à réflexion. Dans ce mémoire, je n'ai pas utilisé les premiers résultats de l'enquête par questionnaire puisque j'ai voulu la distinguer nettement de l'enquête ethnographique. Ces résultats, une fois approfondis, pourraient faire l'objet d'un lien entre celles-ci notamment en élargissant l'hétérogénéité des temporalités sociales reliées à la gestion des milieux littoraux. J'ai également utilisé les procès-verbaux des délibérations des conseils municipaux d'une manière parcimonieuse. Une analyse approfondie de celles-ci permettrait de déterminer des cadrages dominant à certaines périodes historiques qui parfois s'entremêlent. Cet entremêlement permettrait d'identifier des temporalités sociales qui se succèdent et qui rentrent parfois en conflit afin d'appréhender la manière dont les préoccupations environnementales sont prises en compte dans les politiques locales. Il existe aussi d'autres terrains d'enquête techniques⁷⁴ qui délivrent d'autres réalités d'agencements de temporalités biologiques et

⁷⁴ Par exemple, les échouages massifs de sargasses (algues brunes) sur les îles tropicales

sociales qui mènent à des pratiques de gestion des laisses de mer. Il serait intéressant d'en faire une analyse comparative afin de découvrir d'autres complexités sociales et environnementales de ce que laisse de mer.

BIBLIOGRAPHIE

- Monographies & articles scientifiques

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ. (2017). *Livret d'accompagnement pour la création d'une aire marine éducative*, Paris.

BAHUCHET, S. et LIZET, B. (2003). L'ethnobotanique au Muséum national d'Histoire naturelle. Les hommes, les idées, les structures. In : *Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne, Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon* (pp. 15-32). Mane: Les Alpes de Lumière.

BAHUCHET, S. (2017). *Les Jardiniers de la nature*. Paris : Odile Jacob.

BECK, C., LUGINBÜHL Y. & MUXART T. (2006). Temps et espaces des crises de l'environnement, Versailles, France : Editions Quæ.

BENSETTITI, F., BIORET, F., ROLAND, J. & LACOSTE, J.-P. (coord.). (2004). *Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers*. Paris : La Documentation française.

CHONÉ, A., HAJEK, I. & HAMMAN. (2016). *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

COLBERT, J.-B. (1681). *Ordonnance de la marine, du mois d'aoust 1681*, Paris : C.Osmont.

CORBIN, A. (1998). Le territoire du vide. *L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*. Paris : Aubier.

DE BAETS M. (2013). *Document d'Objectifs Natura 2000 - Site Dunes et côtes de Trévignon - Zone de Protection Spéciale FR5312010 et Zone Spéciale de Conservation FR5300049 - Tome 1 : Etat des lieux*, Document de travail, Commune de Trégunc.

DE FORNEL, M. (2013). Pour une approche contextuelle et dynamique de l'agentivité, *Ateliers d'anthropologie*, volume 39, pp. 1-8

DEIDUN, A., SALIBA, S., & SCHEMBRi, P. (2009). Considerations on the Ecological Role of Wrack Accumulations on Sandy Beaches in the Maltese Islands and Recommendations for Their Conservation Management. *Journal of Coastal Research*, pages 410-414.

DEMEULENAERE, É. (2017). L'anthropologie au-delà de l'anthropos. Un récit par les marges de la discipline. In : Guillaume Blanc, Élise Demeulenaere et Wolf Feuerhahn (dir.) *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*. (pp. 43-73). Paris : Publications de la Sorbonne.

DE REVIER, B. (2002). *Biologie et phylogénie des algues (Tome 1)*, Paris : Belin.

DESCOLA, P. (2007). Les coulisses de la nature, postface à Hirtzel V. et Selmi A. (Ed.), *Cahiers d'anthropologie sociale*, volume 3 (Gouverner la nature), Paris : Éditions de L'Herne, pages 123-127.

- DESCOLA, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.
- DIDEROT, D. & D'ALEMBERT, J.R. (1765). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson.
- DUBAR C. & THOEMMES J. (2013). *Les temporalités dans les sciences sociales*, Toulouse : Octarès Editions.
- EMMETT, R. & NYE, D. (2017) *The Environmental Humanities: A Critical Introduction*, MIT Press.
- EUROPE. (1992). *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (Version EUR 12)*, Bruxelles : Commission Européenne.
- FOURNIER, M. (1971). Réflexions théoriques et méthodologiques à propos de l'ethnoscience, *Revue française de sociologie*, volume 12, pp. 459-482.
- FILIPKOWSKA, A., LUBECKI, L., SZYMCZAK-ZYLA, M. & KOWALEWSKA, G. (2009). Factors affecting the occurrence of algae on the Sopot beach (Baltic Sea), *Oceanologia*, volume 51, n°2, pages 233-262.
- FRANCE. (1854). *Bulletin des lois de la République française*, Paris : imprimerie nationale.
- FRIEDBERG, C. (1991). « Ethnoscience ». In : Pierre Bonte et Michel Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (pp. 252-255), Paris : PUF.
- GALLIOU Q. & LE PELLEC F.(2019). *Gestion littorale et developement territorial, étude des pratiques et des enjeux en mer d'Irroise (Mémoire de première année de master)*, Université de Bretagne Occidentale : Management et Ingénierie du developement des territoire en Europe.
- GARINEAUD, C. (2017). *Récolter la mer : Des savoirs et des pratiques des collecteurs d'algues à la gestion durable des ressources côtières dans le Finistère (Bretagne)*. (Thèse de doctorat), Paris : Muséum d'histoire naturelle.
- GOURLAY, F. (2010). La gestion intégrée des zones côtières, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Volume 117, n°3, pp.161-169.
- HARAWAY, D.J. (2007). *When Species Meet*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- HAYNES, I. & MOUGENOT, C. (2008). Socialisation des politiques environnementales par des objet intermédiaires (pp. 139-159). In : François Méléard (dir) *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*. Bruxelles, Peter Lang, coll. « Ecopolis ».
- IMAMURA, G-J., THOMPSON R-S, BOEHM A-B. & JAY, J. (2011). Wrack promotes the persistence of fecal indicator bacteria in marine sands and seawater *Federation of European Microbiological Societies (FEMS) Microbiol. Ecol.*, 77 (1), pages 40-49.
- INFANTINO, C. (2019) *Patrimonialisation des paysages littoraux : trajectoires, usages, enjeux et représentation liés à la laisse de mer (Mémoire de deuxième année de master)*,

Muséum d'Histoire Naturelle de Paris : Dynamics of Cultural Landscapes and Heritage Management.

INGOLD, T. (2012). Culture, nature et environnement », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 22, pages 169-187.

INGOLD, T. (2011). *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, Londres, Routledge.

INGOLD, T. (1996). Hunting and gathering as ways of perceiving the environment. In : Roy Ellen et Fukui Katsuyoshi (dir.), *Redefining Nature: Ecology, Culture and Domestication* (pp. 117-155), Oxford, Berg.

JOULIAN, F., TASTEVIN, Y.P. & FURNISS J. (2016). Réparer le monde. Une introduction, *Techniques & Culture*, volume 65-66, pages 14-27

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. (1974). Circulaire du 14 mai 1974, Paris : France.

KIRKSEY S.E. & HELMREICH S. (2010). The emergence of multispecies ethnography, *Cultural anthropology*, n°25, pp. 545-576.

LAGADEC, Y. & CHENORKIAN, R. (2009). Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle, *Natures Sciences Sociétés*, volume 17, 194-196

LARRERE, C. & LARRERE, R. (2015). *Penser et agir avec la nature : Une enquête philosophique*. Paris : La Découverte.

LATOUR, B. (2004). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, France : La Découverte.

LATOUR, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, France : La Découverte

LEBLAN, V. & ROUSTAN M. (2017). Introduction. Les animaux en anthropologie : enjeux épistémologiques, *Lectures anthropologiques*, n°2.

LE BOUEDEC, G. (2010). Pour une histoire sociale de l'éstran français, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, volume 114, n°4, pp. 135-164.

LEVAIN, A. (2019). Écrire, penser et contrôler les marées vertes dans l'espace institutionnel : les délibérations communales comme source ethno-historique. In : Jérôme Lamy et Romain Roy (dir) *Pour une anthropologie historique de la nature* (pp. 229-252), Presse universitaire de Rennes.

LEVAIN, A. (2014). *Vivre avec l'algue verte : médiations, épreuves et signes* (Thèse de doctorat), Paris : Muséum National d'Histoire Naturelle.

MANCERON V. (2016). Exil ou agentivité ? Ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux, *L'Année sociologique*, volume 66, n°2, pp. 279-298.

- MASSON, P.H. (2016). The anthropology of multispecies assemblages, *The Australian Journal of Anthropology*, volume 27, n°3, pp. 398-404.
- MAUSS, M. (1904-1905). Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo, *L'Année Sociologique*, volume 9, pp. 5-119.
- MELARD, F. (2008). *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*. Bruxelles, Peter Lang, coll. « Ecopolis », 2008, 214 p.
- MONSAINGEON, B. (2016). Faire monde avec l'irréparable. Sur les traces des océans de plastique, *Techniques & Culture*, 65-66, pages 34-47.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*. Ottignies-Louvain-la-Neuve : Academia.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2003). L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants. vol. Etudes et Travaux n° 13 Niamey, Niger : LASDEL, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espaces Temps*, volume 84, n°1, pp. 38-50.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1998), Émique, *L'Homme*, t. 38, n° 147, pp. 151-166.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995). La politique du terrain sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, n°1, pp. 1-25.
- PLOUX, F. (2010). Usages et représentations du temps dans les sociétés littorales, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 117, n° 3, pages 8-12.
- RIVAGE DE FRANCE & CONSERVATOIRE DU LITTORAL. (2011). *Guide méthodologique : le nettoyage raisonné des plages*.
- RODERIK, N. (1963). The American Wilderness in Historical Perspective, *Forest History Newsletter*, volume 6, n°4, pp. 1-13.
- ROUÉ, M. (2012). Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones. De la tradition à la mode, *Revue d'ethnoécologie*, n°1, pp. 1-17.
- SACCHI, C., BLANDIN, P., COUVET, D & LAMOTTE, M. (2019). Écologie, *Encyclopædia Universalis*, pp. 1-43.
- SALATHÉ, R. & RIERA, P. (2012). The role of *Talitrus saltator* in the decomposition of seaweed wrack on sandy beaches in northern Brittany: An experimental mesocosm approach, *Cahiers de Biologie Marine*, volume 53, pp. 517-524.
- SAUVE, L. (2007). L'équivoque du développement durable. *Chemin de traverse*, n°4, pp. 31-47.

SECUA, C. (2011). *Acteur et gestion du littoral. Une anthropologie de la baie du Mont-Saint-Michel*. (Thèse de doctorat), Paris : Muséum National d'Histoire Naturelle.

SELMY, A. (2007). L'ouvert, le propre et le fermé. Trois catégories pour qualifier le paysage dans les Alpes du Nord, *Cahiers d'anthropologie*, n° 3, pp. 13-29.

SMART A. (2014). Critical perspective on multispecies ethnography, *Critique of Anthropology*, volume 34, n°1, pp. 3-7.

SUURSAAR U., TORN K., MARTIN, G., HERKÜL, K. & KULLAS, T. (2014) Formation and species composition of stormcast beach wrack in the Gulf of Riga, Baltic Sea, *Oceanologia*, Volume 56, Issue 4, 2014, pages 673-695.

SWANSON, H.A. (2017). Methods for Multispecies Anthropology. Thinking with Salmon Otoliths and Scales, *Social Analysis*, Volume 61, n°2, pp. 81-99.

THEVENOT, L. (1994). Le régime de familiarité. Des choses en personne, *Genèses*, 17, pp. 72-101.

TSING, A. (2014). More-than-Human Sociality: A Call for Critical Description. In : Kirsten Hastrup (dir) *Anthropology and Nature* (pp. 27-42), New York : Routledge.

VINCK, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales, *Revue française de sociologie*, 1999, volume 40, n°2, pp. 385-414.

ZIELINSKI, S., BOTERO, C. M., & YANES, A. (2019). To clean or not to clean? A critical review of beach cleaning methods and impacts. *Marine Pollution Bulletin*, 139, pages 390-401.

- Sites internet

ASSOCIATION BRETAGNE VIVANTE : <https://www.bretagne-vivante.org/>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES : <https://www.cnrtl.fr>

CONSERVATOIRE DU LITTORAL : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>

LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT : <https://www.legifrance.gouv.fr>

- Articles de presse

LE TÉLÉGRAMME, « Algues. Les plages vont revivre cet été », le 14/05/2019.

LE TÉLÉGRAMME, « Plage des Bouchers. Colère rouge et algues brunes », le 22/08/2019.

OUEST FRANCE, « Les larmes de sirène s'échouent en silence », le 22/06/2016.

OUEST FRANCE, « Concarneau. Nettoyage des plages : l'ultimatum d'Ansel », le 27/08/2018.

Résumé :

Français : Ce que laisse la mer sur les plages est composé d'une hétérogénéité d'entités vivantes et non vivantes variables dans l'espace et dans le temps. Cet assemblage fait l'objet d'une décomposition biologique plus ou moins longue selon des facteurs écologiques reliés à chaque type de substances qui compose la laisse de mer. Celle-ci possède donc une temporalité biologique et écologique à la fois singulière, complexe et hétérogène. Visions et formes de gestion de ce que laisse la mer ont évolué jusqu'à son écologisation récente en tant qu'habitat, milieu vivant à conserver. La laisse de mer reste toutefois l'objet d'une gestion intensive, associée à une image négative des usagers de l'estran et à des expériences symboliques et sensorielles de rencontre avec le processus de décomposition qui restent problématiques. Ce mémoire a pour objet de saisir la façon dont s'agencent, dans et au travers des pratiques de gestion, diverses « expériences sociales du temps » chez les acteurs humains et non humains peuplant et gérant les plages en privilégiant leur mise en symétrie. Il est alors possible d'appréhender l'implication de ces non humains dans un monde regroupant des acteurs chargés de mettre en place des stratégies de gestion de ces laisses de mer.

Mots clés : littoral ; estran ; laisse de mer ; gestion de la nature ; algue ; déchet ; temporalité ; ethnographie multiespèces ; écologisation ; France ; Bretagne

English: What the sea leaves on the beaches is composed of a heterogeneity of living and non-living entities that vary in space and time. This assemblage is subject to a more or less long biological decomposition according to ecological factors related to each type of substance that makes up "beach wrack". It therefore has a biological and ecological temporality that is singular, complex and heterogeneous. Visions and forms of management of what the sea leaves have evolved until its recent definition as a habitat and a living environment to be preserved. However, the beach wrack remains under intensive management, associated with a negative image of foreshore users and symbolic and sensory experiences of encountering the decomposition process, which remain problematic. The purpose of this thesis is to capture the way in which various "social experiences of time" among human and non-human actors populating and managing beaches are organized, in and through management practices, with a focus on their symmetry. It is then possible to apprehend the involvement of these non-humans in a world gathering actors in charge of setting up management strategies for these sea leashes.

Keywords: coastline, foreshore; beach wrack; nature management; seaweed; waste; temporalities, multispecies ethnography; France; Brittany